



البنك التونسي الكويتي
Banque Tuniso-Koweitienne

**RAPPORT
ANNUEL**

2017

Sommaire :

Profil de la banque (p.4)

Dates clés
Actionnariat
Groupe BTK

Faits marquants et principales réalisations (p.14)

Chantiers de structurants
Chantiers commerciaux

Organes d'administration et de direction (p.33)

Conseil d'Administration
Comité de nomination et de rémunération
Comité permanent d'Audit Interne
Comité des risques

Conjoncture économique et financière (p.6)

Environnement économique international 2017
Environnement économique national 2017

Activité et résultat (p.19)

La BTK en chiffres
Activités
Résultats
Normes prudentielles et gestion des risques

Les Etats financiers individuelles (p.37)

Bilan
Etat des engagements Hors Bilan
Etat de résultat
Etat des flux de trésorerie

Vision & stratégie de la banque (p.10)

Le plan de stratégie opérationnelle BTK

Gestions des Ressources Humaines (p.30)

Organigramme
Valorisation du Capital Humain

Groupe BTK consolidé (p.42)

Recouvrement
Marché financier
Capital investissement
Immobilier
Etats financiers consolidés BTK

البنك التونسي الكويتي

Banque Tuniso-Koweïtienne

GROUPE BPCE



PROFIL DE LA BANQUE

La BTK est une banque universelle qui s'adresse aussi bien aux entreprises qu'aux artisans, commerçants, professions libérales, mais également aux particuliers résidents et non-résidents.

Notre engagement à la BTK est de délivrer, à chacun de nos clients, des services et des conseils de qualité. En ligne avec son plan stratégique, la BTK continue à consolider son réseau d'agences et de centres d'affaires et à contribuer au financement de l'économie tunisienne.

Dates clés

1980 Convention bilatérale entre la Tunisie et le Koweït

1981 Création de la BTKD, au capital de 100 MD

1999 Dépassement de la barre des 400 projets

2006 Conversion en banque universelle

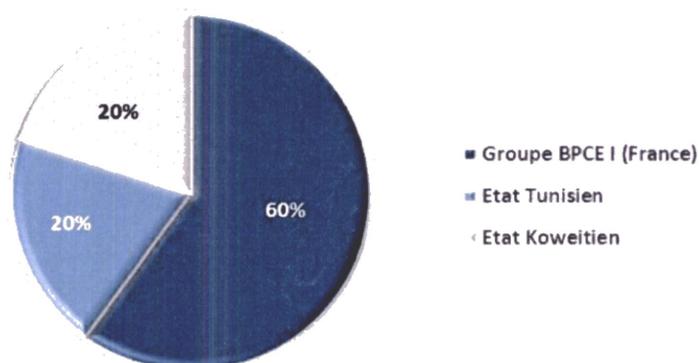
2008 Entrée du groupe Caisse d'Épargne dans le capital du groupe BTK, au travers de la Financière Océor devenue BPCE International.

2009 Rapprochement du groupe Caisse d'Épargne avec le groupe Banque Populaire pour donner naissance au GROUPE BPCE.

2017 Augmentation du capital de 100 MTND à 200 MTND

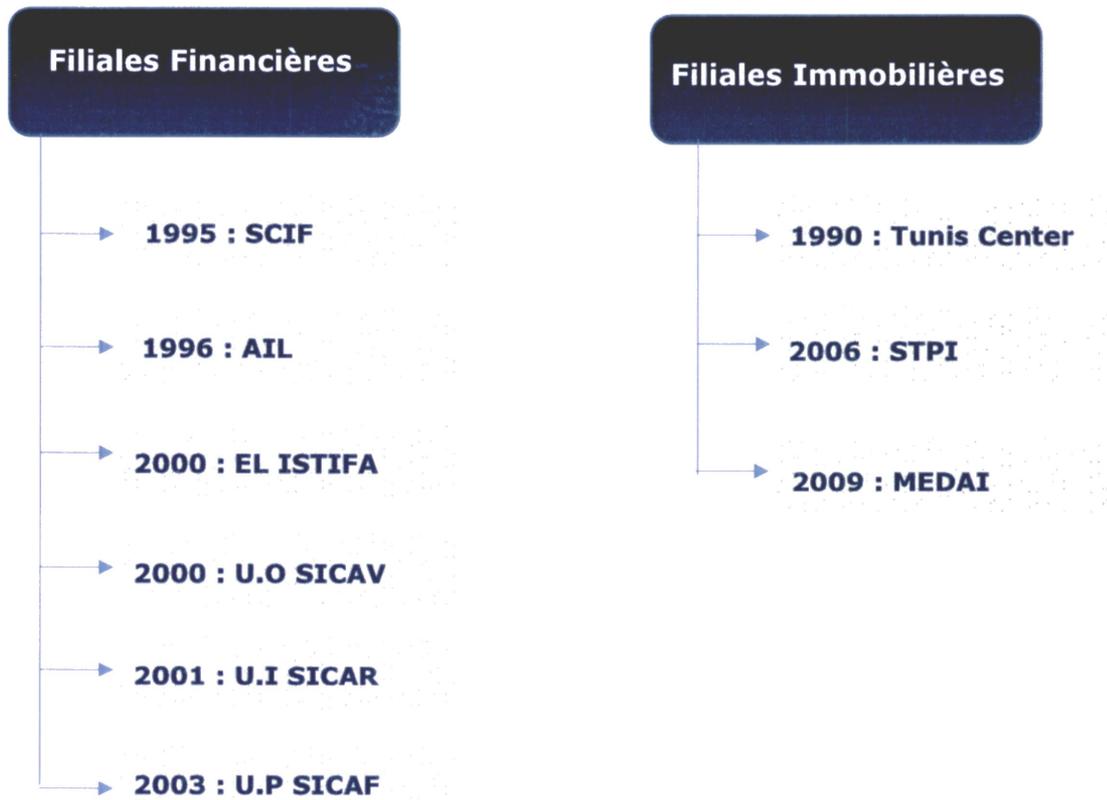
Actionnariat

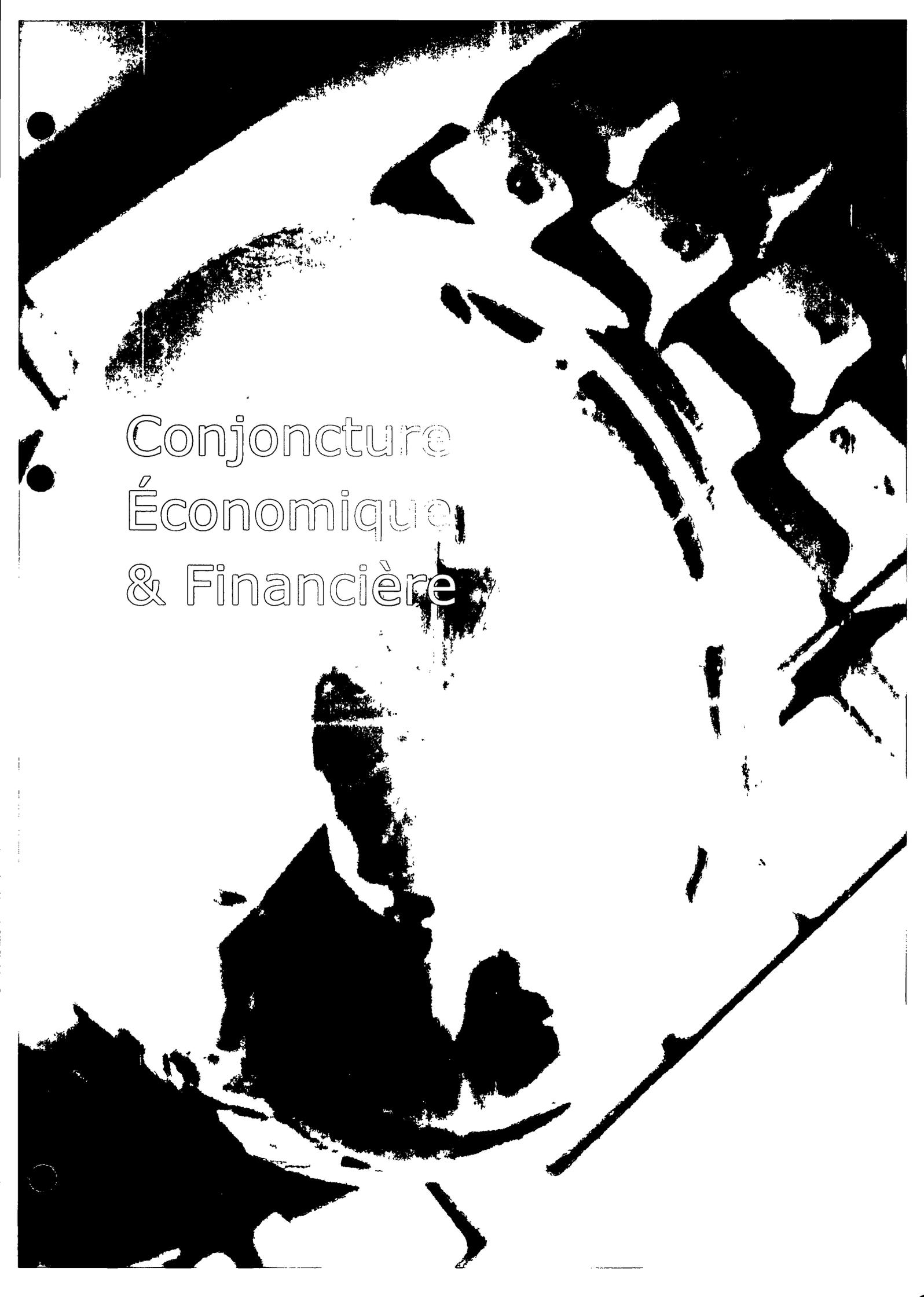
Actionnariat



Le groupe BTK

Le groupe BTK est composé, outre la banque, de neuf autres sociétés dont six exercent leurs activités dans le secteur financier et 3 dans le secteur immobilier.





Conjoncture
Économique
& Financière

Environnement économique international 2017

Un taux de croissance globale de 3% a été atteint en 2017, un taux beaucoup plus élevé que prévu par les différentes institutions financières. Selon le FMI, la reprise cyclique de l'économie mondiale qui a commencé au milieu de 2016 continue de s'affermir. Il y a deux années seulement, la croissance était en panne et des turbulences secouaient les marchés financiers.

En 2017, le tableau est bien différent, avec une accélération de la croissance en Europe, au Japon, en Chine et aux États-Unis. Les conditions financières sont restées favorables dans le monde entier, et les marchés financiers semblent s'attendre à peu de turbulences à terme, même si la Réserve Fédérale a continué de normaliser sa politique monétaire et que la Banque Centrale Européenne envisage d'entamer son propre processus de normalisation dans le futur.

La reprise économique pour l'année 2017 a une assise plus large que toute autre reprise de ces dix dernières années : environ 75 % de l'économie mondiale, sur la base du PIB à parité de pouvoir d'achat, ont profité de cette accélération. Mais cela signifie que le verre est vide à 25 %, ce qui constitue un frein pour la croissance mondiale et une source potentielle de chocs politiques déstabilisateurs.

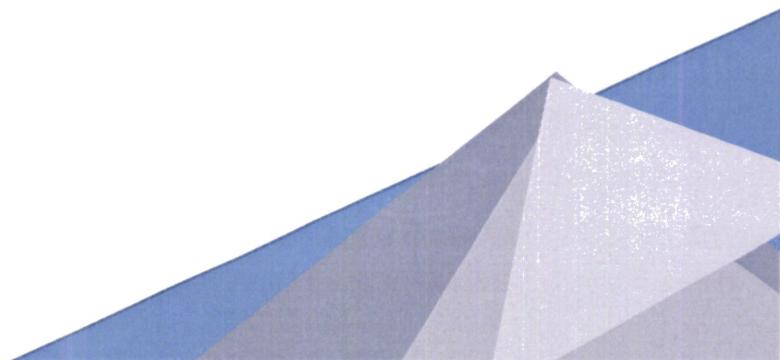
Selon le FMI, les pays émergents ou à faibles revenus exportateurs de produits de base, en particulier d'énergie, ont continué d'avoir des difficultés, de même que plusieurs pays qui sont confrontés à des troubles civils ou politiques, principalement au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Afrique subsaharienne, ainsi qu'en Amérique latine.

L'année 2017 s'est annoncée sombre pour l'emploi dans le monde. Le nombre de personnes sans emploi a augmenté de 3,4 millions en 2017 avec un taux de chômage mondial qui est passé ainsi de 5,7% en 2016 à 5,8% en 2017. L'Amérique latine, les Caraïbes et l'Afrique subsaharienne, où la population en âge de travailler progresse fortement, sont des régions du monde particulièrement affectées par le chômage. Avec un taux de chômage supérieur à 11%, le Brésil est plongé depuis deux ans dans une récession dont il ne voit pas la fin.

Dans les pays développés, le taux de chômage a légèrement décliné en 2017 passant de 6,3% à 6,2% selon l'OIT. En Europe, d'après la Commission Européenne, le problème des chômeurs reste un grand défi pour les gouvernements avec plus de 11 millions de personnes sans emploi depuis plus d'un an.

2017 est la deuxième année consécutive dans laquelle les flux d'investissements directs étrangers (IDE) ont régressé de 16% dans le monde à 1.520 milliards de dollars (1.242 milliards d'euros), une baisse inattendue provoquée en partie par leur chute aux États-Unis et en Grande-Bretagne, comme le montrent des données publiées les Nations Unies.

Quant aux marchés des changes internationaux, on peut parler d'une orientation vers la hausse de l'EURO face à l'USD en 2017. La monnaie américaine s'est dépréciée de 17.3% devant la devise Européenne après trois années de hausse consécutive pour revenir à 1,2377 dollar.



Environnement économique national 2017

Avec un taux de croissance de 1.9% en 2017, la performance de l'économie tunisienne s'est située en deçà de celle prévue initialement par le FMI et la Banque Mondiale (2,3%) mais en progression par rapport aux réalisations de 2016 (1%). Toutefois cette croissance reste faible ce qui n'a pas aidé à atténuer les déséquilibres macroéconomiques.

L'activité économique en Tunisie a connu une légère amélioration au cours de l'année 2017 au vu des indicateurs sectoriels disponibles. Cette évolution porte la marque de la performance quasi-généralisée des industries manufacturières et des services marchands dont notamment le tourisme et le transport. Seules les industries non manufacturières ont fait défaut en raison des arrêts de production du pétrole au Sud tunisien, pendant l'été.

Pour ce qui est des services marchands, leur valeur ajoutée a porté la marque, essentiellement, de la reprise palpable du secteur touristique et du transport aérien. En effet, le nombre des entrées des non-résidents, le nombre des nuitées hôtelières, et le nombre de passagers aériens ont respectivement progressé de 9,8%, 8,4% et 1,0%, en terme d'acquis de croissance et ce, comparativement au 2ème trimestre de l'année en cours.

Quant au secteur énergétique, l'arrêt de la production dans certains champs pétroliers lié aux troubles sociaux survenus à Tataouine et Kébili, la succession de pannes techniques au niveau de quelques sites de production et l'épuisement naturel de certains puits ont pesé lourd sur la production de pétrole brut.

Le taux de chômage a enregistré une légère hausse passant de 15,3% à 15,5%, entre T3 et T4 mais il est resté stable par rapport au taux de 2016. Alors que la situation a connu une légère amélioration au niveau des diplômés de l'enseignement supérieur ou le taux des chômeurs a diminué de 31,6% à 29.9% en 2017.

Concernant l'inflation, la hausse des prix hors produits frais et encadrés est restée à des niveaux supérieurs à 5%, et ce, pour la troisième année consécutive (5,3% contre 5,2% en 2016). Les principales composantes de l'IPC ont connu des évolutions contrastées. En effet, alors que l'inflation des produits alimentaires a connu une forte accélération, celles des produits manufacturés et des services ont enregistré un certain apaisement.

Le volume global de refinancement des banques tunisiennes auprès de la Banque Centrale de Tunisie (BCT) vient de franchir des nouveaux records en 2017.

Selon les indicateurs monétaires et financiers quotidiens de la BCT, le volume global de refinancement des banques a dépassé les 11 milliards de dinars à fin 2017.

Sous l'effet restrictif émanant notamment du déficit du secteur extérieur, l'accélération des importations a accentué le recours des banques à la Banque Centrale pour l'achat de devises afin de couvrir les engagements extérieurs des agents économiques.

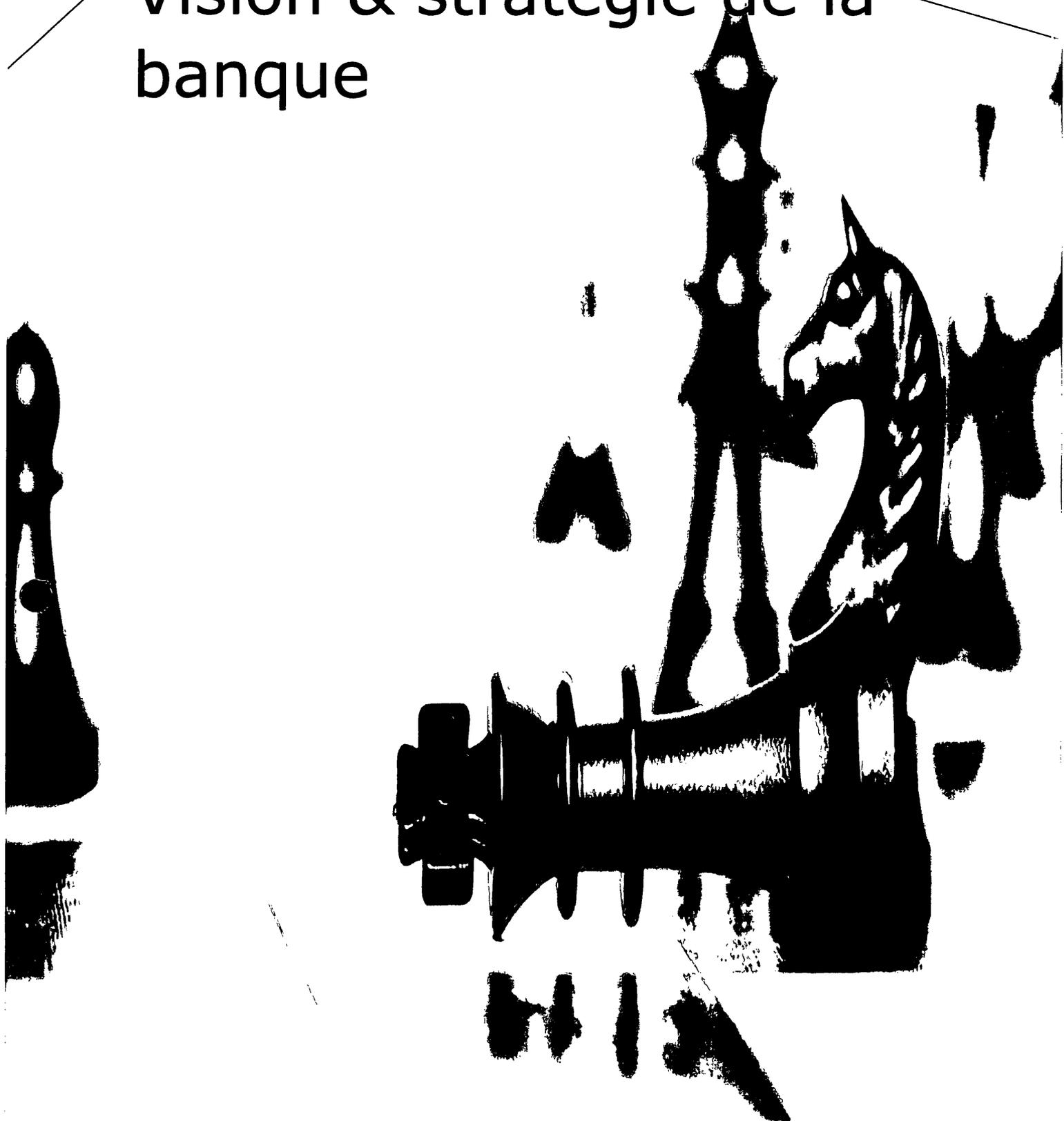
La Banque Centrale de Tunisie a décidé de relever son taux directeur plusieurs fois en 2017 pour le porter à 5.53% à fin janvier 2017.

Selon la BCT, cette décision s'inscrit dans le cadre des actions requises face à la montée des pressions tant au niveau de l'inflation que des paiements extérieurs et d'en circonscrire les effets sur la reprise de l'activité économique amorcée au premier trimestre de l'année.

Le commerce extérieur est un point noir de l'économie tunisienne. Le déficit commercial de la Tunisie a atteint 15,6 milliards de dinars en 2017, un record. Selon les chiffres publiés par l'Institut National de la Statistique (INS), les importations ont totalisé 50 milliards de dinars à fin décembre dernier, en hausse de 19,8% sur un an, tandis que les exportations ont atteint 34,42 milliards de dinars ; soit une croissance de seulement 18,1% par rapport à 2016.

Suite à cette évolution au niveau des importations et des exportations, le solde de la balance commerciale s'est établi à -15,592 milliards de dinars contre -12,601 milliards durant l'année 2016. Le taux de couverture a, en effet, enregistré une baisse de 1 point de pourcentage pour s'établir à un niveau de 68,8% contre 69,8%.

Vision & stratégie de la banque



Le plan de stratégie opérationnelle BTK s'appuie sur 4 convictions :

1. L'environnement politique, social et économique tant en Tunisie qu'à l'international a amené la banque à fixer à deux ans le terme de son plan stratégique.
2. Les caractéristiques du marché bancaire tunisien imposent de structurer ce plan autour d'un positionnement de banque de niche, étant donné :
 - la part de marché de la BTK et la fragmentation du marché dans lequel elle évolue,
 - la faible différenciation existant entre les banques à réseaux, en termes d'offres et de cible clientèle, à l'exception : 1) des résidents tunisiens à l'étranger, et 2) de l'intercanalité via le développement du digital.
3. Il n'est pas souhaitable d'envisager de modèle disruptif à l'horizon deux ans, mais ceci n'exclut pas :
 - l'intégration progressive du digital dans les processus de la banque, au vu notamment, du niveau de satisfaction clients de la BTK, et de la part des clients ayant BTK comme banque principale,
 - le développement d'une nouvelle offre de bancassurance dans le cadre de partenariats.
4. La BTK dispose de marge de progression importante au regard des performances des banques tunisiennes, de la qualité de ses équipes et de son actionnariat.

Le plan de stratégie opérationnelle BTK répond à 2 nécessités :

1. Une continuité et une cohérence avec :
 - le plan d'actions mené par la direction de la banque, depuis près de deux ans, pour améliorer la qualité du portefeuille de crédits, mettre en place des organisations efficaces et pertinentes, et optimiser le taux de créances douteuses,
 - les actions d'amélioration de son CERC et de son ROE qui ont sous-tendu l'augmentation de capital de 2017.
2. Le respect des ratios réglementaires et des covenants financiers vis-à-vis des bailleurs de fonds internationaux qui nécessite :
 - une progression maîtrisée de l'exposition au risque de crédit,
 - la poursuite du renforcement de l'efficacité opérationnelle.

Le plan de stratégie opérationnelle permet à la BTK d'afficher ses expertises fortes et de progressivement se différencier. Il s'articule ainsi autour de 3 axes :

➤ **AXE 1 : Une clientèle ciblée,**

- conforme à l'appétence actuelle de la BTK et à son marché,
- génératrice de dépôts, de flux commerciaux.

Cette stratégie se traduira par :

- une forte accentuation vers les entreprises et une ouverture sur les institutionnels, tout en poursuivant son développement sur son activité « Particuliers »
- le développement progressif du segment premium de la clientèle des particuliers, et une approche méthodique sur le marché des professionnels.

➤ **AXE 2 : Une révision de son offre produits et services afin qu'elle soit :**

- plus conforme aux besoins des clients,
- plus centrée sur les expertises reconnues de la BTK,
- plus génératrice de commissions,
- plus orientée vers l'épargne,
- plus pertinente dans ses tarifications.

Cette stratégie se traduira par :

- le développement d'une offre de bancassurance, prioritairement vie,
- Un renforcement des expertises et des divers savoir-faire reconnus de la BTK tant auprès des entreprises qu'à l'international,
- Une offre produits adéquate en terme de tarification, et conforme aux attentes des clients.

➤ **AXE 3 : Une amélioration de son efficacité opérationnelle fondée sur :**

- l'empreinte actuelle de son réseau, facteur de proximité, afin d'offrir à notre clientèle le meilleur du « physique » (réseau) et du digital,
- une consolidation de la segmentation du réseau, déjà initiée avec la mise en place des CAE (Centre d'Affaires Entreprises),
- la recherche d'excellence au niveau du réseau par une articulation pertinente des compétences et responsabilités du siège et des agences, la

poursuite du plan de formation et d'expertise métiers, une animation de proximité renforcée, fondée sur les savoir-faire du groupe BPCE,

- l'alignement de critères d'efficacité opérationnelle sur les outils de qualité mis en place pour le reporting des risques opérationnels,
- une attention accentuée à la satisfaction client, par un renforcement de la démarche qualité, l'amélioration des délais de traitement des opérations confiées, et une amélioration de l'accueil en agence et téléphonique.

Cette stratégie se traduira par :

- de nouveaux développements SI et digitaux,
- le renforcement des équipes commerciales, une répartition adéquate des effectifs Siège/Réseau commercial et une fluidité opérationnelle dans le traitement des opérations clientèle,
- la poursuite de la maîtrise des charges générales (hors prestations intellectuelles) entreprise en 2017, en l'alignant sur les objectifs de ce plan, ainsi que celle de nos résultats et de notre coefficient d'exploitation

Le plan de stratégie opérationnelle intègre les considérations de responsabilités sociétales et environnementales.

Il est à noter que la BTK dispose depuis 2015 d'une structure interne RSE. Avec l'assistance du cabinet Smart Consulting, la banque a pu former à la fois les responsables de la structure mais également les collaborateurs commerciaux aux divers enjeux RSE.

Faits Marquants
& Principales
Réalizations

2017

2018

Dans un contexte économique délicat, la BTK a réussi en 2017 à maintenir son niveau d'activité grâce à une politique commerciale axée sur l'assainissement des portefeuilles clients et une bonne maîtrise des risques. La banque a fait preuve de grande rigueur dans sa gestion opérationnelle et a su mettre à profit l'engagement de ses collaborateurs pour la consolidation de son assise financière et l'aboutissement de chantiers structurants. En somme, une année 2017 jugée positive avec des fondamentaux rétablis, une évolution appréciable de la collecte des ressources auprès de la clientèle et une stabilisation des emplois.

Chantiers structurants

Augmentation du capital :

L'assemblée générale extraordinaire de la BTK s'est tenue en novembre 2017. Les actionnaires, dont l'Etat Tunisien, ont donné leur accord pour participer à l'augmentation de capital à hauteur de leur pourcentage de détention. Cette opération finalisée le 29/12/2017 a permis à la banque d'asseoir sa solidité financière et de la remettre en parfaite conformité avec ses ratios prudentiels. L'opération est considérée comme un nouveau souffle de liquidités pour renforcer ses activités. Elle lui donne ainsi les moyens d'un développement sain et durable.

La répartition capitalistique a été maintenue : 60% BPCE I, 20% Etat Koweïtien et 20% l'Etat Tunisien.

Mise en conformité réglementaire :

- Après la classification des créances et des dépassements, l'équipe de la Direction des Systèmes d'Information, en collaboration avec plusieurs entités, ont réussi à mettre en place la gestion électronique des documents (GED) via la solution « Averroes » pour intégrer le processus d'entrée en relation dans un workflow centralisé. Ce circuit garantit la dématérialisation, le suivi et une meilleure qualité de données sur les dossiers réglementaires clients.
- La BTK a également créé une cellule de fiabilisation au sein de la direction « Pilotage Opérations Clients » pour assurer une bonne démarche sur la gestion des entrées en relation de la banque.

Evolution de l'infrastructure technique :

- Le déploiement du module « ACHAT » sur le système d'information permet le référencement des types d'opérations. La solution prend en considération la mise en place d'un niveau de délégation qui sécurise l'utilisation dans chaque périmètre.
- L'exécution du projet de refonte du LAN (local area network, le réseau qui relie tous les ordinateurs branchés à un routeur entre eux) de la banque s'est traduit par la mise en place, l'installation et la mise en service de nouveaux équipements réseau (Switches d'accès et Switches fédérateurs).

Amélioration du pilotage des risques :

- Mise en place du module Rapprochement comptable LETTRAGE – Amplitude,
- Mise en place du module Rapprochement NOSTRO – Amplitude,
- Mise en place d'un module de Rapprochement des Comptes BCT Dinars,
- Mise en place d'un dispositif de suivi des dépassements et des impayés en tenant compte des comptes gelés,
- Mise en place du module de Notation ONI (notation des contreparties) sur le SI Amplitude,
- Radiation en 2017 de 28,9 MTND de créances douteuses irrécouvrable.

Fiabilisation des garanties :

La BTK a entrepris début 2017 un vaste chantier de fiabilisation de ses garanties. Elle a méthodiquement expertisé, fiabilisé et valorisé les dossiers de garanties de son portefeuille client le nécessitant. Ce chantier lui a permis également de réorganiser l'intégralité de sa filière garantie au sein de la BTK en renforçant les process ainsi que le dispositif de suivi et de contrôle tant pour le stock de garanties existantes que pour la nouvelle production.

Mise en conformité réglementaire :

- Mise en production de la centrale de refinancement,
- Mise en place du PCA (Plan de Continuité d'Activité) « Simulé & Préparé »
Avec mise en place et tests des liaisons de secours avec les partenaires (BCT, SIBTEL, SMT),
- FATCA : Homologation du Module SOPRA FATCA (Élaboration de la détection des clients soumis au dispositif FATCA et du Reporting FATCA),
- Mise en place des requêtes d'alertes Lutte anti-fraude interne LAF,
- Mise en place du module Amplitude de centralisation des alertes LAB,
- Mise en place LAB-Bénéficiaires effectifs.

Chantiers commerciaux

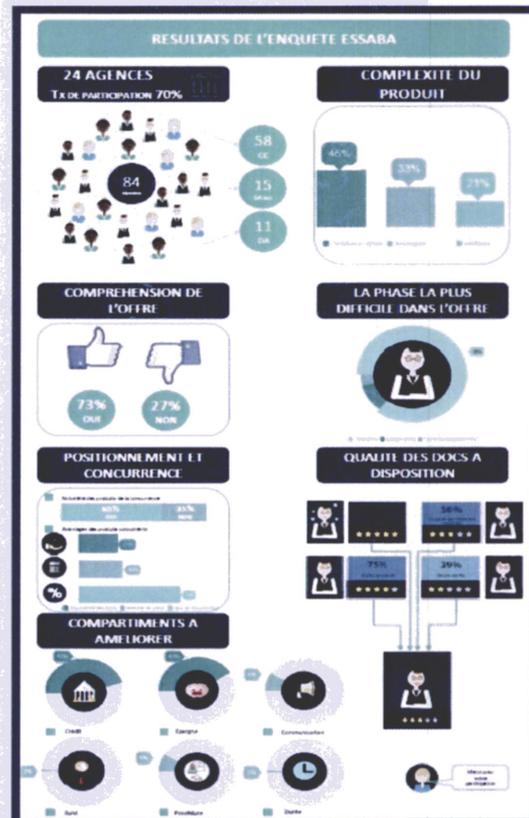
Engagée sur une stratégie de restructuration qui vise à constituer un fonds de commerce solide et durable, la BTK poursuit son développement en améliorant la qualité des prestations de services et en diversifiant son offre de produits pour une meilleure satisfaction des besoins de sa clientèle.

Des développements sur l'offre Epargne :

La variation des principaux taux en vigueur sur le marché, notamment l'évolution du TRE à plus 1.5 points et des taux de placements, a touché sensiblement la structure de l'offre BTK. La banque a donc entamé, dans le cadre d'un projet d'amélioration continue de son offre, un chantier de renouvellement de ses produits de collecte. Deux développements majeurs ont été engagés, il s'agit des deuxièmes générations de l'épargne ESSABA et du compte à terme PROGRESSO. Les comptes épargne ETUDE et épargne LOGEMENT ont également fait l'objet d'une revue complète.

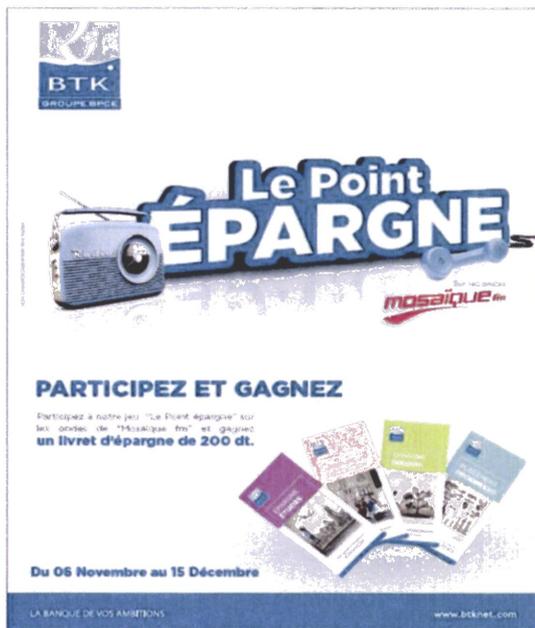
Les collaborateurs en agences, mis à contribution dans l'évaluation du fonctionnement des produits, ont répondu à un sondage d'opinion interne concernant les performances de certains produits et les difficultés identifiées en termes de commercialisation.

Par ailleurs, un programme de formation des collaborateurs et des nouvelles recrues plus détaillé et plus spécifique aux problématiques rencontrées sur le terrain a été déployé pour optimiser l'efficacité commerciale.



Une stratégie de communication externe nouvelle :

Deux axes de communication ont été priorités avec la valorisation de l'image de la BTK en premier lieu puis l'incitation à la collecte comme fil rouge de 2017 pour permettre de conserver les grands équilibres emplois ressources. Les actions de communication efficacement distribuées sur toute l'année ont débuté par une campagne de communication globale et un travail de renouvellement de l'affichage au niveau des points de vente au premier trimestre.



La deuxième édition de la caravane de l'épargne fut également un succès en avril et mai.

Enfin, une grande campagne nommée « Le point épargne BTK » sous forme de jeu concours en relais avec la première radio nationale avec des cadeaux à gagner a été mise en place. Cette action a également permis à la banque de développer de manière structurée sur les réseaux sociaux, Facebook en particulier.

Un pilotage des risques optimisé :

Afin de mener une stratégie de développement commercial tout en s'assurant de la maîtrise et la prévention des risques, un nouveau schéma délégataire a été mis en place au sein de la banque. Il reprend les principes majeurs de la politique de risque du groupe BTK (dont la charte a été diffusée en parallèle) ainsi que l'entrée progressive en vigueur de nouvelles réglementations bancaires plus contraignantes.

Stratégie de distribution :

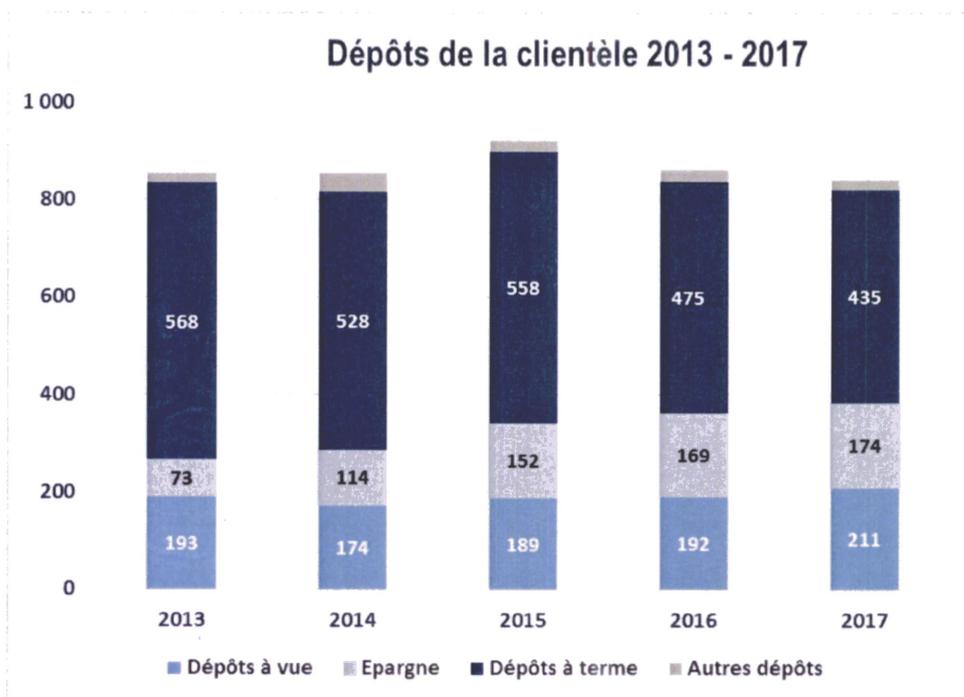
Les agences Retail étant bien distribuées sur les zones de concentration démographiques et à fort potentiel économique, la banque a continué sa stratégie de spécialisation des marchés en permettant aux grands comptes d'être suivis par des centres d'affaires dédiés.

La BTK en chiffres

	2017	2016	2015	2014	2013
Activité					
Dépôts à la clientèle	841 614	862 092	921 715	854 628	854 804
Emprunts et ressources spéciales	436 038	493 805	460 085	381 455	194 160
Créances sur clientèle	1 292 927	1 356 943	1 441 780	1 321 652	1 131 784
Portefeuille Titres	142 875	141 860	135 489	93 492	88 418
Valeurs immobilisées	28 803	33 291	33 154	32 150	28 085
Assise financière					
MNI	17 301	23 852	40 127	35 417	35 417
Commissions nettes	19 723	20 756	20 549	15 146	15 146
PNB	51 286	57 526	75 454	63 430	63 430
Frais de gestion	53 800	49 040	41 700	38 035	38 035
Résultats brut d'exploitation	-2 515	8 485	33 754	25 395	25 395
Résultats Net	-39 696	-82 543	6 070	10 439	10 439
Fonds propres (yc le résultat net)	123 308	84 001	167 555	162 132	152 662
Productivité					
Dépôts / effectif	1 818	1 907	2 210	2 214	2 388
Crédits / effectif	2 792	3 002	3 458	3 424	3 161
PNB / effectif	111	127	181	164	177
COEX	105%	85%	55%	60%	60%
Ratio de capital (FP/Total Actif)	7.8%	5.1%	9.9%	10.6%	11.3%
Rentabilité					
Résultat net / PNB	-77%	-143%	8%	16%	16%
ROE	-38%	-66%	4%	7%	6%
ROA	-2%	-5%	0%	1%	1%
Risque					
Taux des actifs classés	27.3%	28.2%	17.9%	15.7%	16.9%
Taux de couverture des actifs classés	60.1%	60.2%	61.4%	64.0%	58.5%
Ratios réglementaires					
LCR	110%	111.6%	111.3%	87.2%	na
Tier 1 (provisoire)	8.0%	3.3%	9.6%	10.8%	10.7%
Tier 2 (provisoire)	10.4%	5.5%	12.6%	13.9%	na
Effectifs & agences					
ETP fin de période	469	450	417	386	358
Agences / CA	37	37	34	27	24

ACTIVITES DE LA BANQUE

Dépôt de la clientèle

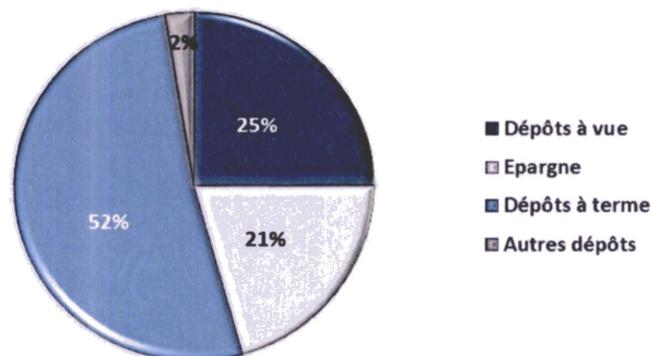


Malgré les tensions persistantes sur la liquidité constatées sur le marché, la BTK a vu en 2017 une évolution positive de ces dépôts clientèle (hors DAT), au travers de :

- ✓ une gestion dynamique de la trésorerie qui a permis de réduire de 8,3% les encours de dépôts à terme pour se situer à **435 MTND** à fin 2017 ;
- ✓ une hausse de 9,4% pour les DAV (+18.1 MTND) ; **211 MTND** à fin 2017 contre **192 MTND** une année auparavant ;
- ✓ une progression de 2,5% (+4.2 MTND) de l'encours de l'épargne passant de **169 MTND** au 31.12.2016 à **174 MTND** au 31.12.2017.

La structure des dépôts clientèle a évolué positivement : La part des dépôts à vue s'est améliorée passant de 22% à 25% en 2017. Celle relative aux dépôts à terme a baissé en 2017 passant de 55% à 52%.

Structure des dépôts de la clientèle 2017



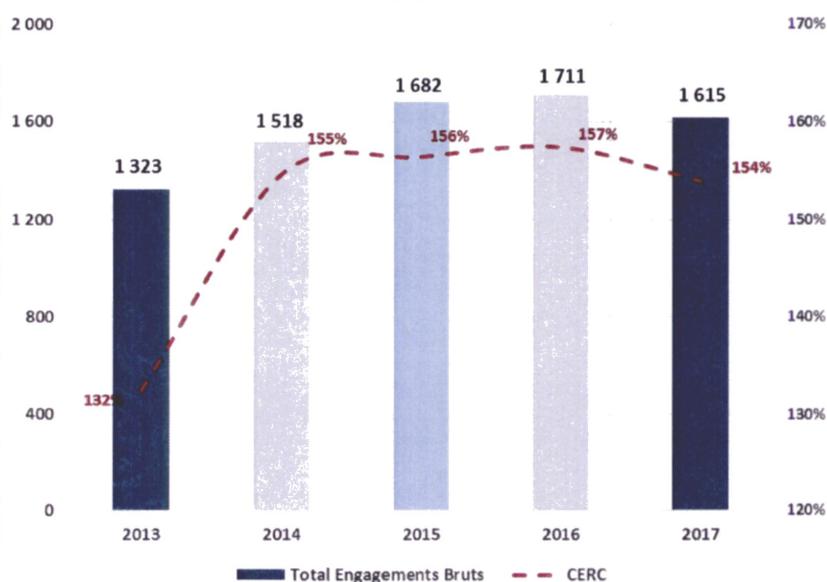
Crédits clientèle

Au 31.12.2017, l'encours brut des crédits clientèle s'élève à **1 615 MTND** contre **1 711 MTND** à fin 2016. Cette évolution s'explique par une politique systématique d'octroi de crédit plus qualitative.

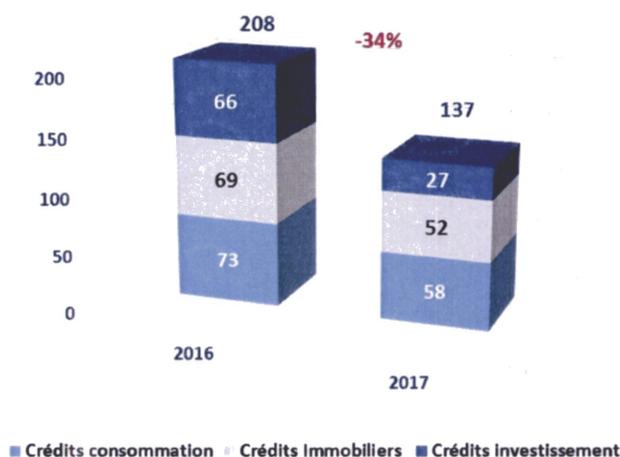
	2017	2016	2015	2014	2013
Crédits à court terme	416	439	552	536	423
Crédits à moyen et long terme	932	967	879	795	727
Créances impayés	267	306	252	188	173
Crédit brut à la clientèle	1 615	1 711	1 682	1 518	1 323
Couverture	322	354	240	196	171
Total net	1 293	1 357	1 442	1 322	1 152

La baisse de l'encours des crédits (-62 MTND) en 2017 est imputable essentiellement à la politique suivie par la banque (recouvrement / radiation de créances).

Evolution des Engagements Bruts 2013 - 2017



Production des crédits 2016 - 2017



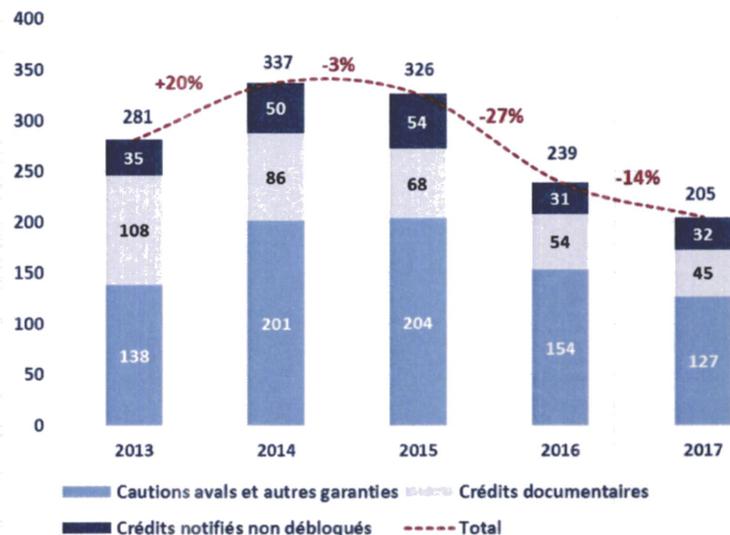
Production des crédits

Dans un objectif de faire baisser le ratio Emplois / Ressources Clientèle (CERC) et de le faire tendre vers les 100%, avec une politique de crédit plus sélective, la production des crédits en 2017 a été volontairement limitée à **137 MTND** contre **208 MTND** un an auparavant.

Engagements hors bilan

Le volume des engagements hors bilan a diminué de 14%, passant de **239 MTND** à fin 2016 à **205 MTND** à fin 2017. Cette baisse s'explique notamment par les travaux menés par la banque en matière de main levée de cautions, avals et autres garanties.

Engagements Hors Bilan 2013 - 2017



Emprunts et ressources spéciales

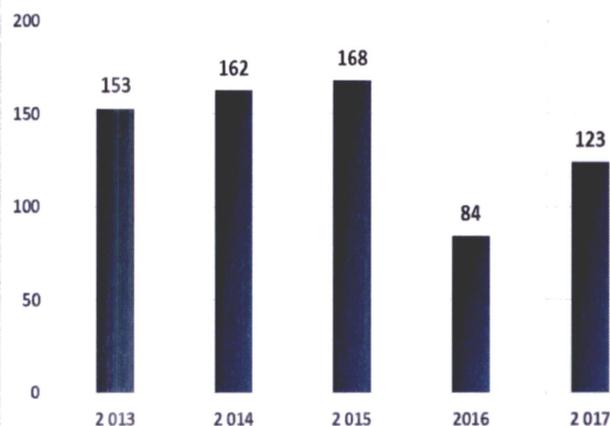
L'encours des emprunts et ressources spéciales s'est amorti naturellement de près de 12% pour s'établir à **430 MTND** à fin 2017 contre **488 MTND** une année auparavant.

	2017	2016	Variation	2015	2014	2013
Emprunts Obligataires	60 928	84 144	-27.6%	104 568	124 999	97 337
Ressources Spéciales	369 561	404 420	-8.6%	350 067	251 670	93 826
Total	430 489	488 564	-11.9%	454 635	376 669	191 163

Capitaux propres

Suite à l'augmentation du capital, les capitaux propres à fin 2017 s'établissent à **123 MTND** contre **84 MTND** en 2016 (2016 est l'année de restructuration).

CAPITAUX PROPRES 2013 - 2017



Portefeuille titres

L'encours du portefeuille commercial se situe à **99.2 MTND** fin 2017 contre **97.6 MTND** une année auparavant, soit une amélioration de 2%.

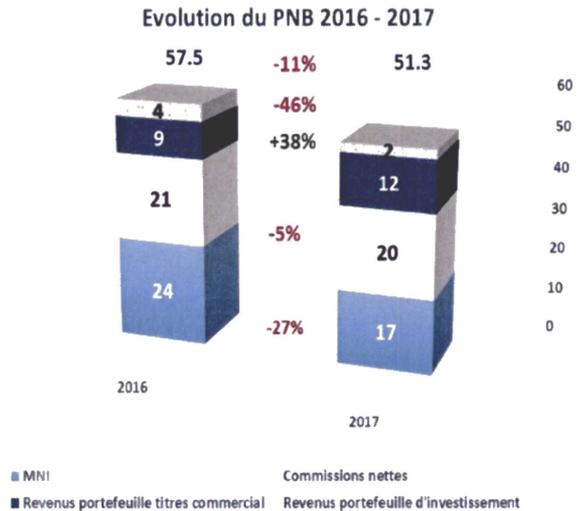
RESULTATS DE LA BANQUE

Produit net bancaire

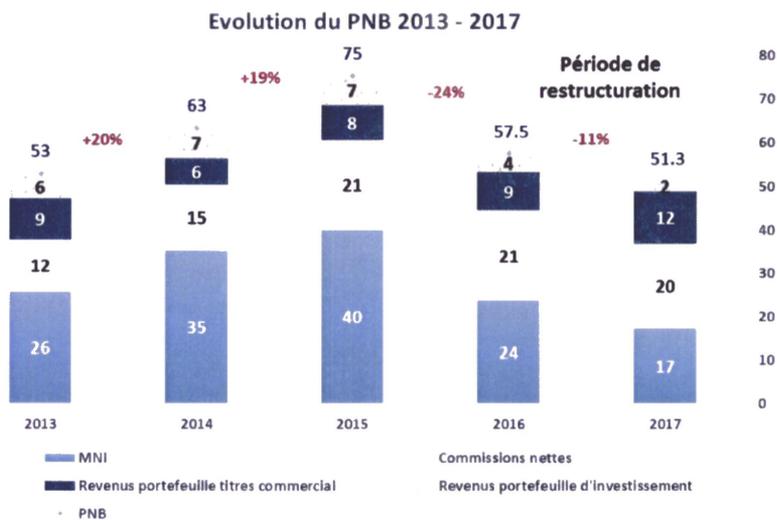
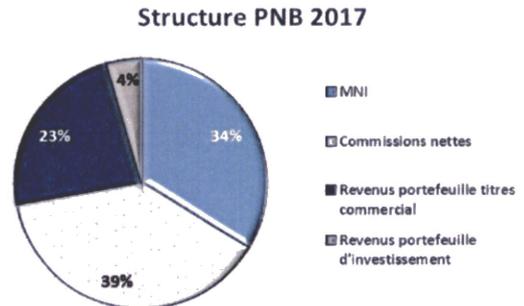
Au 31/12/2017, le Produit Net Bancaire affiche une baisse entre 2016 et 2017. Il s'affiche à **51.3 MTND** contre **57.5 MTND** un an auparavant.

Ceci s'explique essentiellement par :

- une volonté de poursuivre l'assainissement du portefeuille. A ce titre, la dotation des agios réservés est passée de 14 MTND à 17 MTND entre 2016 et 2017.
- les tensions sur la liquidité constatées sur le marché, ainsi que la baisse des marges sur les crédits (politique de « fly to quality »),
- le rendement du portefeuille commercial s'est amélioré de +38% (+3.3 MTND) grâce notamment au résultat de la salle de marché (+2.8 MTND).



La part de la MNI dans la structure du PNB passe de 41% à 34% sur un an. Celle relative au revenu du portefeuille financier passe de 15% à 23% sur un an glissant.



Marge nette d'intérêts :

	2017	2016	Variation	2015	2014	2013
Intérêts et revenus assimilés						
Intérêts des crédits à court terme	19 702	20 905	-6%	25 017	24 424	18 769
Intérêts des crédits à moyen & long terme	57 243	54 345	5%	59 335	50 167	39 011
Intérêts des comptes débiteurs	13 583	16 912	-20%	17 857	15 513	12 746
Intérêts des placements sur le MM	-613	1 032	-159%	1 444	2 645	1 662
Commissions d'engagement des crédits	165	308	-47%	249	155	159
Commissions d'aval & cautions	2 893	3 355	-14%	3 671	3 447	2 347
Total	92 972	96 857	-4%	107 573	96 351	74 694
Charges financières						
Intérêts des emprunts locaux et MM	5 806	5 042	15%	4 678	4 543	4 137
Intérêts des emprunts extérieurs à LMT	23 608	21 430	10%	16 248	9 569	2 466
Intérêts des emprunts obligataires	5 158	6 316	-18%	7 812	6 323	6 565
Intérêts des dépôts à vue et épargne de la clientèle	7 847	6 950	13%	5 968	4 582	3 181
Intérêts des dépôts et placements de la clientèle	33 253	33 267	0%	32 740	35 917	32 600
Total	75 671	73 005	4%	67 446	60 934	48 949
Marge nette d'intérêts	17 301	23 852	-27%	40 127	35 417	25 745

Les intérêts et revenus assimilés s'affichent à **92.9 MTND** au 31/12/2017, et diminuent de 4% sur un an :

- Les intérêts sur les crédits MLT ont augmenté de +5% sur un an passant ainsi de **54.3 MTND** en 2016 à **57.2 MTND** en 2017.
- Les intérêts sur les crédits CT ont baissé de -6% sur un an passant ainsi de **20.9 MTND** en 2016 à **19.7 MTND** en 2017.
- Les intérêts sur les comptes débiteurs ont baissé de -20% sur un an passant ainsi de **16.9 MTND** en 2016 à **13.6 MTND** en 2017.

Les charges financières s'affichent à **75.7 MTND** au 31/12/2017, en progression de 4% sur un an :

- Les intérêts des emprunts obligataires ont baissé de -18% sur un an passant ainsi de **6.3 MTND** en 2016 à **5.2 MTND** en 2017.
- Les intérêts des ressources spéciales ont augmenté de +10% sur un an passant ainsi de **21.4 MTND** en 2016 à **23.6 MTND** en 2017.
- Les intérêts des emprunts interbancaires ont augmenté de +15% sur un an passant ainsi de **5 MTND** en 2016 à **5.8 MTND** en 2017.

Commissions :

	2017	2016	Variation	2015	2014	2013
Commissions d'étude et de gestion	3 787	3 723	2%	4 015	3 517	2 501
Commissions sur opérations bancaires en dinars	14 344	15 449	-7%	14 365	9 210	6 630
Commissions sur opérations de change et opérations extérieur	2 356	2 964	-20%	3 089	2 843	3 574
Commissions brutes	20 488	22 136	-7%	21 469	15 570	12 705
Commissions encourues	-765	-1 380	-45%	-1 380	-424	-593
Total	19 723	20 756	-5%	20 756	15 146	12 112

Les commissions brutes s'affichent à **20.5 MTND** au 31/12/2017, en baisse de 7% sur un an. Cette diminution s'explique essentiellement par la baisse des commissions dites sanctions entre 2016 et 2017 suite aux divers travaux de restructuration du portefeuille crédit.

Revenu portefeuille commercial :

	2017	2016	En %	2015	2014	2013
Gains sur opérations financières(change)	6 064	3 825	59%	3 267	2 653	7 560
Intérêt sur bons de trésor et obligations	5 920	5 548	7%	4 701	3 292	1 729
+/- Value sur titres commerciaux (actions)		-681	na	16	-114	
Total	11 984	8 692	38%	7 984	5 831	9 289

Le revenu du portefeuille commercial s'élève à **12 MTND** à fin 2017, soit une progression de +38% sur un an grâce à :

- La solide performance de la salle de change (+74%),
- L'amélioration du rendement des BTA (+7%).

Revenu portefeuille d'investissement :

	2017	2016	Variation	2015	2014	2013
EI ISTIFA		170	-100%	2 418	3 100	1 918
AIL		1 710	-100%	1 710	1 425	1 283
TUNIS CENTER	341	683	-50%	683	683	683
SICAF			-	396	25	396
STPI	-	-		-	-	210
DIVIDENDES filiales	341	2 563	-87%	5 207	5 233	4 490
SICAV	16	16	-2%	15	15	13
VERITAS	64	64	0%	64	65	59
SPFT CARTHAGO	17	58	-71%	193	168	106
APAVE	32	10	224%	23	18	23
TANKMED	1 320	1 044	26%	864	600	360
STEG INTERNATIONAL	150	150	0%	150	150	75
SOTULUB	68	68	0%	-	114	91
TITF	-	-			304	-
TUNISIENNE ENGINEERING ET CONSTRUCTION INDUSTRIELLE	-	-		-	-	40
DIVIDENDES autres participations	1 667	1 410	18%	1 309	1 434	727
Jetons de présences	269	253	6%	278	369	545
TOTAL DIVIDENDES	2 278	4 226	-46%	6 794	7 036	5 762

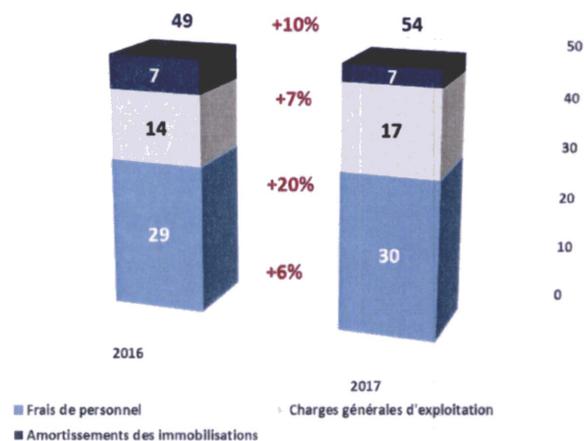
Les dividendes s'élèvent à **2.3 MTND** à fin 2017, en baisse de -46% sur un an glissant du fait des travaux de restructuration des filiales engagés. Le revenu des filiales est passé ainsi de **2.6 MTND** en 2016 à **0.3 MTND** en 2017. Cette baisse a été compensée partiellement par le revenu provenant des autres participations (73% du revenu du portefeuille d'investissement).

Frais de Gestion

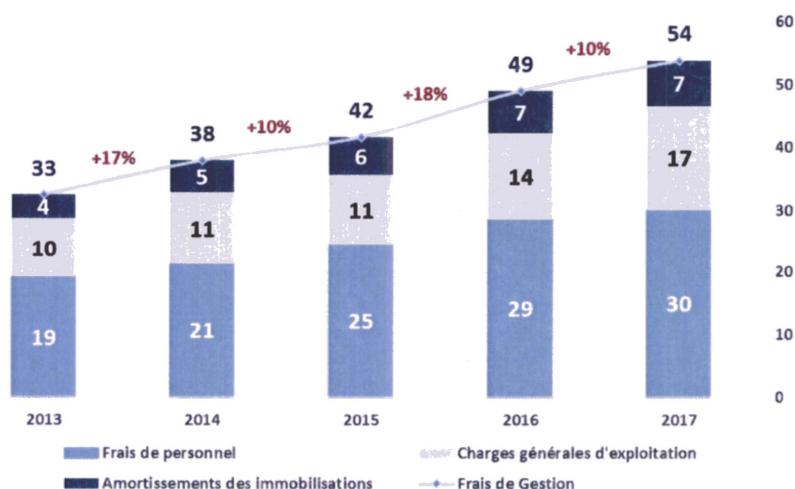
Au 31/12/2017, les frais de gestion s'élèvent à **54 MTND**, en progression de 10% sur un an.

- Les frais du personnel se portent à **30.2 MTND**, en progression de 6% sur un an, malgré deux augmentations sectorielles successives de 6.6% pour les années 2016 et 2017 avec effet rétroactif.
- Les charges générales d'exploitation se portent à **16.5 MTND**, en hausse de 20% (chantier de restructuration, et appui de l'actionnaire majoritaire).
- Les dotations aux amortissements progressent de 7% sur un an.

Evolution des Frais de Gestion 2016 - 2017



Evolution des Frais de Gestion 2013 - 2017



Coefficient d'Exploitation

Le coefficient d'exploitation s'établit ainsi à 105% en 2017 contre 85% à la même période en 2016.

Coût du risque

Au 31/12/2017, le coût du risque s'est nettement amélioré passant de 84.3 MTND en 2016 à **32.6 MTND** en 2017 (-61%). Cette amélioration résulte des importants travaux de restructuration et de recouvrement menés par la BTK en 2017.

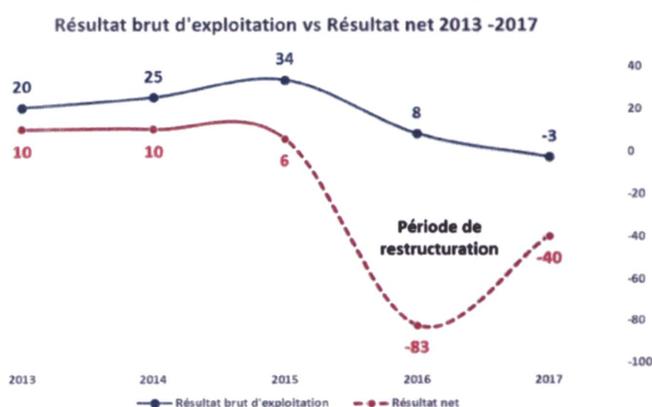
Il se décompose essentiellement comme suit :

- **21 MTND** : coût de risque individuel
- **8.5 MTND** : impact décote de garanties
- **0.9 MTND** : perte sur comptes gelés
- **1.2 MTND** : pertes sur abandons et radiations de créances
- **1 MTND** : provision collective

	2017	2016	Variation	2015	2014	2013
Provisions sur créances clientèle	-17 043	82 449	na	23 380	14 523	12 045
Provisions collectives	980	1 500	-34.7%	1 450	1 400	1 388
Provisions pour risque et charges						859
Pertes sur créances	48 665	359	na	1 405	219	
Coût du risque	32 602	84 308	-61.3%	26 235	16 142	14 292

Résultat net

Le résultat net s'affiche à **-39.7 MTND** à fin 2017 en amélioration de 52% par rapport à celui de 2016.



Normes prudentielles et gestion des risques :

Ratios réglementaires :

Ratios réglementaires	2017	2016	2015	2014	2013
LCR	110%	111.6%	111.3%	87.2%	na
Tier 1*	8.0%	3.3%	9.6%	10.8%	10.7%
Tier 2*	10.4%	5.5%	12.6%	13.9%	na

Le ratio de solvabilité provisoire (**TIER2**) s'affiche à **10.4%** à fin 2017 pour un minimum réglementaire de 10%.

Le **LCR** s'affiche à **110%** à fin 2017, pour un minimum réglementaire de 80%.



Créances classées et couverture :

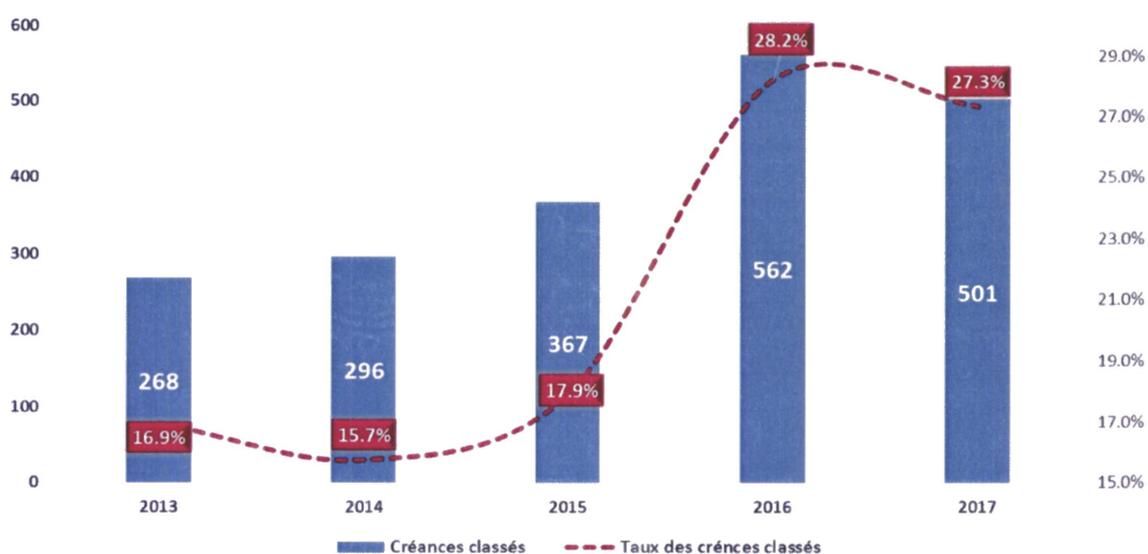
	2017	2016	Variation		2015	2014	2013
			en MTND	en %			
Créances courantes	1 335 343	1 432 451	-97 108	-7%	1 681 832	1 586 826	1 314 891
Créances classées	501 349	561 816	-60 467	-11%	366 599	296 174	268 219
Total des créances (Bilan & Hors Bilan)	1 836 692	1 994 267	-157 575	-8%	2 048 431	1 883 000	1 583 110
Agios Réservés	113 307	129 003	-15 696	-12%	99 202	84 962	70 308
Provisions collectives	12 095	11 115	980	9%	9 615	8 165	6 765
Provisions affectées aux créances classées	196 533	213 560	-17 027	-8%	131 111	107 731	93 208
Total des provisions et agios réservés	321 935	353 678	-31 743	-9%	239 928	200 858	170 281
Taux de couvertures des créances classées	60.12%	60.20%	- 0.1 Pts		61.41%	64.03%	58.48%
Créances classées hors agios réservés	396 464	437 159	-40 695	-9%	272 589	214 258	204 585
Taux de couverture des créances hors agios réservés	49.6%	48.9%	+0.7 Pts		48.1%	50.3%	45.6%
Taux des créances classées	27.3%	28.2%	- 0.9 Pts		17.9%	15.7%	16.9%
Taux des créances classées nettes des agios réservés	22.9%	23.4%	- 0.5 Pts		13.9%	11.9%	13.5%

Les créances classées s'élèvent à fin 2017 à **501 MTND** ; soit en baisse de -11% sur un an glissant.

Le niveau de provisionnement assure une couverture à hauteur de 60.1% du total des créances classées.

Le taux du CDL s'améliore à 27.3% à fin 2017 contre 28.2% à fin 2016. Hors agios réservés, il s'élève respectivement à 22.9% et 23.4%.

Taux du CDL 2013 - 2017



A hand holding a stethoscope over a group of diverse human silhouettes. The background is a light, textured grey. The silhouettes are in various colors: black, dark grey, light grey, and red. The hand is in the foreground, holding the stethoscope which is positioned over the silhouettes. The text 'Gestion des Ressources Humaines' is overlaid on the lower left part of the image.

Gestion des Ressources Humaines

Un nouvel organigramme

Au niveau de la fonction ressources humaines, l'année 2017 a été marquée par la mise en place d'un nouvel organigramme qui a pu préserver la stabilité des acquis d'une grande majorité de collaborateurs et qui a permis de franchir une nouvelle étape en définissant les nouvelles priorités de la banque concernant les prestations de chaque entité.

Valorisation du capital humain

Une grande importance a été accordée à l'environnement de travail de tous les collaborateurs. Une enquête d'opinion, l'« Enquête DIAPASON », a été menée dans ce sens par un institut indépendant reconnu et ce pour recenser les avis concernant notamment : la transformation des métiers de la banque, la digitalisation, le management, les conditions de travail et la gestion des ressources humaines.



La BTK accorde une importance capitale à ses Ressources Humaines notamment en matière de développement de compétences et de formation professionnelle. Comparés à l'exercice 2016, les résultats en matière de formation, en 2017, ont connu une évolution au niveau du budget dépensé, du nombre des collaborateurs formés et des sessions réalisées.

Evolution nombre de sessions **+35%**

Evolution nombre de bénéficiaires **+22%**

Evolution coût de formation **+10%**

Ces formations ont touché près de 75 % des effectifs et ont porté sur des domaines aussi bien techniques que comportementaux.

Etant en parfaite adéquation avec les orientations stratégiques de la banque ainsi que les exigences métiers domaines d'activité, toutes ces formations ont trait à des sujets spécifiques portant sur :

- Le Recouvrement des créances et gestion des impayés,
- La Gestion des risques, Bâle II, Bâle III,
- La Gestion des garanties,
- Les Opérations à l'international, CREDOC, REMDOC,
- La Comptabilité, les Normes IFRS, OPCVM,
- La Facturation, RH, Informatique, langues.

Un cursus de formation est organisé chaque année au profit des nouveaux collaborateurs affectés dans le Réseau Commercial. Ce cursus contient un socle de formations

techniques et réglementaires (réglementation bancaire, réglementation de change, produits et services de la banque) ainsi que des formations comportementales permettant de développer le savoir-être des nouvelles recrues (techniques d'accueil, communication, relation client).

Tous ces aspects logistiques et ingénierie de la formation ont pour objet de garantir un meilleur retour sur investissement et offrir à la banque l'opportunité de consolider sa position concurrentielle dans le secteur bancaire.

Un certain nombre d'agences ont été rénovées pour permettre aux équipes commerciales de travailler et d'accueillir les clients dans de meilleures conditions. Le siège a aussi fait l'objet d'un certain nombre de travaux de réfection, améliorant là encore les conditions de travail des collaborateurs.



Organes d'administration & de direction



Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est une instance collégiale qui représente collectivement l'ensemble des actionnaires et qui agit en toutes circonstances dans l'intérêt social de la banque. Le Conseil contrôle la rentabilité et la sécurité des actifs, la politique de dividendes, les responsabilités sociétales envers les employés, les clients, les fournisseurs, les communautés avec lesquelles la banque est en contact par ses activités.

Il détermine les orientations et les politiques générales de la banque et veille à leur mise en œuvre.

Les fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général

Le Président organise, dirige et anime les travaux du Conseil d'Administration dont il rend compte à l'Assemblée Générale. Il veille à la réalisation des options arrêtées par le Conseil.

Le Directeur Général est nommé par le Conseil d'Administration, il assume sous sa responsabilité la direction générale de la société. Il représente la société dans ses rapports avec les tiers. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société, dans la limite de l'objet social et sous réserve des attributions que la loi et les statuts de la banque réservent expressément à l'Assemblée Générale et au Conseil.

La Composition du Conseil d'Administration

Les membres du Conseil sont sélectionnés pour leur qualification, leur expertise et leur maîtrise des spécificités de la gestion et du développement des activités stratégiques, financières, et opérationnelles de la banque et leur capacité d'analyse.

- Monsieur Radhi MEDDEB (Président du Conseil d'administration) ;
- BPCE International et Outre-Mer (BPCE International), représentée par Monsieur Olivier VIMARD¹ en remplacement de Frédéric GOUPY ;
- Monsieur Jean-Pierre LEVAYER ² (Vice-Président du Conseil d'administration en remplacement de Philippe GARSUAULT) ;
- Monsieur Yvan de La PORTE du THEIL ;
- Monsieur Sylvain FAURE ;
- Monsieur Gonzague de VILLELE ;
- L'Etat tunisien représenté par Madame Sonia ZOGHLAMI ;
- Monsieur Anis ATTIA ;
- Le KIA ³ (Kuwait Investment Authority), représenté par Monsieur Mohamed Saad AL MNIFI ;(en remplacement de M Nabil AL ABDELJALIL)
- Monsieur Meshari Fahd AL OUDA (en remplacement de M Mohamed AL MOUTAYRI) ;
- Madame Myriam LYAGOUBI : Administratrice Indépendante ;

1- Depuis 12 Mai 2017
 2- Depuis février 2017
 3- Depuis novembre 2017

- Madame Danièle BESSIS : Administratrice Indépendante (en remplacement de Mr Mohsen GHANDRI devenu Conseiller auprès du CA de la BTK).

En 2017, le Conseil d'administration s'est réuni à neuf reprises.

Comité des nominations et rémunérations de la banque

Mission

Donne au Conseil un avis sur le recrutement, la désignation, ou la révocation des mandataires sociaux et propose la rémunération et les indemnités des dirigeants de la banque.

Composition

Le comité des nominations et rémunérations est composé des membres suivants :

- Monsieur Jean-Pierre LEVAYER (Président du Comité depuis février 2017 en remplacement de M Philippe GARSUAUT) ;
- Monsieur Radhi MEDDEB (depuis novembre 2017) ;
- Madame Sonia ZOGHLAMI ;
- Monsieur Mohamed Saad Al MNIFI (en remplacement de Mohamed AL MOUTAYRI depuis novembre 2017).

Activité

En 2017, le Comité des nominations et rémunérations s'est réuni cinq fois.

Comité Permanent d'Audit Interne

Mission

Veille au bon fonctionnement du système de contrôle interne et assure la supervision des activités entreprises dans ce domaine. Il procède à la vérification de l'authenticité des informations fournies et à l'appréciation de cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques.

Composition

Le Comité Permanent d'Audit Interne de la banque se compose de cinq membres :

- Madame Myriam LYAGOUBI : Présidente du Comité en remplacement de M Chekib NOUIRA depuis février 2017 ;
- Monsieur Olivier VIMARD en remplacement de Frédéric GOUPY depuis février 2017 ;
- Monsieur Yvan de La PORTE du THEIL ;
- Monsieur Anis ATTIA ;

- Monsieur Meshari Fahd AL OUDA en remplacement de Mohamed Al MOUTAYRI depuis Mai 2017.

Activité

En 2017, le Comité Permanent d'Audit Interne s'est réuni à six reprises.

Comité des Risques de la banque

Mission

Assiste le Conseil d'administration dans la conception et la mise à jour d'une stratégie de gestion de tous les risques et la fixation des limites d'exposition et des plafonds opérationnels au travers d'une politique des risques formalisée.

Composition

Le Comité des Risques de la banque se compose des membres suivants :

- Madame Danièle BESSIS : Présidente du Comité en remplacement de M Mohsen GHANDRI depuis novembre 2017 ;
- Madame Sonia ZOGHLAMI ;
- Monsieur Sylvain FAURE ;
- Monsieur Gonzague de VILLELE ;
- Monsieur Mohamed Saad Al Mnifi en remplacement de M NABIL AL ABDELJALIL depuis novembre 2017.

Activité

En 2017, le Comité des Risques de la banque s'est réuni à six reprises.

Etats financiers individuels

Bilan au 31 Décembre 2017

(Unité : en milliers de Dinars)

	2017	2016	Variation	En %
ACTIF				
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	36 634	37 616	-982	-3%
Créances sur les établissements bancaires et financiers	56 355	62 124	-5 769	-9%
Créances sur la clientèle	1 292 927	1 356 943	-64 016	-5%
Portefeuille-titres commercial	99 171	97 571	1 599	2%
Portefeuille d'investissement	43 704	44 289	-585	-1%
Valeur immobilisées	28 803	33 291	-4 487	-13%
Autres actifs	25 009	18 101	6 907	38%
TOTAL ACTIF	1 582 603	1 649 936	-67 334	-4%
PASSIF				
Banque centrale et CCP	45 000	15 000	30 000	200%
Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	72 150	137 170	-65 020	-47%
Dépôt & avoirs de la clientèle	841 614	862 092	-20 478	-2%
Emprunts & ressources spéciales	436 038	493 805	-57 767	-12%
Autres passifs	64 493	57 867	6 626	11%
TOTAL PASSIF	1 459 295	1 565 935	-106 640	-7%
CAPITAUX PROPRES				
Capital	180 000	100 000	80 000	80%
Réserves	61 769	61 769	0	0%
Autres capitaux propres	3 157	3 604	-447	-12%
Résultats reportés	-81 922	1 172	-83 094	-7092%
Résultat de la période	-39 696	-82 543	42 847	-52%
TOTAL CAPITAUX PROPRES	123 308	84 001	39 307	47%
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	1 582 603	1 649 936	-67 333	-4%

Etat des Engagements Hors Bilan**Au 31 Décembre 2017**

(Unité : en milliers de Dinars)

	2017	2016	Variation	En %
PASSIFS EVENTUELS				
Cautions, Avals et autres garanties données	126 749	153 693	-26 944	-18%
Crédits documentaires	45 321	54 340	-9 019	-17%
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	172 070	208 033	-35 963	-17%
ENGAGEMENTS DONNES				
Engagements de financement donnés	31 544	30 287	1 257	4%
Engagements de financement donnés sur découvert mobilisé	450	860	-410	-48%
Engagements sur titres	176	296	-120	-41%
Garanties données	19 100	15 000	4 100	27%
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	51 270	46 443	4 827	10%
ENGAGEMENTS RECUS				
Garantis de remboursement du crédit	11 397	5 471	5 926	108%
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	11 397	5 471	5 926	na

Etat de résultat
Période du 01 Janvier 2017 au 31 Décembre 2017

(Unité : en milliers de Dinars)

	2017	2016	Variation	En %
Produits d'exploitation bancaire				
Intérêts et revenus assimilés	92 972	96 857	-3 885	-4%
Commissions	20 488	22 136	-1 647	-7%
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	11 984	8 692	3 292	38%
Revenus du portefeuille d'investissement	2 278	4 226	-1 948	-46%
Total produits d'exploitation bancaire	127 722	131 911	-4 189	-3%
Charges d'exploitation bancaire				
Intérêts courus et charges assimilées	-75 671	-73 005	-2 666	4%
Commissions courues	-765	-1 380	615	-45%
Total charges d'exploitation bancaire	-76 436	-74 385	-2 051	3%
PRODUIT NET BANCAIRE	51 286	57 526	-6 240	-11%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif	-32 602	-84 308	51 706	-61%
Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	-721	1 390	-2 111	ns
Autres produits d'exploitation	437	415	22	5%
Frais de personnel	-30 154	-28 557	-1 597	6%
Charges générales d'exploitation	-16 514	-13 807	-2 707	20%
Dotations aux amortissements sur immobilisations	-7 132	-6 677	-456	7%
RESULTAT D'EXPLOITATION	-35 401	-74 018	38 617	-52%
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	-4 011	-8 246	4 235	-51%
RESULTAT AVANT IMPOT	-39 411	-82 263	42 852	-52%
Impôt sur les bénéfices	-285	-280	-5	2%
RESULTAT NET	-39 696	-82 543	42 847	-52%
MNI	17 301	23 852	-6 551	-27%
COEX	105%	85%	+19.7 Pts	

Etat des flux de trésorerie
Période du 01 Janvier 2017 au 31 Décembre 2017

(Unité : en milliers de Dinars)

	2017	2016	Variation	En %
ACTIVITE D'EXPLOITATION				
Produits d'exploitation bancaire encaissés	109 152	112 946	-3 794	-3%
Charges d'exploitation bancaire décaissées	-96 476	-92 758	-3 718	4%
Prêts et avances/ remboursement prêts & avances accordés à la clientèle	87 090	-17 642	104 732	-594%
Dépôts/ retrait de dépôts de la clientèle	-11 058	-58 449	47 391	-81%
Titres de placement	-1 599	-852	-747	88%
Sommes versées au personnel & créditeurs divers	-30 106	-28 387	-1 719	6%
Autres flux de trésorerie	12 693	42 495	-29 802	-70%
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	69 696	-42 647	112 343	-263%
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	2 413	4 990	-2 577	-52%
Acquisitions/ cessions sur portefeuille d'investissement	585	-4 130	4 715	-114%
Acquisitions/ cessions sur immobilisations	-2 557	-6 609	4 052	-61%
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	441	-5 749	6 190	-108%
ACTIVITES DE FINANCEMENT				
Augmentation du capital	80 000	na	na	na
Remboursement d'emprunts	-47 979	-20 424	-27 555	135%
Augmentation/ diminution ressources spéciales	-38 429	54 350	-92 779	-171%
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	-6 408	33 926	-40 334	-119%
Variation nette des liquidités et équivalent de liquidités au cours de l'exercice	63 729	-14 470	78 199	-540%
Liquidités et équivalents de liquidité au début de l'exercice	-96 542	-82 072	-14 470	18%
Liquidités et équivalents de liquidité à la fin de l'exercice	-32 813	-96 542	63 729	-66%

Groupe BTK consolidé



Le groupe BTK compte huit filiales organisées autour de deux pôles :

- un pôle financier, qui regroupe six filiales dans le conseil et l'intermédiation financière, le leasing, le recouvrement, ainsi qu'une société d'investissement à capital fixe, une société d'investissement à capital risque,
- un pôle immobilier financier qui regroupe trois filiales immobilières.

Filiales financières

1995 Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière (SCIF)

1996 Arab International Lease (AIL)

2000 Société de Recouvrement des Créances (El Istifa)

2000 Société Univers Obligations (SICAV)

2001 Société Univers Invest (SICAR)

2003 Société Univers Participation (SICAF)

Filiales immobilières et touristiques

1990 Société Tunis Center (STC)

2006 Société Tunisienne de Promotion des Pôles Immobiliers et Industriels (STPI)

2009 La Méditerranéenne d'Aménagement Industriel (MEDAI)

L'investissement initial de la BTK est de **49.5 MTND** dont 72% pour les filiales. Au 31/12/2017, la valorisation s'élève à **100.6 MTND** dont :

- Une + Value : **+55.9 MTND** dont **33.8 MTND** provenant des Filiales,
- Une - Value (provision) : **-5,6 MTND** liée principalement à la couverture des Participations autres que Filiales (27% tourisme - 22% Agricole et 35% industrie (STIP)) et à la filiale SCIF.

Les dividendes constatés en 2017 s'élèvent à **2 MTND** dont 83% proviennent des participations autres que filiales. Seule Tunis Center a distribué des dividendes au titre de 2016.

Le tableau ci-dessous montre les participations entrant dans le périmètre de consolidation de la BTK par métier.

Sociétés	Secteur d'activité	Pourcentage de contrôle
El Istifa	Recouvrement des créances	100%
SCIF	Intermédiation boursière	80%
Univers Invest SICAR*	Société d'investissement à capital risque	64%
AIL	Leasing	95%
Univers Participation SICAF	Société d'investissement à capital fixe	99%
STPI	Promotion immobilière	30%
Tunis Center	Promotion immobilière	23%
MEDAI	Promotion immobilière	30%

*le reste du capital est réparti comme suit : 10% El-Istifa, 9% AIL, 7% Tunis center et 4% SCIF.

Recouvrement

EL-ISTIFA

Activité : Recouvrement pour propre compte et pour compte de tiers (BTK)

Capital social : 0.3 Millions de Dinars (100% BTK)

Effectif : 12 collaborateurs (dont 2 détachés BTK)

Crédit-Bail

AIL – Arab International Lease

Activité : Le leasing immobilier et mobilier

Capital social : 25 Millions de Dinars (95% BTK)

Effectif : 39 collaborateurs (dont 3 détachés BTK)

Marché financier

SCIF

Activité : Intermédiation en bourse - montage financier (EO BTK-AIL) – Gestion OPCVM (UO SICAV)

Capital social : 1 MTND (80% BTK)

Effectif : 8 Collaborateurs (1 détaché BTK)

Capital investissement

UI SICAR (BTK à 64% direct - 77% indirect)

Objet : Capital Risque - Participations pour compte propre et pour compte de tiers dans le capital de sociétés.

Capital social : 5 MTND

Fonds gérés Disponibles : 6.3 MTND (dont AIL : 3 MTND – et ISTIFA : 1.9 MTND)

Effectif : 2 collaborateurs

UP SICAF (BTK : 95.5% direct - 98.8% en indirect)

Objet : Gestion du portefeuille participation en difficulté acquis auprès de la BTK

Effectif : 1

Portefeuille acquis auprès de BTK au dinar symbolique (66 Sociétés valorisées à **23,7 MTND**).

Capital social : 500 mTND

Immobilier

STPI (BTK - 30%)

Activité : Promotion immobilière et particulièrement l'aménagement de zones industrielles

Capital : 4 MTND

Effectif : 6 collaborateurs

Projet : Aménagement de la Z.I "El AGBA" dénommée "InnoPark" couvrant 43 hectares. et la construction d'une Zone d'appui « centre de vie » destinée aux PME opérant dans des secteurs non polluants et des services d'assistance et d'accompagnement.

Tous les terrains sont vendus, il reste la cession de la partie immobilière (Centre de Vie)

MEDAI (30% BTK et 49% BPCE International)

Capital : 1 MTND

Effectif : 1 collaborateur

Projet : Aménagement de la Z.I "Medjez el Bab" couvrant 85 hectares acquis au dinar symbolique et la construction d'une Zone d'appui « centre de vie ».

Projet en cours (approbation de l'API du PAD)

PERIMETRE DE CONSOLIDATION :

Le périmètre de consolidation comprend toutes les sociétés sur lesquelles la BTK exerce un contrôle exclusif, ainsi que les sociétés sur lesquelles elle exerce une influence notable. Le périmètre de consolidation du groupe BTK et les méthodes de consolidation utilisées se présentent ainsi :

Dénomination	Secteur	Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Méthode de consolidation
BTK	Financier	100%	100%	Intégration globale
EL ISTIFA	Financier	100%	100%	
SCIF	Financier	80%	80%	
Univers Invest SICAR	Financier	87%	87.34%	
AIL	Financier	95%	95%	
Univers participations SICAF	Financier	100%	99.79%	
Tunis Center	Immobilier	22.75%	22.75%	Mise en équivalence
STPI	Immobilier	30%	30%	
MEDAI	Immobilier	30%	30%	

Toutes les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation, ont pour pays de résidence la Tunisie.

Faits marquants 2017 :

- AIL : Restructuration du portefeuille et migration vers un nouveau système d'information,
 - ISTIFA : Baisse du recouvrement pour propre compte (portefeuille des créances initial acquis auprès de la BTK), et rachat d'un nouveau portefeuille auprès de la BTK,
 - SCIF : Restructuration et compression des charges,
 - UI SICAR : Compression des charges,
 - Tunis Center : Encaissement des dividendes (15%), lancement de l'appel d'offre de cession d'un bloc d'actions.
-
- Le résultat d'exploitation consolidé s'est nettement amélioré en 2017 et s'élève à - 45.1 MTND contre -77.2 MTND en 2016.
 - Le résultat net à fin 2017 s'élève à - 72.7 MTND contre -61.8 MTND en 2016 sous l'impact de l'IS différé.

Etat financiers CONSOLIDES

Bilan consolidé au 31 Décembre 2017

(Unité : en milliers de Dinars)

	2017	2016	Variation	En %
ACTIF				
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	36 636	37 625	-989	-3%
Créances sur les établissements bancaires et financiers	43 509	37 045	6 464	17%
Créances sur la clientèle	1 293 645	1 368 931	-75 286	-5%
Opérations de leasing	193 355	202 283	-8 928	-4%
Portefeuille-titres commercial	114 969	112 325	2 644	2%
Portefeuille d'investissement	9 552	10 083	-532	-5%
Titres mis en équivalence	1 376	1 595	-219	-14%
Valeur immobilisées	50 974	53 548	-2 574	-5%
Autres actifs	59 806	77 125	-17 319	-22%
TOTAL ACTIF	1 803 822	1 900 560	-96 738	-5%
PASSIF				
Banque centrale et CCP	45 000	15 000	30 000	200%
Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	185 547	169 133	16 414	10%
Dépôt & avoirs de la clientèle	846 841	866 901	-20 060	-2%
Emprunts & ressources spéciales	465 258	599 919	-134 661	-22%
Autres passifs	110 603	94 633	15 970	17%
TOTAL PASSIF	1 653 249	1 745 586	-92 337	-5%
INTERETS MINORITAIRES				
Part des intérêts minoritaires dans les réserves	16 779	16 424	355	2%
Part des intérêts minoritaires dans le résultat de l'exercice	1 911	1 238	673	54%
Total des intérêts minoritaires	18 689	17 662	1 027	6%
CAPITAUX PROPRES				
Capital	180 000	100 000	80 000	80%
Réserves consolidés	26 575	99 148	-72 573	-73%
Résultat consolidé de l'exercice	-74 691	-61 836	-12 855	21%
TOTAL CAPITAUX PROPRES	131 884	137 312	-5 428	-4%
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	1 803 822	1 900 560	-96 738	-5%

Etat de résultat consolidé
Période du 01 Janvier 2017 au 31 Décembre 2017
 (Unité : en milliers de Dinars)

	2017	2016	Variation	En %
Produits d'exploitation bancaire				
Intérêts et revenus assimilés	91 191	95 705	-4 514	-5%
Intérêts et revenus assimilés de l'activité de leasing	20 297	20 736	-439	-2%
Commissions	20 852	22 270	-1 418	-6%
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	12 000	8 692	3 308	38%
Revenus du portefeuille d'investissement	1 880	2 205	-325	-15%
Total produits d'exploitation bancaire	146 220	149 608	-3 388	-2%
Charges d'exploitation bancaire				
Intérêts courus et charges assimilées	-75 618	-72 956	-2 662	4%
Intérêts courus et charges assimilées liés à l'activité leasing	-9 702	-11 657	1 956	-17%
Commissions encourues	-933	-1 106	173	-16%
Total charges d'exploitation bancaire	-86 252	-85 719	-533	1%
PRODUIT NET BANCAIRE				
	59 969	63 889	-3 920	-6%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif	-47 135	-89 232	42 097	-47%
Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	-164	1 390	-1 554	-112%
Autres produits d'exploitation	5 326	5 409	-83	-2%
Frais de personnel	-35 400	-33 493	-1 907	6%
Charges générales d'exploitation	-19 461	-17 145	-2 316	14%
Dotations aux amortissements sur immobilisations	-8 082	-7 775	-307	4%
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	-219	-233	14	-6%
RESULTAT D'EXPLOITATION	-45 166	-77 190	32 024	-41%
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	-4 524	-9 462	4 938	-52%
Impôt sur les bénéfices	-23 091	26 054	-49 145	-189%
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	-72 781	-60 598	-12 183	20%
Part des intérêts minoritaires	-1 911	-1 238	-673	54%
RESULTAT NET	-74 691	-61 836	-12 855	21%

ANNEXES



Présentation des filiales du GROUPE BTK

El Istifa – Société de recouvrement des créances

Secteur	Taux de contrôle (%)	Part dans les capitaux propres (%)	Méthode de consolidation
Financier	100	100	Intégration globale

Objet : Acquisition de créances pour son propre compte et recouvrement de créances pour le compte de tiers

Régime juridique : SA régie par la loi N° 4-98 du 02/02/98 relative aux sociétés de recouvrement des créances

Capital social : 300 mille dinars

Date de constitution : 18 septembre 2000

Agrément : Agrément du Ministère des Finances du 06/06/2000

Siège social : 11, Rue Hédi Nouria - Imm. BTK-Groupe BPCE - 1001 Tunis

Président du Conseil d'Administration : M. Yves BORDIER (Cadre BTK-Groupe BPCE)

Directeur Général : M. Larbi SKOURI (Cadre BTK-Groupe BPCE)

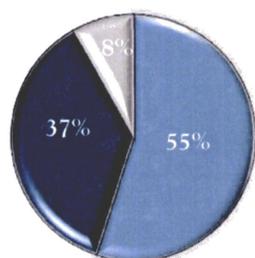
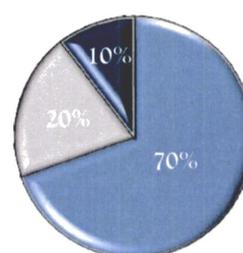
Commissaire aux comptes : Les Commissaires Aux Comptes Associés « MTBF »

Effectif : 12 collaborateurs (dont 3 détachés BTK)

L'ensemble des créances cédées par la Banque Tuniso-Koweitienne-Groupe BPCE à la société, le long de la période 2000 – 2004, s'est élevé à 221 Millions de Dinars, et a regroupé 103 entreprises.

Ce portefeuille à fin 2017 s'élève à 196,1 millions de dinars et concerne 50 entreprises réparties par secteur comme suit :

- ✓ Secteur touristique : 28 sociétés pour un montant de 136,6 Millions de Dinars
- ✓ Secteur industriel : 14 sociétés pour un montant de 39,1 Millions de Dinars
- ✓ Secteur agricole : 8 sociétés pour un montant de 20,4 Millions de Dinars

Structure du portefeuille a l'acquisition**Structure du portefeuille 2017**

■ Tourisme
■ Industrie
■ Agriculture

Faits saillants pour l'exercice 2017

La BTK a cédé au profit d'EL ISTIFA des créances de 249 relations, au dinar symbolique par relation et ce, pour un total engagement de 53 368 012 DT, avec date d'effet le 31/12/2017.

Le total des recouvrements réalisés par la société, sur le portefeuille cédé par la BTK, au titre de l'exercice 2017 s'est élevé à 1,7 MD.

Le total des recouvrements sur créances gérées pour le compte de la BTK réalisés par la société, au titre de l'exercice 2017 s'élève à 7,6 MD.

Le total de dividendes revenant à la BTK, depuis la création de la société, est de 47,3 MD.

AIL – Arab International Lease

Secteur	Taux de contrôle (%)	Part dans les capitaux propres (%)	Méthode de consolidation
Financier	95	95	Intégration globale

Objet : Le leasing immobilier et mobilier

Capital social : 25 Millions de Dinars

Date de constitution : 12 décembre 1996

Agrément : Visa du Ministère des Finances du 14/10/1996

Siège social : 11 Rue Hédi Noura PB 280 -1001 Tunis

Président du C.A. : Nouredine Yaiche

Directeur Général : Abdessatar Ben GHEDHIFA (Cadre BTK-Groupe BPCE)

Commissaires aux comptes : Mazars / PWC

Effectif : 39 collaborateurs (dont 3 détachés BTK)

Le total engagement au titre de l'exercice 2017 a atteint 88,2 millions de dinars contre 72,2 millions de dinars à fin 2016.

Les mises en force au titre de l'exercice 2017 ont atteint 88,9 millions de dinars contre 72,2 millions de dinars en 2016, soit une évolution de 3 %.

La part de marché de l'AIL est de 4,6 %.

Société Univers Investissement SICAR

Secteur	Taux de contrôle (%)	Part dans les capitaux propres (%)	Méthode de consolidation
Financier	87	86,7	Intégration globale

Objet : Participations pour le compte de la société ou pour le compte de tiers dans le cadre d'une convention de rétrocession au renforcement des capitaux propres des entreprises

Capital social : 5 millions de dinars

Date de constitution : 12 septembre 2001

Agrément : CMF N° - 1626/01 du 18 juin 2001

Cadre juridique : SA régie par la loi 95-87 du 30/10/1995 complétant la loi 88-92 du 02/08/1988 relative aux sociétés d'investissement

Siège social : Complexe la Palmarium - Rue de Grèce -Tunis

Président du C.A. : Bernard FREMONT

Directeur Général : Rim LAKHOUA (Cadre BTK-Groupe BPCE)

Commissaire aux comptes : Cabinet Mazars

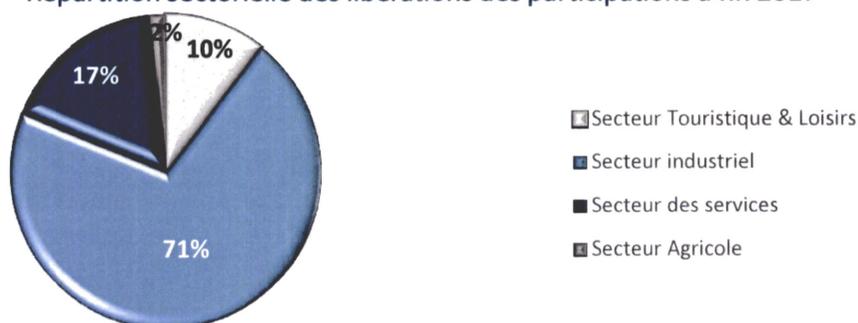
Effectif : 2 collaborateurs

L'activité de la SICAR est régie par la réglementation promulguée depuis 2009 et modifiée en 2011. Cette réglementation exige la pratique de la sortie libre en tant que mode de remboursement et abroge le portage comme mode de financement.

L'ensemble des approbations de financement au 31/12/2017 se sont élevées à 28,955 millions de dinars contre 28,355 millions de dinars à fin 2016, soit 0,600 millions de dinars d'approbations au titre de 2017. Les approbations de l'année concernent un seul projet opérant dans le secteur parapharmaceutique.

Le montant total des participations libérées à fin décembre 2017 a atteint 19,720 millions de dinars contre 18,820 millions de dinars en 2016, soit 68,1 % du total des approbations. Ces financements concernent 84 projets. Le montant libéré en 2017 est de 0.9 millions de dinars et ont concerné 2 projets.

Répartition sectorielle des libérations des participations à fin 2017

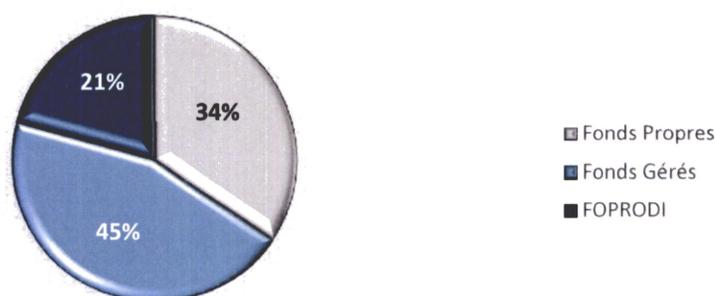


A fin 2017, les fonds propres de la SICAR ont atteint 4,898 millions de dinars (contre 5,191 millions de dinars en 2016) ;

A fin 2017, les fonds gérés privés mis à la disposition de la SICAR se sont élevés à 6,377 millions de dinars (contre 6,377 millions de dinars en 2016) ;

A fin 2017, les ressources spéciales (FOPRODI) utilisées par la SICAR ont atteint 3,2 millions de dinars (contre 3,2 millions de dinars en 2016) ;

Répartition des financements par ressources 2017

**Société Univers Participations SICAF**

Secteur	Taux de contrôle (%)	Part dans les capitaux propres (%)	Méthode de consolidation
Financier	100,00	99,79	Intégration globale

Objet : La gestion de valeurs mobilières au moyen de ses fonds propres

Capital social : 500 mD

Date de constitution : 15 août 2003

Cadre juridique : SA régie par la loi n° 88-92 du 02 Août 1988 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.

Agrément : 10 Septembre 2003 (article 24 de la loi 2001-91)

Siège social : 10 bis, avenue Mohamed V, c/o BTK-Groupe BPCE - Tunis

Président Directeur Général : Rim LAKHOUA (Cadre BTK-Groupe BPCE)

Commissaire aux comptes : Khaled DRIRA –Cabinet 'Audit Accounting & Assistance'

Effectif : pas d'effectif

Le portefeuille des participations cédées par la banque à la SICAF, au dinar symbolique, s'élève à 23,7 millions de dinars et a concerné 66 sociétés.

Au 31/12/2017, la valeur de ce portefeuille a atteint 14,6 millions de dinars répartis en 43 sociétés pour la majorité en liquidation, en veillesse ou en difficultés économiques :

STPI Société Tunisienne de Promotion des Pôles Immobiliers & Industriels

Secteur	Taux de contrôle (%)	Part dans les capitaux propres (%)	Méthode de consolidation
Immobilier	30,00	30,00	Mise en équivalence

Objet : Promotion immobilière et notamment l'aménagement de zones industrielles

Capital : 4 Millions de Dinars

Date de constitution : 13 Juillet 2006

Agrément : du 29 décembre 2005 – MEHAT N° 1182

Adresse : Résidence la coupole – Avenue Hédi Nouira - Ennasr II

Président du C.A. : Wajdi KOUBAA

Directeur Général : Asma CHEDLY (Cadre BTK-Groupe BPCE)

Commissaire aux comptes : Cabinet Ahmed MANSOUR

Effectif : 1 cadre (détaché BTK) et 5 agents

La société a entamé depuis sa création un projet visant l'aménagement d'une zone industrielle sise à "El AGBA" dénommée "InnoPark" couvrant 43 hectares. La motivation essentielle qui oriente cette nouvelle zone est de développer de manière cohérente un parc d'activités industrielles doté d'un centre de vie regroupant des activités commerciales et tertiaires et de parfaire l'image de marque de la zone grâce notamment aux prescriptions particulières d'aspect architectural et d'aménagement paysager des espaces libres privatifs. Il s'agit d'une zone industrielle équipée, gérée et entretenue destinée aux PME opérant dans des secteurs non polluants et des services d'assistance et d'accompagnement.

Faits saillants pour l'exercice 2017

L'activité de la STPI au 31/12/2017 a concerné essentiellement les points suivants :

- ✓ La réception définitive de la zone industrielle par la municipalité de Tunis
- ✓ Commercialisation du centre de vie
- ✓ Restitution du crédit de la TVA

- ✓ Recouvrement des impayés sur les frais de gestion et maintenance de la zone industrielle

MEDAI : LA MEDITERRANEENNE D'AMENAGEMENT INDUSTRIEL

Secteur	Taux de contrôle (%)	Part dans les capitaux propres (%)	Méthode de consolidation
Immobilier	30,00	30,00	Mise en équivalence

Objet : Promotion immobilière et notamment l'aménagement de zones industrielles

Capital : 1 millions de dinars

Date de constitution : 17 Juillet 2009

Agrément : du 22 juillet 2009

Adresse : c/o BTK – 10 Bis Avenue Mohamed V- 1001 Tunis

Présidente : Patricia LANTZ

Directeur Général : Cyril PECHA

Directeur Général Adjoint : Asma CHEDLY

Commissaire aux comptes : Cabinet MAZARS

La société a entamé depuis sa création un projet visant l'aménagement d'une nouvelle zone industrielle sise à "Mdjez El Bab" gouvernorat de BEJA couvrant une superficie de l'ordre de 88 hectares.

Société Tunis Center

Secteur	Taux de contrôle (%)	Part dans les capitaux propres (%)	Méthode de consolidation
Immobilier	22,75	22,75	Intégration globale

Objet : Promotion de projets immobiliers et commerciaux

Capital : 10 Millions de Dinars

Date de constitution : 01 Aout 1983

Adresse : Complexe la Palmarium - Rue de Grèce –Tunis

Président du C.A. : Wajdi Koubâa (BTK-Groupe BPCE)

Directeur Général : Mohamed Farhat Gafsi

Effectif : 6 cadres et 14 agents

Objet : La société Tunis Center a pour objet la réalisation et l'exploitation de centres commerciaux ou tout établissement à caractère touristique.

Date de constitution : 1er Aout 1983

Principaux projets réalisés :

- ✓ Le complexe commercial et immobilier «Le Palmarium» (commerces, bureaux, espace culturel : 18716 m²- parking sous-sol : 7.696 m²) situé sur l'avenue Habib Bourguiba en plein centre-ville de Tunis, pour un coût global de 29 MD - Date d'entrée en exploitation : 1997.
 - superficie du terrain : 5 882 m²
 - Un parking de 240 places en 2 sous-sols sur une superficie de 7 696 m²
 - 2 étages bureaux d'une superficie de 4 795 m².
 - 3 niveaux à caractères commercial et d'animation totalisant une surface de 13 921 m² dont :
 - 7 405 m² répartis sur 232 locaux commerciaux.
 - 1 500 m² en locaux d'animation.
 - 5016 m² d'espaces communs et circulation.
- ✓ Terrain Dar Ahmed Bey Dar Ahmed BEY : la société Tunis Center a acquis une ancienne bâtisse beylicale à la banlieue nord, en plein centre de la Marsa pour réaliser un projet immobilier (surface 2489m², au coût d'acquisition de 2.242mD). La société a évacué le bâtiment de ses occupants et a récupéré son bien.

L'activité de la société se limite actuellement à l'exploitation du complexe «Le Palmarium».

La société a réalisé au titre de l'exercice 2017, un niveau de revenus d'exploitation de 5.1 millions de dinars contre 4,9 millions de dinars au titre de l'exercice 2016.

Banque Tuniso-Koweitienne



البنك التونسي الكويتي

RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2017

Avril 2018



Société inscrite à POECT
Membre de CPA International
9, Place Ibn Hafs, Mutuelle ville
1002 Tunis - Tunisie
Tél. : 00 216 71 282 730
Fax. : 00 216 71 289 827
E-mail : gac.audit@gnet.tn



Ennour Building 3^{ème} étage
Centre Urbain Nord
1082 Tunis - Tunisie
Tel: +216 71 754 903
Fax: +216 71 753 153
www.bdo.com.tn

SOMMAIRE

	Page
I. RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	3
II. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	9
III. ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017	
1. BILAN	21
2. ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN	22
3. ETAT DE RESULTAT	23
4. ETAT DES FLUX DE TRESORERIE	24
5. NOTES AUX ETATS FINANCIERS	25

RAPPORT GENERAL



Société inscrite à l'POECT
Membre de CPA International
9, Place Ibn Hafis, Mutuelle ville
1002 Tunis - Tunisie
Tél. : 00 216 71 282 730
Fax. : 00 216 71 289 827
E-mail : gac.audit@gnet.tn



Ennour Building 3^{ème} étage
Centre Urbain Nord
1082 Tunis - Tunisie
Tel: +216 71 754 903
Fax: +216 71 753 153
www.bdo.com.tn

RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la Banque Tuniso-Koweitienne BTK-Groupe BPCE

En date du 28 mars 2018, nous avons émis une opinion sur les états financiers tels qu'arrêtés par le conseil d'administration réuni le 27 mars 2018. Ces états financiers faisaient ressortir un total bilan de 1 585 103 KDT et un déficit de l'exercice s'élevant à 37 195 KDT.

La Banque avait reçu en date du 10 Avril 2018 une lettre de la Banque Centrale de Tunisie l'invitant à régulariser les réserves formulées par nous-mêmes.

Le conseil d'administration réuni le 30 avril 2018 a décidé de donner suite à cette requête et a modifié et arrêté à nouveau les états financiers ramenant ainsi le total bilan à 1 582 603 KDT et le déficit de l'exercice à 39 696 KDT.

Nous sommes donc amenés à émettre une opinion sur les états financiers modifiés.

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Banque Tuniso-Koweitienne BTK-Groupe BPCE, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un total bilan de 1 582 603 KDT et un déficit de l'exercice s'élevant à 39 696 KDT.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Banque Tuniso-Koweitienne-Groupe BPCE au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Observations

Nous attirons l'attention sur les points suivants :

- Compte tenu de la perte enregistrée en 2016 et jusqu'à l'augmentation du capital réalisée en décembre 2017, la banque n'a pas respecté les ratios de solvabilité et les normes de concentration et de division des risques prévus par la circulaire 91-24 de la Banque Centrale de Tunisie, ce qui l'exposerait à des sanctions pécuniaires non provisionnées dans les états financiers clos le 31 décembre 2017, car non encore arrêtées et signifiées par la Banque Centrale de Tunisie à la date du présent rapport. Suite à l'augmentation de son capital pour 100 millions de dinars, la banque respecte actuellement ces ratios.
- Comme il a été mentionné au niveau de la note 3.1.4 aux états financiers, les travaux de classification des créances de la BTK au 31 Décembre 2017 ont été établis compte tenu des dispositions de la circulaire BCT n°2015-12 du 22 juillet 2015 prévoyant des mesures exceptionnelles de soutien aux entreprises exerçant dans le secteur touristique, tel que modifiée par les dispositions de la circulaire BCT n° 2017-05 du 24 Juillet 2017. L'application de cette circulaire par la Banque a eu pour effet la non constatation de dotations complémentaires aux provisions pour un montant de l'ordre de 6,6 MDT.
- La banque a reçu, le 10 janvier 2017, une notification de vérification fiscale approfondie couvrant les exercices 2013, 2014 et 2015. Les résultats de cette notification ont été notifiés à la banque le 25 Septembre 2017 réclamant une taxation de 7,7 MDT dont 2,1 MDT de pénalités de retard. Après l'étude des différents chefs de redressement, la banque a constitué à fin Décembre 2017 une provision pour un montant égal à 4,1 MDT pour couvrir ce risque fiscal. Les procédures liées à ce contrôle étant en cours, l'impact final ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport.
- Le risque encouru sur la relation « CARTHAGE CEMENT », dont les participations publiques s'élèvent à 50,52%, s'établit au 31 Décembre 2017 à 33 MDT. La situation de cette relation a connu une dégradation importante, l'ayant empêchée d'honorer ses engagements envers le secteur financier. Au 31 Décembre 2017, l'appréciation du risque de crédit sur cette relation a été effectuée compte tenu des perspectives d'activité et de rentabilité futures prévues dans son business plan 2017-2024.

- Au cours de l'exercice 2017, la BTK a fait appel à un cabinet externe pour procéder à un inventaire physique de ses immobilisations. Le rapport de synthèse des travaux de rapprochement de l'inventaire physique des immobilisations avec la situation comptable de la Banque fait ressortir, après les efforts de justification entrepris par la banque, un écart par rapport à la valeur nette comptable de **1.9 MDT** dont **1.5 MDT** représentant des installations et aménagements. Les travaux de justification dudit écart par la Banque sont en cours et de ce fait le risque final sur les comptes est largement tributaire de l'achèvement de ces travaux. Nous ne sommes pas en mesure au stade actuel de ces travaux d'estimer avec certitude l'impact sur les immobilisations, résultats et capitaux propres de la banque au 31 décembre 2017.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

A l'exception des points notés dans les paragraphes ci-dessus, nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Banque. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne de nature à impacter notre opinion.

2. Conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas d'observations à formuler quant à la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières de la Banque avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 30 Avril 2018

Les Commissaires aux Comptes

P/ La Générale d'Audit et Conseil

Mr Chiheb GHANMI

P/ BDO Tunisie

Mr Adnène ZGHIDI

RAPPORT SPECIAL



RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la Banque Tuniso-Koweïtienne BTK-Groupe BPCE

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre banque et en application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 2 mai 2006, de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017

1. Convention conclue avec BPCE-IOM

➤ **Convention de prestations intellectuelles :**

En date du 15 mars 2017, la BTK a conclu avec la société « BPCE-IOM », actionnaire majoritaire de la Banque, une convention de prestations intellectuelles. Cette convention a fait l'objet d'un avenant en date du 06 février 2018 prévoyant la révision à la hausse de la rémunération des prestations intellectuelles de 3 MDT à 3,6 MDT hors taxes. Le montant des

frais de Management Fees provisionné par la banque en y intégrant la TVA non déductible au titre de l'exercice 2017 s'élève à 4 025 KDT

2 Convention conclue avec l'Arab International Lease (AIL)

- L'AIL a conclu en 2017 avec la BTK une convention de délégation du contrôle périodique à la structure de l'audit interne de la BTK. Aucune facturation n'a été faite à ce titre au cours de l'exercice 2017
- Le montant facturé par la banque au 31-12-2017 au titre des salaires, charges sociales et loyer de fonction du Directeur Général Mr Alain MORFIN à l'AIL pour les mois de janvier, février, mars, avril et mai 2017 s'élève à 114 KDT HT
- La banque a conclu avec l'AIL, en 2017 deux contrats d'achat de voitures détaillés comme suit
 - (1) Deux voitures PASSAT Matricules 7627 TU 195 et 7628 TU 195 acquises en Janvier 2017 d'un montant total de 123 KDT
 - (2) Une voiture PASSAT Matricule 2889 TU 200 acquise en Septembre 2017 d'un montant de 68 KDT

3 Conventions conclues avec la Société « EL ISTIFA »

Le 29/12/2017, la BTK a cédé à « EL ISTIFA » 249 dossiers de créances totalisant 53 357 KDT

4 Conventions conclues avec la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière (SCIF)

En 2017, la SCIF a signé avec la BTK un contrat de location de 5 bureaux d'une superficie totale hors œuvres de 112,4 m² consentie pour une période de trois années commençant le 1er juin 2017 et se terminant le 31/05/2020 renouvelable d'année en année. Le bail est consenti moyennant un loyer annuel de 12 KDT. Aucun produit n'a été constaté à ce titre au cours de l'exercice 2017.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes conclues au cours des exercices antérieurs s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017

1 Conventions conclues avec BPCE-IOM

➤ **Convention de prestations intellectuelles :**

La « BPCE-IOM », actionnaire majoritaire de la Banque, a fourni des prestations techniques en faveur de la BTK. Le montant total des provisions constatées à ce titre s'est élevé au 31 décembre 2017 à 14 734 KDT

Il est à préciser que ces prestations, antérieures à l'exercice 2017, ne sont pas encore facturées et ont été provisionnées dans l'attente de la finalisation des procédures administratives

➤ **Conventions de garantie à première demande :**

- La société « BPCE-IOM » a consenti, pour le compte de la BTK, une garantie à première demande en faveur de la Société International Finance Corporation – IFC afin de garantir le paiement, en cas de défaillance de la BTK, des versements que celle-ci devrait effectuer dans le cadre de la convention du crédit accordé par IFC en date du 14 Juillet 2016, pour un montant en principal de 25 M€ Cet engagement de garantie donne lieu à la perception au profit de « BPCE IOM » d'une commission sur la base du nombre de jours exacts écoulés et d'une année de 360 jours, calculée au taux de 0,5% sur le montant maximum de l'engagement de garantie soit 25 M€
L'encours du crédit IFC s'élève au 31/12/2017 à 25 M€ Les commissions payées en 2017 au titre de cette convention se sont élevées à 343 KDT
- La société « BPCE-IOM » a consenti, pour le compte de la BTK, une garantie à première demande en faveur de la Société de Promotion et de Participation pour la Coopération Economique – PROPARCO afin de garantir le paiement en cas de défaillance de la BTK, des versements que celle-ci devrait effectuer dans le cadre de la convention du crédit accordé par PROPARCO en date du 21 octobre 2015, pour un montant en principal de 20 M€ Cet engagement de garantie donne lieu à la perception au profit de « BPCE IOM » d'une commission sur la base du nombre de jours exacts écoulés et d'une année de 360 jours, calculée au taux de 0,5% sur le montant maximum de l'engagement de garantie soit 24 M€
L'encours du crédit PROPARCO s'élève au 31/12/2017 à 16,9 M€ Les commissions payées en 2017 au titre de cette convention se sont élevées à 297 KDT
- Les sociétés « BPCE » et « BPCE IOM » ont consenti, pour le compte de la BTK, une garantie à première demande en faveur de la Banque Européenne d'Investissement - BEI afin de garantir le paiement en cas de défaillance de la BTK, des versements que celle-ci devrait effectuer dans le cadre de la convention du crédit accordé par la BEI en date du 4 décembre 2014, pour un montant en principal de 20 M€ Au titre de la garantie ainsi consentie, la somme des montants à payer par « BPCE » et « BPCE IOM » ne pourra excéder 24 M€ Cet engagement de garantie donne lieu à la perception au profit de « BPCE » d'une commission sur la base du nombre de jours exacts écoulés et d'une année de 360 jours, calculée au taux de 1% sur le montant maximum de l'engagement de garantie soit 24 M€
L'encours du crédit BEI s'élève au 31/12/2017 à 10 M€ Les commissions payées en 2017 au titre de cette convention se sont élevées à 781 KDT
- La société « BPCE-IOM » a consenti, pour le compte de la BTK, une garantie à première demande en faveur de la Banque Européenne de Reconstruction et de Développement – BERD afin de garantir le paiement en cas de défaillance de la BTK, des versements que celle-ci devrait effectuer dans le cadre de la convention du crédit accordé par BERD en date du 24 janvier 2014, pour un montant en principal de 40 M€ Cet engagement de garantie donne lieu à la perception au profit de « BPCE IOM » d'une commission sur la base du nombre de jours exacts écoulés et d'une année de 360 jours, calculée au taux de 0,5% sur l'encours du crédit
L'encours du crédit BERD s'élève au 31/12/2017 à 22,9 M€ Les commissions payées en 2017 au titre de cette convention se sont élevées à 396 KDT

➤ **Conventions de contre-garantie en risque :**

- En date du 30 avril 2014, la « BPCE IOM » et la BTK ont conclu une convention, en vertu de laquelle, la BTK a mis en place une contre-garantie en risque à hauteur de 20 M\$, et ce en garantie d'un prêt accordé par la « BPCE IOM » à l'Entreprise Tunisienne des Activités Pétrolières « ETAP »

Cet engagement de contre-garantie donne lieu à la perception au profit de la BTK d'une commission de 1% l'an calculée sur l'encours du crédit (20 M\$ remboursable trimestriellement jusqu'au 06 juin 2019)

L'encours du crédit accordé par la BPCE à l'ETAP est de 14 874 KDT au 31/12/2017 Les commissions perçues en 2017 au titre de cette convention se sont élevées à 211 KDT

2 Conventions conclues avec NATIXIS (Groupe BPCE)

En date du 06 avril 2016, la BTK a conclu avec NATIXIS une convention d'hébergement des flux Swift, de service de messagerie bancaire sécurisée, bureau Plasnet et filtrage La charge estimée de 2017 est de 220 KDT

3 Conventions conclues avec l'Arab International Lease (AIL)

➤ **Convention de partenariat commercial :**

La Banque a conclu, le 16 novembre 2012, une convention avec la société « AIL » ayant pour objet de fixer les droits et obligations des deux parties dans le cadre d'un partenariat sur la mise en place de financement de biens sous la forme de location avec option d'achat et promesse de vente en fin de contrat, et ce pour le compte des clients ou prospects BTK

En vertu de cette convention, la BTK sera en charge auprès de ses clients de l'ensemble des démarches nécessaires à la commercialisation des produits AIL Celle-ci sera responsable de la décision d'engagement et de gestion du contrat

La BTK sera rémunérée par le biais de deux commissions

- Une commission commerciale, révisable semestriellement, en fonction du taux d'intérêt à appliquer au client

Taux d'intérêt	Taux de la commission
$9\% \leq T < 10,92\%$	0,5%
$T < 9\%$	0,35%

- Le reversement de 50% des frais de dossiers facturés par l'AIL

Au 31/12/2017, aucune opération n'a été effectuée dans le cadre de cette convention

➤ **Conventions de location :**

- En 2012, la BTK a réservé, dans ses agences de Nabeul et Gabes, des locaux au profit de l'AIL, pour des superficies respectives de 35 m² et 19 m² Les conventions de location ont été signées en 2013
 - Agence Nabeul la convention prend effet à compter du 1 décembre 2010 pour un loyer mensuel initial de 1 000 DT avec une augmentation annuelle de 5% Ainsi, le montant facturé par la Banque en 2017 s'élève à 16 KDT en Hors Taxes ,

- Agence Gabes la convention prend effet à compter du 1 février 2011 pour un loyer mensuel initial de 350 DT avec une augmentation annuelle de 5%. Ainsi, le montant facturé par la Banque en 2017 s'élève à 6 KDT en Hors Taxes
- En 2002, la banque a conclu avec l'AIL un contrat de location d'un local à usage administratif. Le montant facturé par la banque au titre de 2017 s'élève à 77 KDT

➤ **Convention d'acquisition de véhicules :**

En 2016, la BTK a conclu deux contrats de crédit-bail avec l'AIL portant sur deux véhicules. Une voiture POLO acquise en date du 30 juin 2016 pour un montant de 31 KDT et une voiture POLO SEDAN acquise en date du 30 septembre 2016 pour un montant de 32 KDT

Le montant des dettes relatives aux opérations de leasing s'élève, au 31 décembre 2017, à 217 KDT

➤ **Autres conventions :**

La BTK procède trimestriellement au règlement des cotisations d'assurance groupe du personnel de la société AIL. Le montant refacturé, courant 2017, s'élève à 98 KDT

4 Conventions conclues avec la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière (SCIF)

➤ **Convention cadre de distribution :**

Le 16 novembre 2012, la Banque a conclu une convention cadre avec la « SCIF » ayant pour objet de consentir à la BTK le droit de distribution des OPCVM gérés par la « SCIF » ainsi que l'ensemble des produits commercialisés par celle-ci

Il est entendu que le droit de distribution ainsi consenti par la « SCIF » à la BTK n'est pas un droit exclusif

Au titre de son activité de distribution d'OPCVM et autres produits financiers, la BTK percevra une commission de placement trimestrielle, dont le taux annuel et les modalités de calcul sont définis par nature de produit dans le cadre d'une convention dédiée. En 2017, aucune commission n'a été perçue par la banque

➤ **Convention de distribution « UNIVERS OBLIGATIONS SICAV »**

La banque perçoit une commission de distribution de 0,225% calculée sur la base de la valeur des souscriptions nettes des rachats, réalisées aux guichets de la BTK, et rapportée au nombre de jours effectifs de placement. Le décompte de la commission se fait en prenant en compte la variation quotidienne de la valeur liquidative de la SICAV. La commission est à la charge de la « SCIF » et est payée trimestriellement

Au 31 décembre 2017, à l'instar de 2016, et à titre exceptionnel, la commission de distribution des actions Univers Obligation SICAV a été annulée

➤ **Convention de distribution « FCP UNIVERS AMBITION CEA »**

La banque perçoit une commission de distribution de 0,25% calculée sur la base de la valeur des souscriptions nettes des rachats, réalisées aux guichets de la BTK, et rapportée au nombre de jours effectifs de placement. Le décompte de la commission se fait en prenant en compte la variation hebdomadaire de la valeur liquidative du FCP. La commission est à la charge de la « SCIF » et est payée trimestriellement

Au 31 décembre 2017, aucune opération de placement n'a été réalisée

➤ **Convention de distribution « FCP UNIVERS AMBITION PLUS »**

La banque perçoit une commission de distribution de 0,25% calculée sur la base de la valeur des souscriptions nettes des rachats, réalisées aux guichets de la BTK, et rapportée au nombre de jours effectifs de placement. Le décompte de la commission se fait en prenant en compte la variation hebdomadaire de la valeur liquidative du FCP. La commission est à la charge de la « SCIF » et est payée trimestriellement.

Au 31/12/2017, aucune opération de placement n'a été réalisée.

➤ **Convention de dépositaire pour « FCP UNIVERS AMBITIONS PLUS » et « FCP UNIVERS AMBITION CEA »**

Aux termes des règlements intérieurs des fonds communs de placement, « FCP UNIVERS AMBITIONS CEA » et « FCP UNIVERS AMBITIONS PLUS », gérés par la SCIF, la BTK est désignée comme dépositaire en vertu des conventions signées en novembre 2012. En rémunération de ses services, la Banque perçoit une commission annuelle égale à 0,10% HT de l'actif net, avec un minimum de 500 dinars, lequel minimum n'est pris en considération qu'à partir du deuxième exercice du FCP.

En 2017, les commissions facturées par la Banque s'élèvent à 500 dinars pour chaque fonds.

➤ **Autres conventions**

- La BTK confie à la SCIF la tenue du registre de ses actionnaires. En contrepartie de ses services, la SCIF perçoit comme rémunération 1 KDT annuellement.
- En date du 27 décembre 2009, la « SCIF » a conclu avec la BTK une convention d'étude, de montage, de placement et de gestion de l'emprunt obligataire «BTK 2009». Au titre de cette convention, la « SCIF » perçoit une commission de gestion annuelle de 750 dinars sur la durée de l'emprunt soit 20 ans.

5 Conventions conclues avec la Société « EL ISTIFA »

- En 2016, la société " EL ISTIFA " a conclu avec la BTK une convention de détachement de cadres. En vertu de cette convention, la BTK met à la disposition de la société " EL ISTIFA " un cadre chargé du recouvrement, et ce pour une période d'une année renouvelable par tacite reconduction à compter du 1er juillet 2016. Les salaires seront directement attribués par la société " EL ISTIFA " sans aucune facturation complémentaire de la part de la BTK.
- La banque a conclu avec la société « EL ISTIFA », société détenue à hauteur de 100%, un contrat de location d'un local à usage administratif. Le montant facturé par la banque au titre de l'exercice 2017 s'élève à 32 KDT.
- La banque affecte au profit de « EL ISTIFA » deux cadres salariés dont l'un d'eux occupe le poste de Directeur Général. Le coût correspondant a fait l'objet d'une refacturation. Le montant facturé par la banque au titre de l'exercice 2017 s'élève à 182 KDT.
- La BTK a signé, le 29 janvier 2014, une convention de recouvrement pour compte avec sa filiale de recouvrement « EL ISTIFA », qui a fait l'objet d'un avenant le 1^{er} janvier 2015, moyennant la rémunération suivante.

- Un montant forfaitaire de 250 Dinars HT, représentant les frais d'étude du dossier
- Une commission de recouvrement variable selon le montant total de la créance, calculée sur le montant effectivement recouvré par dossier et ce conformément au tableau ci-après

MONTANT DE LA CREANCE	COMMISSION DE RECOUVREMENT
INFERIEUR A 20 000 DT	5%
SUPERIEUR ou EGAL A 20 000 DT ET INFERIEUR A 100 000 DT	4%
SUPERIEUR ou EGAL A 100 000 DT ET INFERIEUR A 500 000 DT	3%
SUPERIEUR ou EGAL A 500 000 DT	1,5%

Par ailleurs, tous les frais résultant de la mission du mandataire (frais huissier notaire, frais d'expertises, honoraires des avocats, frais d'enregistrement des jugements et des actes conclus avec les débiteurs) restent à la charge de la BTK, suite à la présentation des pièces justificatives

A ce titre, la société « EL ISTIFA » a pris en charge 629 créances en recouvrement pour le compte de la BTK dont 32 dossiers courant 2017. Au titre de l'exercice 2017, la facturation faite par la société « EL ISTIFA » à la BTK se détaillent comme suit

- Frais d'étude des dossiers 7 KDT (HT) et
- Commissions de recouvrement variable 217 KDT (HT)

6 Conventions conclues avec la Société « TUNIS CENTER »

- La banque affecte au profit de « Tunis Center », deux cadres salariés dont le coût correspondant fait l'objet d'une refacturation (47mDT HT au titre de 2017). Ce détachement des deux salariés a pris fin en 2017 (en septembre et Octobre 2017)
- La BTK procède trimestriellement au règlement des cotisations d'assurance groupe du personnel de la société « Tunis Center ». Le montant refacturé courant 2017 s'élève à 32 KDT
- La banque a conclu avec « Tunis Center » un contrat de location, d'un local sis au complexe « Palmarium ». Le montant facturé par la société « Tunis Center » à la BTK au titre de l'exercice 2017 s'élève à 119 KDT

7 Conventions conclues avec UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

La BTK assure les fonctions de dépositaire des avoirs de la société « UNIVERS OBLIGATIONS SICAV ». Elle est chargée à ce titre

- de la conservation des titres de la société « UNIVERS OBLIGATIONS SICAV » et
- de l'encaissement des coupons échus des titres revenant à la société « UNIVERS OBLIGATIONS SICAV »

En contrepartie de ses services, la BTK perçoit une rémunération annuelle forfaitaire égale à 3 KDT HT payable trimestriellement

8 Autres opérations

- La banque a affecté, au profit de la « MEDAI », un cadre salarié qui occupe le poste de Directeur Général. Le coût correspondant refacturé par la BTK s'élève, au titre de 2017, à 15 KDT
- La banque a affecté, au profit de la « STPI », un cadre salarié qui occupe le poste de Directeur Général. Le coût correspondant refacturé par la BTK s'élève, au titre de 2017, à 109 KDT

C. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II-5 du code des sociétés commerciales se présentent comme suit

- Le Directeur Général de la Banque a été nommé par le conseil d'administration réuni le 27 juillet 2016 à compter de ce jour et pour une durée de trois (3) années qui prendra fin à l'issue de l'AGO à tenir en 2019 à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018

La rémunération du Directeur Général a été fixée par les comités des nominations et des rémunérations réunis le 27 juillet 2016 et le 28 septembre 2016

Cette rémunération s'est élevée au titre de l'exercice 2017 à un montant brut de 730 KDT y compris des charges patronales de 150 KDT. Outre le salaire et les indemnités, le Directeur Général bénéficie de la prise en charge des frais de transport aérien des membres de sa famille, des frais de consommables et de gardiennage et des frais d'installation dans son logement respectivement dans la limite de 25 KDT, 12 KDT et 25 KDT. Le Directeur Général bénéficie également de deux voitures de fonction avec chauffeurs.

Les rémunérations restant dues au Directeur Général s'élèvent, au 31/12/2017, à 252 KDT y compris des charges patronales de 52 KDT

- La rémunération fixe du Directeur Général Adjoint a été fixée en vertu des décisions des conseils d'administration en date du 16 février 2012 et du 3 décembre 2014

La rémunération variable du Directeur Général Adjoint est déterminée sur la base de sa rémunération fixe brute annuelle et conditionnée par l'atteinte d'objectifs prédéfinis. Ainsi, les critères retenus et les seuils à atteindre pour l'exercice 2017 ont été fixés par le comité des nominations et des rémunérations du 18 Mai 2017

- La rémunération du Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Finances et Ressources s'est élevée au titre de l'exercice 2017 à un montant brut de 258 KDT y compris des charges patronales de 52 KDT, elle englobe outre les salaires et indemnités, la prise en charge
 - des frais de logement à hauteur d'un seul prédéterminé,
 - un vol aller/retour Tunisie-France pour lui ainsi que pour sa famille et
 - des cours de langueLe Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Finances et Ressources bénéficie également d'une voiture de fonction

- Les membres du conseil d'administration ainsi que les membres des comités issus du conseil sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 07 novembre 2017 et ce, pour une enveloppe annuelle brute de 320 KDT

En dehors de ces opérations, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n°2001-65 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 2 mai 2006, de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales

Tunis, le 30 Avril 2018

Les Commissaires aux Comptes

P/ La Générale d'Audit et Conseil

Mr Chiheb GHANMI

P/ BDO Tunisie

Mr Adnène ZGHIDI



ETATS FINANCIERS

AU 31 DECEMBRE 2017

COMPTES SOCIAUX BTK-BPCE

(SELON LES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES)

ETATS FINANCIERS
AU 31 DECEMBRE 2017

	<u>Pages</u>
• <u>BILAN</u>	<u>21</u>
• <u>ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN</u>	<u>22</u>
• <u>ETAT DE RESULTAT</u>	<u>23</u>
• <u>ETAT DES FLUX DE TRESORERIE</u>	<u>24</u>
• <u>NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS</u>	<u>25</u>

BILAN**Arrêté au 31 décembre 2017****(Unité : milliers de dinars)**

	Notes	Dec.2017	déc.-16	Variation	
				Montant	%
ACTIF					
AC1- Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	4.1	36 634	37 616	-982	-3%
AC2- Creances sur les établissements bancaires & financiers	4.2	56 355	62 124	-5 769	-9%
AC3- Creances sur la clientele	4.3	1 292 927	1 356 943	-64 016	-5%
AC4- Portefeuille-titres commercial	4.4	99 171	97 572	1 599	2%
AC5- Portefeuille d'investissement	4.5	43 704	44 289	-585	-1%
AC6- Valeurs immobilisees	4.6	28 803	33 291	-4 488	-13%
AC7- Autres actifs	4.7	25 009	18 101	6 908	38%
TOTAL ACTIF		1 582 603	1 649 936	-67 333	-4%
PASSIF					
PA1- Banque centrale et CCP	4.8	45 000	15 000	30 000	-100%
PA2- Dépôt & avoirs des etablissements bancaires & financiers	4.9	72 150	137 170	-65 020	-47%
PA3- Dépôt & avoirs de la clientele	4.10	841 614	862 092	-20 478	-2%
PA4- Emprunts & ressources speciales	4.11	436 038	493 805	-57 767	-12%
PA5- Autres passifs	4.12	64 493	57 867	6 626	11%
TOTAL PASSIF		1 459 295	1 565 934	-106 638	-7%
CAPITAUX PROPRES					
CP1- Capital		180 000	100 000	80 000	80%
CP2- Reserves		61 769	61 769	0	0%
CP4- Autres capitaux propres		3 157	3 604	-447	-12%
CP5- Resultats reportes		-81 922	1 172	-83 093	-7092%
CP6- Resultat de la periode		-39 696	-82 543	42 847	-52%
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4.13	123 308	84 002	39 306	47%
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES		1 582 603	1 649 936	-67 333	-4%

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
Arrêté au 31 décembre 2017
(Unité : milliers de dinars)

	Notes	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
				Montant	%
PASSIFS EVENTUELS					
Cautions, avals et autres garanties données	5.1	126 749	153 693	-26 944	-18%
Crédits documentaires		45 321	54 340	-9 019	-17%
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		172 070	208 033	-35 963	-17%
ENGAGEMENTS DONNES					
Engagements de financement donnés	5.2	31 544	30 287	1 257	4%
Engagements de financement donnés sur découvert Mobilisé	5.2	450	860	-410	-48%
Engagements sur titres		176	296	-120	-41%
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		32 170	31 443	727	2%
ENGAGEMENTS RECUS					
Garantie Etat, Sotugar et Cotunace	5.3	11 397	5 471	5 926	108%
TOTAL ENAGEMENTS RECUS		11 397	5 471	5 926	108%
ENGAGEMENTS DONNES					
Garanties données		19 100	15 000	4 100	27%
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		19 100	15 000	4 100	27%

ETAT DE RESULTAT
DU 1^{ER} janvier au 31 décembre 2017
(UNITE : MILLIERS DE DINARS)

	Notes	déc.-17	déc.-16	Variation	
				Montant	%
Produits d'exploitation bancaire					
PR1- Interêts et revenus assimilés	6.1	92 972	96 857	- 3 885	-4.0%
PR2- Commissions	6.2	20 488	22 136	- 1 647	-7.4%
PR3- Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières *	6.3	11 984	9 450	2 534	26.8%
PR4- Revenus du portefeuille d'investissement	6.4	2 278	4 226	- 1 948	-46.1%
Total produits d'exploitation bancaire *		127 722	132 669	- 4 947	-3.7%
Charges d'exploitation bancaire				0	
CH1- Interêts encourus et charges assimilées	6.5	-75 671	-73 005	- 2 666	3.7%
CH2- Commissions encourues	6.6	-765	-1 380	615	-44.5%
Total charges d'exploitation bancaire		-76 436	-74 385	-2 051	2.8%
PRODUIT NET BANCAIRE *		51 286	58 284	-6 999	-12.0%
PR5/CH4- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif	6.7	-32 602	-84 308	51 706	-61.3%
PR6/CH5- Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	6.8	-721	1 390	- 2 111	-151.9%
PR7- Autres produits d'exploitation	6.9	437	415	22	5.3%
CH6- Frais de personnel	6.10	-30 154	-28 557	- 1 597	5.6%
CH7- Charges générales d'exploitation	6.11	-16 514	-13 807	- 2 707	19.6%
CH8- Dotations aux amortissements sur immobilisations		-7 132	-6 677	- 456	6.8%
RESULTAT D'EXPLOITATION *		-35 400	-73 259	37 859	-51.7%
PR9/CH10- Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires *		-4 011	-9 004	4 993	-55.5%
RESULTAT AVANT IMPOT		-39 411	-82 263	42 852	-52.1%
CH11- Impôt sur les bénéfices		-285	-280	- 5	1.8%
RESULTAT NET		-39 696	-82 543	42 848	-51.9%

*Données 2016 retraitées pour les besoins de la comparaison

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**DU 1^{ER} janvier au 31 décembre 2017****(UNITE : MILLIERS DE DINARS)**

	Notes	31/12/2017	31/12/2016
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaisses		109 777	112 946
Charges d'exploitation bancaire decaissees		-95 183	-92 758
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle.....		86 827	-17 642
Depôts/retrait de dépôts de la clientèle		-11 058	-58 449
Titres de placement		-1 599	-852
Sommes versées au personnel & créiteurs divers		-30 106	-28 387
Autres flux de trésorerie		-12 717	42 495
Impôt sur les sociétés		-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		45 941	-42 647
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Interêts & dividendes encaisses sur portefeuille d'investissement		2 413	4 990
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		585	-4 130
Acquisitions/cessions sur immobilisations		-2 557	-6 609
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		442	-5 749
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Augmentation du capital		80 000	-
Emission d'emprunts (tirage sur emprunt)		-	-
Remboursement d'emprunts		-47 979	-20 424
Augmentation/diminution ressources spéciales		-38 429	54 350
Dividendes versés		-	-
Flux de trésorerie net affecté des activités de financement		-6 408	33 926
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		39 974	-14 470
Liquidités et équivalents en début d'exercice		-96 542	-82 072
Liquidités et équivalents en fin d'exercice	7	-56 568	-96 542

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2017

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la BTK-BPCE sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1^{er} janvier 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie édictées par le circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires subséquents.

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

2.1. Evènements significatifs de l'exercice

2.1.1 – En 2017, le coût du risque s'est élevé à **32 602mDT** impactant significativement la performance de la banque.

2.1.2 – le capital social de la BTK-BPCE au 31/12/2017 s'élève à 200 000 mDT composé de 2 000 000 d'actions d'une valeur nominale de **100 DT**. L'augmentation de capital de 2017 pour **100 000 mDT** est libérée à la limite de 80%, soit de **80 000 mDT**. Les 20% relatifs à la participation de l'Etat ont été libérés le 02/01/2018.

2.1.3 – La Banque a cédé à la Société EL ESTIFA (filiale de la banque détenue à hauteur de 100%) un portefeuille de créances irrécouvrables composé de 249 dossiers de créances totalisant **53 357 mDT**.

2.1.4 – La Banque a procédé à la radiation d'un portefeuille de 130 dossiers de créances irrécouvrables totalisant **33 218 mDT**.

2.2. Evènements postérieurs à la date de clôture

La Banque n'a pas relevé des événements significatifs pouvant affecter les états financiers arrêtés au 31 décembre 2017.

Par ailleurs, il est à signaler que la banque a reçu une notification de vérification fiscale approfondie le 10 janvier 2017. Les impôts et taxes concernés par cette vérification sont présentés au niveau du tableau suivant :

Impôts / Taxes objets du contrôle	Période couverte
Impôts sur les sociétés	Du 01/01/2013 au 31/12/2015
Acomptes prévisionnels	Du 01/01/2013 au 31/12/2015
Retenues à la source	Du 01/01/2013 au 31/12/2015
TVA	Du 01/01/2013 au 31/12/2015
TFP	Du 01/01/2013 au 31/12/2015
FOPROLOS	Du 01/01/2013 au 31/12/2015
TCL	Du 01/01/2013 au 31/12/2015
Contribution conjoncturelle	Du 01/09/2014 au 31/12/2014
Taxes au profit de la caisse de compensation	Du 01/01/2013 au 31/12/2015
Droit d'enregistrement des jugements	Du 01/01/2013 au 31/12/2015

Cette vérification a donné lieu à une notification préliminaire de 7 734 mDT (dont 2 125 mDT de pénalités de retard) provisionnée à hauteur de 4 100 mDT.

3. PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la BTK-BPCE sont élaborés sur la base de la valeur des éléments du patrimoine au coût historique.

3.1- Comptabilisation des prêts et revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués de fonds pour la valeur nominale.

Les commissions d'étude et de gestion sont prises en compte en totalité dans le résultat à l'issue du premier déblocage.

Les commissions d'aval sont prises en compte en résultat dans la mesure où elles sont encourues sur la durée de l'engagement.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la Banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post-comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux prêts classés parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ».

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux relations de la classe B2, B3 ou B4 sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

3.1.1 Provisions pour risque sur prêts

Les provisions pour risque sur prêts sont déterminées sur la base des taux suivants arrêtés par classe de risque conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24, appliqués aux risques encourus (soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues).

- Actifs incertains (classe B2) : 20 %
- Actifs préoccupants (classe B3) : 50 %
- Actifs compromis (classe B4) : 100 %

3.1.2 Provisions collectives

En application de la circulaire n°2012-02 du 11 janvier 2012 relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques, de la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures précitées, ainsi que de la circulaire n°2012-20 du 6 décembre 2012 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, une provision collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier.

A ce titre, les provisions constituées par la Banque jusqu'au 31 décembre 2017 s'élèvent à **12 095 mDT**. Les dotations aux provisions au titre de l'exercice 2017 totalisent un montant de **980 mDT**.

3.1.3 Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire aux Banques n°2013-21 du 30 décembre 2013, la Banque a constitué des provisions additionnelles en couverture du risque net sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

Il est entendu par risque net, le montant de l'engagement après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- Des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée ;
- Des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

A ce titre, les provisions additionnelles constituées par la Banque jusqu'au 31/12/2017 s'élèvent à **46 599 mDT**.

3.1.4 Provisions sur le secteur touristique

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 ont été établis compte tenu des dispositions de la circulaire de la BCT n°2015-12 du 22 juillet 2015 prévoyant des mesures exceptionnelles de soutien aux entreprises exerçant dans le secteur touristique. L'application de cette circulaire

par la Banque a eu pour effet la non constatation de dotations aux provisions additionnelles pour un montant de **6 593 mDT**.

3.2- Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents

Composition du portefeuille-titres

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

(i) Le portefeuille-titres commercial :

- a) Titres de transaction : Ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité ;
- b) Titres de placement : Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

(ii) Le portefeuille d'investissement :

Le portefeuille d'investissement comprend les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est considérée utile à l'activité de la Banque (titres de participation à caractère durable) : titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées.

Comptabilisation et évaluation à la date d'arrêté

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres. La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- Les titres d'investissement : Ces titres sont valorisés à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la valeur mathématique pour les titres non cotés. Cette valorisation se fait séparément, pour chaque titre. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement.

Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont pris en compte en produits d'une manière étalée sur la période concernée.
Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

3.3- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

3.4- Opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des Etablissements Bancaires, les Etats Financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et dettes en devises et de la position de change en devises convertie sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de décembre 2017. Les gains et les pertes de changes résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31-12-2017.

3.5- Immobilisations et autres actifs non courants

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- Mobilier et matériel de bureaux	10 ans	10 %
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Matériel de transport financé par leasing	3 ans	33%
- Matériel informatique	7 ans	15%
- Logiciel	3 ans	33%
- A. A. et installations	10 ans	10%
- Immeuble d'exploitation (fondation et gros œuvres)	50 ans	2%
- Baies vitrées et carrelages	20 ans	5%
- Boiserie, quincaillerie et ameublements fixes	20 ans	5%
- Installations d'éclairage et de climatisation	10 ans	10%
- Ascenseurs et installations diverses	10 ans	10%
- Fonds de commerce	20 ans	5%

3.6- Impôts sur les bénéfices

Le résultat fiscal est déterminé en application des règles du droit commun.

NOTES EXPLICATIVES (Les chiffres sont exprimés en mDT : milliers de Dinars)**ACTIF****Note 4.1 : AC1- Caisses et avoirs auprès de la BCT, CCP, TGT**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2017 à **36 634 mDT** contre **37 616 mDT** au 31 décembre 2016 se détaillant comme suit :

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variations	
- Caisses en dinars	6 689	5 968	721	12%
- Caisse en devises	727	453	273	60%
- Avoirs en dinars auprès de la BCT	12 517	7 261	5 256	72%
- Avoirs en devises auprès de la BCT	16 702	23 934	-7 232	-30%
Total	36 634	37 616	-982	-3%

Note 4.2 : AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 décembre 2017 à **56 355 mDT** contre **62 124 mDT** au 31 décembre 2016, soit une diminution de **5 769 mDT** se détaillant comme suit

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
- Avoir chez les Banques	20 152	9 359	10 793	115%
- Placements en dinars sur le Marche Monetaire	3 501	8 002	-4 501	-56%
- Créances sur les établissements de leasing (*)	32 702	44 763	-12 061	-27%
Total	56 355	62 124	-5 769	-9%

(*) Les créances sur les établissements de leasing sont relatives aux sociétés suivantes AIL, HANNIBAL LEASE, COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING, TUNISIE LEASING et IDEAL SERVICE DE LEASING

- Ventilation des créances nettes sur les établissements de leasing :

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Entreprises liées	30 985	39 795	-8 810	-22%
Autres	1 716	4 968	-3 252	-65%
Total	32 702	44 763	-12 061	-27%

Note 4.3 : AC3- Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2017 un solde net de **1 292 927 mDT** contre un solde net de **1 356 943 mDT** au 31 décembre 2016, soit une diminution de **64 016 mDT** se détaillant comme suit

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	variations	
Crédits à la clientèle non échus	1 188 102	1 226 839	-38 736	-3%
- Créances impayées	266 779	305 675	-38 896	-13%
- Principal impayé	194 018	208 502	-14 484	-7%
- Intérêts impayés	30 078	35 847	-5 769	-16%
- Intérêts de retard & autres impayés	42 683	61 326	-18 643	-30%
- Intérêts & com. courus & non échus	9 316	9 551	-235	-2%
- Autres comptes débiteurs (c/c & cc associés)	152 547	170 566	-18 018	-11%
- Produits d'intérêts perçus d'avance	-1 883	-1 762	-122	7%
Total brut des créances sur la clientèle	1 614 861	1 710 869	-96 007	-6%
A déduire couverture	-321 934	-353 926	31 992	-9%
- Provisions individuelles	-196 533	-213 576	17 043	-8%
- Provisions collectives	-12 095	-11 115	-980	9%
- Agios reserves	-113 307	-129 235	15 928	-12%
Total net des créances sur la clientèle	1 292 927	1 356 943	-64 016	-5%

- **Crédits à la clientèle non échus** : Les comptes de prêts à la clientèle totalisent à fin décembre 2017 la somme de **1 188 102 mDT** contre **1 226 839 mDT** à fin 2016, soit une diminution de **38 736 mDT (-3%)**

Les avances sur les placements à terme sont présentées sous la rubrique « Crédits à la clientèle non échus » pour un montant de **10 528 mDT** à fin 2017 contre **11 942 mDT** à fin 2016

- **Les autres comptes débiteurs (comptes courants et c/c associés)** : Le solde de ces comptes a atteint à fin Décembre 2017 un total de **152 547 mDT** contre **170 566 mDT** à fin 2016, soit une diminution de **18 018 mDT** se détaillant ainsi :

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	variations	
Comptes courants débiteurs (facilités de caisse)	150 028	168 047	-18 018	-11%
Comptes courants associés	2 519	2 519	0	0%
Total	152 547	170 566	-18 018	-11%

- Ventilation des créances nettes sur la clientèle (hors créances sur établissements de Leasing)

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Entreprises liées	7 038	5 924	1 114	19%
Autres	1 288 389	1 351 019	-62 630	-5%
Total	1 295 427	1 356 943	-61 516	-5%

La ventilation des engagements de la clientèle par classe de risque (Hors créances sur les établissements de Leasing et Etat) se présente comme suit :

(En KDT)

Nature de l'engagement	Actifs normaux (*)		Actifs non performants (**)		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Créances sur la clientèle	1 109 700	1 165 425	482 983	536 544	1 592 683	1 701 969
Engagement Hors bilan	185 473	187 524	18 367	20 281	203 840	207 805
Total Brut	1 295 173	1 352 949	501 350	556 825	1 796 523	1 909 774
Total couverture constituée hors décote (***)	-20 532	-15 693	-254 803	-284 633	-275 335	-300 326
Impact décote			-46 599	-53 584	-46 599	-53 584
Total Net	1 274 641	1 337 256	199 948	218 608	1 474 589	1 555 864
%	86%	86%	14%	14%	100%	100%

(*) Créances classées A & B1

(**) Créances classées B2, B3 & B4

(***) Y compris le montant des provisions collectives

Note 4.4 : AC4- Portefeuille - Titres Commercial

Le solde net de cette rubrique atteint **99 171 mDT** à fin décembre 2017 contre **97 572 mDT** à fin 2016 enregistrant une hausse de **1 599 mDT** détaillée comme suit :

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Obligations	4 600	5 269	-669	-13%
Bons de trésor & intérêts rattachés	85 595	80 815	4 780	6%
Emprunt national	8 976	11 488	-2 512	-22%
Total	99 171	97 572	1 599	2%

- La ventilation des titres de transaction se présente comme suit

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Organismes publics	98 571	96 303	2 268	2%
Autres	600	1 269	-669	-53%
Total	99 171	97 572	1 599	2%

Note 4.5 : AC5- Portefeuille d'investissement

La situation nette du portefeuille d'investissement s'élève à fin décembre 2017 à **43 704 mDT** contre **44 289 mDT** à fin 2016 ; soit une diminution de **585 mDT**.

Intitulé	Montant
Total brut des participations libérées décembre 2017	48 524
A déduire : Couverture constitués décembre 2017	-4 820
(-) Provisions constituées 2017	-4 303
(-) Produits différés constitués 2017	-517
Valeur nette des participations fin 2017	43 704

Les titres de participation détenus par la Banque ne sont pas cotés en bourse et sont ventilés comme suit .

- Titres émis par les filiales · **35 508 mDT**
- Titres émis par les autres entreprises . **13 016 mDT**

Les mouvements sur les couvertures du portefeuille d'investissement de la Banque au 31 décembre 2017 se détaillent comme suit

Intitulé	31/12/2016	Dotations	Reprises	31/12/2017
Couverture sur portefeuille titres d'investissement	4 099	766	45	4 820
Total	4 099	766	45	4 820

Le détail des participations dans les filiales et entreprises associées est le suivant :

Raison Sociale	Structure du capital au 31/12/2017			Participation BTK au 31/12/2017				
	Capital (en DT)	Nbre Titres	VN (en DT)	Nbre Titres	% Part. BTK	Souscription (en DT)	Partie libérée (en DT)	CMP (en DT)
SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE	1 000 000	10 000	100	8000	80%	800 000	800 000	100
ARAB INTERNATIONAL LEASE - AIL	25 000 000	2 500 000	10	2375000	95%	26 937 500	26 937 500	11
SOCIETE DE RECOUVREMENT DES CREANCES EL ISTIFA	300 000	30 000	10	30000	100%	300 000	300 000	10
SOCIETE UNIVERS INVEST- SICAR	5 000 000	1 000 000	5	640000	64%	3 200 000	3 200 000	5
UNIVERS PARTICIPATIONS -SICAF	500 000	50 000	10	49500	99%	495 000	495 000	10
SOCIETE TUNIS CENTER	10 000 000	100 000	100	22750	23%	2 275 000	2 275 000	100
SOCIETE TUNISIENNE DE PROMOTION DES POLES IMMOBILIERS ET INDUSTRIELS - STPI	4 000 000	40 000	100	12000	30%	1 200 000	1 200 000	100
MEDAI	1 000 000	10 000	100	3000	30%	300 000	300 000	100

Note 4.6 : AC6- Valeurs Immobilisées

Le solde net des valeurs immobilisées au 31 décembre 2017 s'élève à **28 803 mDT** contre **33 291 mDT** au 31 décembre 2016 , soit une baisse de **4 488 mDT**

Cette rubrique se détaille comme suit

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Valeurs Brutes des Immobilisations	71 513	69 162	2 351	3%
Fonds de commerce	954	954	0	0%
Logiciels et Systeme d'information	19 481	18 356	1 125	6%
Bâtiments Tours « B & C »	6 274	6 274	0	0%
Terrain	761	761	0	0%
Bâtiment Siege social	4 149	4 149	0	0%
Bâtiment Agences	12 322	12 308	14	0%
Matériel de transport	951	963	-13	-1%
Materiels de bureau et informatique	8 712	8 349	363	4%
AGENC AMENAG & INSTALLATIONS	17 548	16 699	849	5%
Travaux et agencements en cours	361	349	12	3%
A déduire	-42 710	-35 871	-6 839	19%
Amortissements cumules	-42 359	-35 520	-6 839	19%
Provisions immobilisations (*)	-351	-351	0	0%
Valeur comptable nette des immobilisations	28 803	33 291	-4 488	-13%

(*) Correspond principalement à une provision relative à des avances servies en 2007 et durant les exercices antérieurs dans le cadre de la mise en place du logiciel Global Banking

Note 4.7 : AC7- Autres actifs

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2017 à **25 009 mDT** contre **18 101 mDT** à fin 2016, soit une hausse nette **6 908 mDT** détaillée comme suit

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Crédits au personnel sur le fonds social	2 184	2 428	-244	-10%
Les comptes de l'Etat	10 597	12 008	-1 411	-12%
Débiteurs divers (filiales & locataires)	505	114	391	342%
Débiteurs divers et autres actifs	4 485	605	3 880	641%
Comptes de régularisation	11 712	10 676	1 036	10%
Particip. dans des sociétés en liquidation	1 272	1 272	0	0%
Frais d'émission des emprunts obligataires	2 886	3 422	-536	-16%
Biens immobiliers destinés à la vente	4 635	4 567	68	1%
Total brut	38 277	35 092	3 185	9%
A déduire	-13 268	-16 991	3 723	-22%
Les provisions sur les débiteurs divers & les cptes régul	-9 244	-11 373	2 129	-19%
Les provisions sur particip. dans les stés en liquidation	-969	-969	0	0%
Les résorptions des frais d'émission des emprunts obligataires	-1 623	-1 384	-239	17%
Produits différés des créances sur l'Etat *	-1 432	-3 265	1 833	-56%
Total net des autres postes d'actif	25 009	18 101	6 908	38%

*Une reprise complémentaire de **1 089 mDT** a été comptabilisée sur les agios réservés liées aux créances prises en charge par l'Etat suite au retraitement du stock d'agios réservés

PASSIF**Note 4.8 : PA1- Banque Centrale et CCP**

Les dettes envers la Banque Centrale s'élèvent au 31 décembre 2017 à **45 000 mDT**. Il s'agit de l'encours de refinancement BCT au 31 décembre 2017

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variations	
Emprunts de la BTK auprès de la BCT	45000	15 000	30 000	200%
Total	45 000	15 000	30 000	200%

Note 4.9 : PA2- Dépôts & avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 décembre 2017 à **72 150 mDT** contre **137 170 mDT** au 31 décembre 2016, soit une baisse de **65 020 mDT** se détaillant comme suit :

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variations	
Emprunts en dinars sur le Marché Monétaire	48 100	88 000	-39 900	-45%
Emprunts en devises	23 755	48 518	-24 763	-51%
Dettes rattachées sur les placements des établissements bancaires & financiers	295	652	-357	-55%
Total	72 150	137 170	-65 020	-47%

Note 4.10 : PA3- Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle s'élèvent au 31 décembre 2017 à **841 614 mDT** contre **862 092 mDT** au 31 décembre 2016, soit une baisse de **20 478 mDT**. Cette baisse se détaille comme suit :

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
- Comptes courants ordinaires de la clientèle	150 682	147 302	3 380	2%
- Comptes d'épargne de la clientèle	173 630	169 461	4 169	2%
- C/C des non résidents en devises	59 872	45 118	14 754	33%
- Comptes indisponibles	3 686	9 909	- 6 223	-63%
- Comptes de dépôts à terme	435 310	474 885	-39 575	-8%
- Autres comptes créditeurs (valeurs à imputer)	20 771	17 480	3 291	19%
Charges d'intérêts perçus d'avance	- 2 337	-2 063	- 273	13%
Total brut	841 614	862 092	-20 478	-2%

Note 4.11 : PA4- Emprunts & Ressources spéciales

Les emprunts à long et à moyen terme ont atteint **436 038 mDT** au 31 décembre 2017 contre **493 805 mDT** au 31 décembre 2016 et se détaillent ainsi

Libellé	A fin Décembre 2016	au 31/12/2017		
		Tirage	Remb	Solde
Emprunt Obligataire 2010	26 209		3 966	22 243
Emprunt Obligataire 2012	26 916		10 771	16 145
Emprunt Obligataire 2014	31 019		8 479	22 540
Total emprunt locaux	84 144	0	23 216	60 928
Ligne PME Italienne	2 024	678	388	2 314
Emprunt BEI	81 762		9 120	72 642
Emprunts BPCE	146 999		20 777	126 222
EMPRUNT BIRD	69 311		18 857	50 454
EMPRUNT PROPARCO	48 518		10 641	37 877
Emprunt FADES	19 417			19 417
Emprunt IFC	36 389	24 247		60 635
Total ressources spéciales	404 420	24 925	59 784	369 560
Intérêts & comm. rattachés aux emprunts locaux & ressources spéciales	5 241	8 411	8 102	5 550
Total brut	493 805	33 335	91 102	436 038

Note 4.12 : PA5- Autres passifs

Les autres comptes de passif ont atteint au 31 décembre 2017 le montant de **64 493 mDT** contre **57 867 mDT** à fin 2016, soit une augmentation de **6 626 mDT**, détaillée comme suit

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Créditeurs divers	5 451	4 722	729	15%
Charges à payer *	22 841	16 707	6 134	37%
Produits perçus ou comptabilisé d'avance	227	234	-7	-3%
Les comptes de régularisations	24 185	28 039	-3 854	-14%
Provisions pour congés à payer	1 712	1 647	65	4%
Provisions pour risques et charges	10 077	6 518	3 559	55%
Total brut	64 493	57 867	6 626	11%

* Constituées de **14 635 mDT** au titre des frais sur prestations intellectuelles Groupe, de **4 692 mDT** liés aux charges salariales à payer et de **3 514 mDT** au titre d'autres frais.

CAPITAUX PROPRES**Note 4.13 : CP- Capitaux propres**

A la date du 31 décembre 2017, le capital social s'élève à **200 000 mDT** composé de 2 000 000 d'actions d'une valeur nominale de **100 DT contre 100 000 mDT à fin 2016**. L'augmentation du capital de 2017 pour **100 000 mDT** est libérée à la hauteur de 80%, soit de **80 000 mDT** avant la date de clôture de l'exercice. Le reliquat relatif à la participation de l'Etat n'a été libéré que le 02/01/2018.

Actionnaires	A fin 2016	Cessions	Acquisitions		Nbre d'actions à fin Décembre 2017
			Libérée	Non Libérée	
BPCE I	60 000		60 000		120 000
Etat Tunisien	20 000			20 000	40 000
Etat Koweïtien	20 000		20 000		40 000
Total	100 000		80 000	20 000	200 000

Le total des capitaux propres nets s'élève à **123 309 mDT** au 31 décembre 2017 contre un total de **84 002 mDT** au 31 décembre 2016, soit une variation de **39 307 mDT**.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit

Libellé	Capital	Réserve légale	Fonds social	Réserves des bénéficiaires exonérés	Autres réserves	Resultats reportés	Amortissements différés	Résultat net de la période	Total
Solde au 31/12/2015	100 000	10 000	3 865	11 643	34 626	1 351		6 070	167 555
Affectation du résultat 2015			749		5 500	179		6 070	
Opérations sur fonds social			1 010						1 010
Résultat de l'exercice 2016								82 543	82 543
Solde au 31/12/2016	100 000	10 000	3 604	11 643	40 126	1 172		82 543	84 002
Augmentation de capital	100 000								100 000
Affectation du résultat de l'exercice 2016						82 543		82 543	
Affectations résultats reportés 2016			550			550			
Opérations sur fonds social			997						997
Capital appelé non versé	20 000								20 000
Amortissements différés						6 677	6 677		
Résultat de l'exercice 2017								39 696	39 696
Solde au 31/12/2017	180 000	10 000	3 157	11 643	40 126	75 244	6 677	39 696	123 309

ENGAGEMENTS HORS BILAN**Note 5.1 : Cautions, Avals et autres garanties données**

Cette rubrique se détaille comme suit

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Avals, cautions & autres garanties données	126 749	153 693	-26 944	-18%
Total	126 749	153 693	-26 944	-18%

- Ventilation des cautions et avals hors bilan par nature de contrepartie

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Entreprises liées	138	27	111	411%
Autres	126 611	153 666	-27 055	-18%
Total	126 749	153 693	-26 944	-18%

Note 5.2 : Engagements donnés

Cette rubrique se détaille comme suit

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Engagements de financements donnés	31 544	30 287	1 257	4%
Engagements de financements donnés sur	450	860	-410	-48%
Engagements sur titres	176	296	-120	-40%
Total	32 170	31 443	727	2%

Note 5.3 : Engagements reçus

Cette rubrique se détaille comme suit

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Garantie SOTUGAR	3 789	2 334	1 455	62%
Garantie COTUNACE	7 608	3 137	4 471	143%
Total	11 397	5 471	5 926	108%

Par ailleurs, il est à noter que les garanties sous formes d'hypothèques immobilières inscrites au profit de la Banque et constituées sur les engagements à la clientèle ne sont pas comprises dans les engagements reçus.

ETAT DE RESULTAT

Le produit net bancaire au titre de la période allant du 1^{er} janvier à fin décembre 2017 s'élève à **51 286 mDT** contre **58 284 mDT** pour la même période en 2016, soit une baisse de **6 999 mDT** (-1%)

Un retraitement a été apporté au résultat de l'exercice 2016, il s'agit d'une modification du PNB de 2016 de **+758 mDT** qui correspond à la perte de réévaluation des prestations intellectuelles Groupe. Cette perte est reclassée de la rubrique PR3 Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières vers la rubrique CH10 Pertes provenant des autres éléments ordinaires.

La décomposition du produit net bancaire (PNB) est expliquée au niveau des notes suivantes.

Note 6.1 : PR1 - Intérêts & revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés perçus totalisent **92 972 mDT** à fin décembre 2017 contre **96 857 mDT** pour la même période en 2016, soit une baisse de **3 885 mDT**, et se détaillent comme suit :

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Intérêts des placements au marché monétaire	533	268	265	99%
Intérêts sur opérations de change à terme	- 1 147	764	- 1 910	-250%
Intérêts des comptes débiteurs	13 583	16 912	- 3 329	-20%
Intérêts des crédits à court terme	19 702	20 905	- 1 203	-6%
Intérêts des crédits à moyen & long terme	57 243	54 345	2 897	5%
Commissions d'engagement	165	308	- 143	-47%
Commissions sur cautions & avals	2 893	3 355	- 462	-14%
Total	92 972	96 857	-3 885	-4%

Note 6.2 : PR2- Commissions

Les commissions perçues de la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 totalisent **20 488 mDT** contre **22 136 mDT** pour la même période en 2016, enregistrant ainsi une diminution de **1 648 mDT** (-7%), et se détaillent comme suit :

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Commissions d'études & gestion	3 787	3 723	64	2%
Commissions sur opérations bancaires dinars	14 344	15 449	- 1 104	-7%
Comms sur op de change & de commerce ext	2 356	2 964	- 608	-20%
Total	20 488	22 136	-1 648	-7%

Le détail des commissions sur opérations bancaires en dinars se présente comme suit

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Autres commissions	4	394	- 390	-99%
Commissions monétaires	1 216	1 253	- 37	-3%
Commissions moyens de paiement	3 126	4 458	- 1 332	-30%
Frais et commissions sur comptes	9 999	9 344	655	7%
Total	14 344	15 449	-1 104	-7%

Note 6.3 : PR3- Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

Les revenus du portefeuille titres commercial et les opérations financières totalisent à fin décembre 2017 un montant de **11 984 mDT** contre **9 450 mDT** à fin décembre 2016, soit une augmentation de **2 534 mDT** résultant principalement de

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Solde en gains sur opérations financières (change) *	6 064	4 583	1 481	32%
Intérêts sur Obligations et Bons de trésor	5 920	5 548	372	7%
Moins et plus values de cession		-681	681	-100%
Total	11 984	9 450	2 534	27%

* Données 2016 retraitées pour les besoins de la comparaison

Note 6.4 : PR4 - Revenus du portefeuille titres d'investissement

Les revenus du portefeuille titres d'investissement totalisent à fin décembre 2017 un montant de **2 278 mDT** contre **4 226 mDT** à fin décembre 2016, soit une baisse de **1 948 mDT**. Les revenus du portefeuille d'investissement incluent les dividendes et les jetons de présence.

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Filiales de la Banque	521	2 749	-2 228	-81%
Autres participations	1 756	1 477	279	19%
Total	2 278	4 226	-1 948	-46%

Le détail des dividendes se présente ainsi

Société	Dividendes 2017	Dividendes 2016
TANKMED	1 320	1 044
SOCIETE UNIVERS OBLIGATIONS -SICAV	16	16
SOTULUB	68	68
VERITAS	64	64
STEG INTERNATIONAL SERVICES	150	150
STE SPFT CARTHAGO	17	58
APAVE TUNISIE	32	10
STE EL ISTIFA		170
SAMADEA	2	
STE TUNIS CENTER	341	683
STE AIL		1 710
Total	2 010	3 973

Note 6.5 : CH1- Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées ont enregistré durant la période écoulée à fin décembre 2017 un montant de **75 671 mDT** contre un montant de **73 005 mDT** pour la même période en 2016, soit une augmentation de **2 666 mDT**.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Intérêts des emprunts sur le marché monétaire	5 806	5 042	763	15%
Intérêts des emprunts locaux à M. & L Terme	5 158	6 316	- 1 159	-18%
Intérêts des emprunts extérieurs à M. & L Terme	8 422	7 002	1 420	20%
Intérêts des depots a vue et epargne de la clientèle	7 847	6 950	897	13%
Intérêts des dépôts et placements de la clientèle	33 253	33 267	- 13	0%
Prime de couverture de risque de change	15 186	14 428	757	5%
Total	75 671	73 005	2 666	4%

Note 6.6 : CH2- Commissions encourues

Les commissions encourues ont enregistré durant la période écoulée à fin décembre 2017 un montant de **765 mDT** contre un montant de **1 380 mDT** pour la même période en 2016, soit une diminution de **615 mDT**

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Commissions encourues sur emprunts locaux	28	127	- 99	-78%
Commissions encourues sur opérations bancares Dnars	583	1 073	- 490	-46%
Commissions sur op de changes & d'arbitrages	154	180	- 26	-14%
Total	765	1 380	-615	-45%

Note 6.7 : PR5/CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif s'élevaient à **32 602 mDT** à fin décembre 2017 contre **84 308 mDT** pour la même période en 2016, soit une baisse de **51 706 mDT**.

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Provisions individuelles et additionnelles sur les créances de la clientèle	- 17 043	82 449	- 99 492	-121%
Provisions collectives	980	1 500	- 520	-35%
Perte sur créance	48 665	359	48 306	ns
Total	32 602	84 308	-51 706	-61%

Le détail des dotations aux provisions sur les créances de la clientèle se présente comme suit :

Intitulé	31/12/2017			31/12/2016		
	Dotations	Reprises	Net	Dotations	Reprises	Net
Provisions individuelles	41 079	51 137	-10 058	84 391	7 721	76 670
Provisions additionnelles	10 193	17 178	-6 985	8 600	2 821	5 779
Provisions collectives	980		980	1 500		1 500
Total provisions	52 252	68 315	- 16 063	94 491	10 542	83 949

Note 6.8 : PR6/CH5- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

La rubrique dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement présente un solde de **721 mDT** au titre de l'exercice 2017 contre un solde de **1 390 mDT** pour l'exercice 2016, soit une diminution de **2 111 mDT**.

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Dotations aux provisions sur participations	- 766	-91	- 675	ns
Total dotations aux provisions et pertes	- 766	-91	-675	ns
Reprise des provisions sur participations	45	1 481	-1 437	-97%
Total	-721	1 390	-2 111	-152%

Note 6.9 : PR7- Les autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élevaient à fin décembre 2017 à **437 mDT** contre **415 mDT** au titre de la même période en 2016, enregistrant ainsi une hausse de **22 mDT (+5%)**.

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Revenus des loyers des immeubles	348	337	11	3%
Autres produits	89	78	11	14%
Total	437	415	22	5%

Note 6.10 : CH6- Frais du personnel

Les frais du personnel ont atteint à fin décembre 2017 la somme de **30 154 mDT** contre **28 557 mDT** à fin décembre 2016, soit une augmentation de **1 597 mDT**.

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Salaires & appointements	23 341	22 730	611	3%
Charges sociales	6 040	5 532	508	9%
Contrats d'assurance (Retraite complémentaire+ IDR)	2 115		2 115	ns
Autres frais & charges liés au personnel	347	295	52	18%
Reprise prov Indemnités de départ à la retraite	- 1 689		- 1 689	ns
Total	30 154	28 557	1 597	6%

L'augmentation des salaires et appointements s'explique principalement par l'augmentation sectorielle de 6%

Note 6.11 : CH7- Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont atteint à fin décembre 2017 un montant de **16 514 mDT** contre un montant de **13 807 mDT** à fin décembre 2016, soit une augmentation de **2 707 mDT (+20%)**, et se détaillent comme suit :

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Impôts & taxes	1 278	1 887	- 609	-32%
Travaux, fournitures & services extérieurs	14 530	10 974	3 556	32%
Transport & déplacements	706	946	- 240	-25%
Total	16 514	13 807	2 707	20%

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**Note 7 – Liquidités et Equivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31 décembre 2017 un solde négatif de **56 568 mDT** contre un solde négatif de **96 542 mDT** au 31 décembre 2016 se détaillant ainsi

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Avoirs en Caisses et Créances et dettes auprès des banques locales, BCT, CCP et TGT	12 879	7 021	5 858
Dépôts et avoirs auprès des correspondants étrangers	20 152	39 955	-19 803
Soldes des emprunts et placements sur le marché monétaire	-89 600	-143 518	53 918
Total	-56 568	-96 542	39 974

Note 8 – Bilan par maturité

Le bilan de la Banque se présente par maturité au 31/12/2017 comme suit :

	Inf. à 3 mois	Entre 3 et 6 mois	Entre 6 mois et 1 an	Entre 1 et 2 ans	Entre 2 et 5 ans	Entre 5 et 7 ans	supérieur à 7 ans	TOTAL
I-ACTIFS								
Caisse	7 415							7 415
Compte ordinaire BCT	29 219							29 219
Placements auprès des Etablissements de crédit	31 876				5 000	19 479		56 355
Crédits à la clientèle	319 062	40 782	25 616	40 080	305 554	150 685	413 649	1 295 427
Créances à échéance (0,1)	197 502	38 429	24 487	27 265	270 354	126 730	386 100	1 070 867
Créances à échéance (2,3 & 4)	6 320	2 353	1 130	12 814	35 199	23 955	27 549	109 321
Créances contentieuses	15 348							15 348
Impayés	266 779							266 779
Comptes courants débiteurs	152 547							152 547
Provisions et agios réservés	-319 434							-319 434
Portefeuille-titres	8 542	600	4 800	4 477	78 253	2 500	43 704	142 876
Bons du Trésor	8 542		4 800	3 500	66 253	2 500		85 595
Obligations		600			4 000			4 600
Emprunts nationaux				977	8 000			8 977
Participations nettes des provisions							43 704	43 704
Immobilisations nettes d'amortissements							28 803	28 803
Autres actifs	57	3	15	27	64	115	24 728	25 009
Total (A)	396 114	41 382	30 416	44 556	388 807	172 664	457 353	1 585 103
II-PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES								
Emprunts auprès de la BCT	45 000							45 000
Emprunts auprès des établissements de crédit	72 150							72 150
Dépôts de la clientèle	588 733	81 224	148 596	14 003	9 059	0	0	841 614
Dépôts à vue	210 554							210 554
Autres sommes dues	20 771							20 771
Comptes spéciaux d'épargne	148 512							148 512
Comptes d'épargne logement	25 118							25 118
Certificats de dépôts	5 000	10 000	500					15 500
Comptes à terme et bons de caisse	177 429	71 224	148 096	14 003	9 059			419 810
Autres dépôts à la clientèle	1 349							1 349
Emprunts et ressources spéciales	5 550	0	0	27 521	205 337	129 026	68 605	436 038
Emprunts obligataires				27 521	14 164		19 243	60 928
Autres emprunts	5 550	0	0		191 173	129 026	49 362	375 110
Autres passifs							64 493	64 493
CAPITAUX PROPRES							125 809	125 809
Total (B)	716 983	81 224	148 596	41 523	405 568	258 051	308 269	1 585 103

Note 9 – Transactions avec les parties liées

La liste des conventions passées avec les personnes ayant des liens avec la banque au sens des articles 43 de la loi 2016-48 et 200 du Code des sociétés commerciales indiquant la nature et les conditions de leur mise en place est la suivante .

Avec BPCE :

- Le Bilan de la BTK comprend au 31 Décembre 2017 des encours d'emprunts en devises auprès de « BPCE» pour l'équivalent de **126 222 mDT**, provenant de

- (1) Un emprunt de 40 000 K€ en 2013 ;
- (2) Un emprunt de 25 000 K€ en 2014 ,
- (3) Un emprunt de 40 000 K€ en 2015.

La BTK a supporté des intérêts sur ces lignes au cours de 2017 de **1 329 mDT**.

- La société « BPCE I » a consenti, pour le compte de la BTK en sa qualité de maison mère, une garantie à première demande en faveur de PROPARCO, BEI , BERD et IFC afin de garantir le paiement en cas de défaillance de la BTK, des versements que celle-ci devrait effectuer dans le cadre des conventions de crédits accordés par PROPARCO, BEI, BERD et IFC à la BTK. Les commissions supportées par la BTK à ce titre pendant l'exercice 2017 se détaillent comme suit .

- Commission de garantie BEI Entreprendre : **781 mDT**,
- Commission de garantie BERD **396 mDT**,
- Commission de garantie PROPARCO **297 mDT**,
- Commission de garantie IFC **343 mDT**.

- Dans le cadre de la convention de contre garantie accordée par la BTK à la BPCE-IOM concernant la relation ETAP, la BTK a facturé courant 2017 . **211 mDT**.

Avec BPCE International (actionnaire de la banque à hauteur de 60%) :

- BPCE I a facturé au 31 Décembre 2017 à la BTK des prestations de services intellectuelles (management fees) pour un montant de **4 025 mDT**. Ces montants ont été provisionnés dans l'attente des autorisations nécessaires. Le montant total des provisions constatées à ce titre s'élève au 31/12/2017 à **14 734 mDT**.

Avec KIA kuwait Investment Authority (actionnaire de la banque à hauteur de 20%) :

- Au 31 Décembre 2017, le Compte spécial en TND du KIA présente un solde créditeur de **260 mDT**.

Avec l'AIL (filiale de la banque détenue à hauteur de 95%) :

- Convention de partenariat commercial la Banque a conclu le 16 novembre 2012 une convention avec la société « AIL » ayant pour objet de fixer les droits et obligations des deux parties dans le cadre d'un partenariat sur la mise en place de financements de biens sous la forme de location avec option d'achat et promesse de vente en fin de contrat, et ce pour le compte de clients ou prospects BTK.

Etant précisé qu'en vertu de cette convention, la BTK réalise des opérations de financements spécifiques de crédit-bail, la Banque sera en charge auprès de ses clients de l'ensemble des démarches nécessaires à la commercialisation des produits AIL. Celle-ci sera seule responsable de la décision d'engagement et de la gestion du contrat.

Ainsi, la BTK sera rémunérée par le biais de deux commissions

- Une commission commerciale, révisable semestriellement, en fonction du taux d'intérêt à appliquer au client .

Taux d'intérêt	Taux de la commission
$9\% \leq T < 10,92\%$	0,5%
$T < 9\%$	0,35%

- Le reversement de 50% des frais de dossiers facturés par l'AIL.

Au titre de 2017, aucune commission n'a été constatée au niveau des états financiers de la Banque

- o Le montant facturé par la banque au 31-12-2017 au titre des salaires, charges sociales et loyer de fonction du Directeur Général s'élève à **114 mDT HT**.
 - o La banque a conclu en 2002 avec l'AIL, un contrat de location d'un local à usage administratif. Le montant facturé par la banque au 31-12-2017 s'élève à **77 mDT HT**
- Conventions de location
En 2012, la BTK a réservé dans ses agences de Nabeul et Gabes des locaux au profit de l'AIL, pour les superficies respectives de 35 m2 et 19 m2. Les conventions de location ont été signées en 2014 :
 - Agence Nabeul : la convention prend effet à compter du 1^{er} décembre 2010 pour un loyer mensuel initial de **1 000 DT** avec une augmentation annuelle de 5% Ainsi, le montant facturé par la Banque en 2017 s'élève à **16 mDT HT** ;
 - Agence Gabes : la convention prend effet à compter du 1^{er} février 2011 pour un loyer mensuel initial de **350 DT** avec une augmentation annuelle de 5% Ainsi, le montant facturé par la Banque en 2017 s'élève à **6 mDT HT**.
 - La BTK a accordé à l'AIL deux crédits à moyen terme et escompte. L'encours de l'ensemble des engagements Bilan à l'AIL s'élève au 31-12-2017 à **30 985 mDT**
Les intérêts facturés à l'AIL, au titre de l'exercice 2017, sont de **1 837 mDT**.
 - L'Hors Bilan de la BTK comprend au 31 Décembre 2017 des crédits documentaires de la société « AIL » pour un montant de **822 mDT** et des cautions pour un montant de **118 mDT**.
 - Le montant des autres frais et commissions relatifs à l'exercice 2017 s'élève à **166 mDT**.
 - Le Bilan de la BTK comprend au 31 Décembre 2017 un compte courant de la société « AIL » pour un montant de **7 912 mDT**. A cet effet, les agios débiteurs facturés à l'AIL au titre de l'exercice 2017 s'élèvent à **352 mDT**
 - La BTK procède trimestriellement au règlement des cotisations d'assurance groupe du personnel de la société AIL. Le montant refacturé courant 2017 s'élève à **98 mDT**.

- La banque a conclu avec l'AIL, en 2016 un contrat d'achat de 2 voitures détaillées comme suit :
 - (1) voiture POLO Matricule 559 TU 190 acquises le 30/06/2016 d'un montant de **31 mDT**.
 - (2) voiture POLO SEDAN Matricule 9034 TU 192 acquises le 30/09/2016 d'un montant de **32 mDT**.

La banque a conclu avec l'AIL, en 2017 2 contrats d'achat de voitures détaillées comme suit :

- (1) Deux voitures PASSAT Matricules 7627 TU 195 et 7628 TU 195 acquises en Janvier 2017 d'un montant total de **123 mDT**
- (2) Une voiture PASSAT Matricule 2889 TU 200 acquise en Septembre 2017 d'un montant de **68 mDT**.

Le montant des dettes relatives aux opérations de leasing s'élève à **217 mDT** au 31-12-2017

- L'AIL a conclu en 2017 une convention de délégation de l'activité de contrôle périodique à la structure de l'audit interne de la BTK. Ces services n'ont pas été facturés en 2017

Avec la société El Istifa (filiale de la banque détenue à hauteur de 100%) :

- La BTK a signé, le 29 janvier 2014, une convention de recouvrement pour compte avec sa filiale de recouvrement « EL ISTIFA », cette convention a fait l'objet d'un avenant le 1er janvier 2015, fixant les nouvelles conditions de rémunération suivantes :
 - Un montant forfaitaire de **250 Dinars HT**, représentant les frais d'étude du dossier ,
 - Une commission de recouvrement variable selon le montant total de la créance, calculée sur le montant effectivement recouvré par dossier et ce conformément au tableau ci-après :

Montant de la créance	Commission de recouvrement
Inférieur à 20 000 DT	5%
Supérieur ou égal à 20 000 DT et inférieur à 100 000 DT	4%
Supérieur ou égal à 100 000 DT et inférieur à 500 000 DT	3%
Supérieur ou égal à 500 000 DT	1,5%

Par ailleurs, tous les frais résultant de la mission du mandataire (frais huissier notaire, frais d'expertises, honoraires des avocats, frais d'enregistrement des jugements et des actes conclus avec les débiteurs) restent à la charge de la BTK, suite à la présentation des pièces justificatives.

A ce titre, la société « EL ISTIFA » a pris en charge 629 créances en recouvrement pour compte de la BTK dont 32 dossiers courant 2017. Le montant des frais facturés par la société « EL ISTIFA » au titre de l'exercice 2017 se détaille comme suit

- Frais d'étude des dossiers **7 mDT HT** ,
 - Commissions de recouvrement variable : **217 mDT HT**
- Le 29/12/2017, la BTK a cédé à « EL ISTIFA » 249 dossiers de créances totalisant **53 357 mDT**.
 - La banque a conclu avec EL ISTIFA, un contrat de location d'un local à usage administratif. Le montant facturé par la banque au 31-12-2017 s'élève à **32 mDT**.

- En 2016, la BTK a conclu avec la société « EL ISTIFA » une convention de détachement de cadres. En vertu de cette convention, la BTK met à la disposition de la société « EL ISTIFA » un cadre en qualité de chargé de recouvrement, et ce pour une période d'une année renouvelable par tacite reconduction à compter du 1er juillet 2016. Les salaires seront directement attribués par la société « EL ISTIFA » sans aucune facturation complémentaire à recevoir de la BTK.
- La banque affecte au profit de la société deux cadres salariés dont l'un d'eux occupe le poste de Directeur Général. Le montant facturé par la banque au 31-12-2017 s'élève à **182 mDT HT**.
- Au 31 décembre 2017, la société « EL ISTIFA » bénéficie d'une caution de la BTK pour un montant de **20 mDT**
- Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2017 des dépôts à vue de la société pour un montant de **68 mDT**.

Avec la SCIF (filiale de la banque détenue à hauteur de 80%) :

- Le Bilan de la BTK comprend au 31 Décembre 2017 deux comptes courants présentant un solde créditeur de **233 mDT** de la SCIF. les agios débiteurs facturés à la SCIF au titre de l'exercice 2017 s'élèvent à **25 mDT** Le montant des autres frais et commissions relatifs à l'exercice 2017 s'élève à **3 mDT**.
- En date du 21 octobre 2014, la SCIF a conclu avec la BTK un contrat d'emprunt par lequel la BTK consent à la SCIF une ligne de facilité de caisse d'un montant en principal de **200 mDT**. Le taux d'intérêt est fixé au TMM plus 1,75 point l'an Cette facilité de caisse est consentie pour une période d'une année renouvelable par tacite reconduction et n'est couverte par aucune garantie
- En date du 27 décembre 2009, la SCIF a conclu avec la BTK une convention d'étude, de montage, de placement et de gestion de l'emprunt obligataire « BTK 2009 ». Selon cette convention, les charges constatées courant l'exercice 2017 s'élèvent à **750,000 dinars**. Il s'agit de la quote-part de la commission de gestion de **15 mDT** à répartir sur 20 ans
- Convention cadre de distribution La Banque a conclu, le 16 Novembre 2012, une convention cadre avec la « SCIF » ayant pour objet de consentir à la BTK le droit de distribution des OPCVM gérés par la SCIF ainsi que l'ensemble des produits commercialisés par celle-ci
Il est entendu que le droit de distribution ainsi consenti par la « SCIF » à la BTK n'est pas exclusif à celle-ci.
Au titre de son activité de distribution d'OPCVM et autres produits financiers, la BTK percevra une commission de placement trimestrielle, dont le taux annuel et les modalités de calcul sont définis par nature de produit dans le cadre d'une convention dédiée.
- Convention de distribution « UNIVERS OBLIGATIONS SICAV » : la banque perçoit une commission de distribution de 0.225% calculée sur la base de la valeur des souscriptions nettes des rachats, réalisés aux guichets de la BTK, et rapportée au nombre de jours effectifs de placement. Le décompte de la commission se fait en prenant en compte la variation quotidienne de la valeur liquidative de la SICAV
La commission est à la charge de la « SCIF » et est payée trimestriellement.

Au 31/12/2017, à l'instar de 2016, la commission de distribution des actions univers obligations SICAV a été annulée.

- Convention de distribution « FCP UNIVERS AMBITION CEA » : la banque perçoit une commission de distribution de 0,25% calculée sur la base de la valeur des souscriptions nettes des rachats, réalisés aux guichets de la BTK, et rapportée au nombre de jours effectifs de placement. Le décompte de la commission se fait en prenant en compte la variation hebdomadaire de la valeur liquidative du FCP

La commission est à la charge de la « SCIF » et est payée trimestriellement.

Au 31/12/2017, aucune opération de placement n'a été réalisée.

- Convention de distribution « FCP UNIVERS AMBITION PLUS » : la banque perçoit une commission de distribution de 0.25% calculée sur la base de la valeur des souscriptions nettes des rachats, réalisés aux guichets de la BTK, et rapportée au nombre de jours effectifs de placement. Le décompte de la commission se fait en prenant en compte la variation hebdomadaire de la valeur liquidative du FCP.

La commission est à la charge de la « SCIF » et est payée trimestriellement.

Au 31/12/2017, aucune opération de placement n'a été réalisée

- Aux termes des règlements intérieurs des fonds communs de placement, « FCP UNIVERS AMBITIONS CEA » et « FCP UNTERS AMBITIONS PLUS », gérés par la SCIF, la BTK est désignée comme dépositaire en vertu des conventions signées en Novembre 2012. En rémunération de ses services, la Banque perçoit une commission annuelle égale à 0,10% HT de l'actif net, avec un minimum de **500 dinars**, lequel minimum n'est pris en considération qu'à partir du deuxième exercice du FCP.

Au 31/12/2017, les commissions facturées par la Banque au titre de la période s'élèvent à **500 dinars** pour chaque fond

- La BTK confie à la SCIF la tenue du registre de ses actionnaires. En contrepartie de ses services, la SCIF perçoit comme rémunération **1 mDT** annuellement
- En 2017, la SCIF a signé avec la BTK un contrat de location 5 bureaux d'une superficie totale hors œuvres de 112,400 m² consentie pour une période de trois années commençant le 1er juin 2017 et se terminant le 31/03/2020 renouvelable d'année en année. Le bail est consenti moyennant un loyer annuel de **12,2 mDT**.

Avec la société Univers Invest SICAR (filiale de la banque détenue à hauteur de 64%) :

- Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2017 des dépôts d'Univers Invest SICAR, pour un montant de **176 mDT**. A cet effet, les intérêts servis au titre de l'exercice 2017 s'élèvent à **4 mDT**

Avec la société Univers PARTICIPATIONS SICAF (filiale de la banque détenue à hauteur de 99.99%) :

- La société Univers Participations SICAF, occupe partiellement un bureau dans le siège de la banque et ce, à titre gratuit.
- Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2017 :
 - Des dépôts à vue d'Univers Participations SICAF, pour un montant de **8 mDT**.
 - Un dépôt à terme d'un montant de 315 mDT octroyé le 13/02/2017 à échéance le 12/02/2018 au taux de 5.9%. Ce dépôt a généré des charges d'intérêts en 2017 d'un montant de **16 mDT**.
 - Un dépôt à terme d'un montant de **340 mDT** octroyé le 11/01/2017 à échéance le 12/01/2018 au taux de 5.55%. Ce dépôt a généré des charges d'intérêts en 2017 d'un montant de **20 mDT**.

Avec la société Tunis Center (filiale de la banque détenue à hauteur de 23%) :

- La banque affecte au profit de Tunis Center, deux cadres salariés dont le coût correspondant fait l'objet d'une refacturation (47mDT HT au titre de 2017) Ce détachement des deux salariés a pris fin en 2017 (en septembre et Octobre 2017).
- La BTK procède trimestriellement au règlement des cotisations d'assurance groupe du personnel de la société. Le montant refacturé courant 2017 s'élève à **32 mDT**.
- La banque a conclu avec « Tunis CENTER » un contrat de location, d'un local sis au complexe « Palmarium ». Le montant payé par la banque au 31/12/2017 s'élève à **119 mDT**.
- Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2017
 - Un dépôt à terme d'un montant de 450 mDT souscrit le 13/11/2017 à échéance le 23/07/2018 au taux de 8,33 %. Ce dépôt a généré en 2017, des charges d'intérêts d'un montant de **8 mDT**.
 - un compte courant créditeur de Tunis Center, pour un montant de **77 mDT**
A cet effet, les intérêts servis à la société Tunis Center au titre de l'exercice 2017 s'élèvent à **6 mDT**

Avec la STPI (filiale de la banque détenue à hauteur de 30%) :

- La banque a affecté depuis le mois de décembre 2006, au profit de la S.T.P.I, un cadre salarié qui occupe le poste de Directeur General dont le coût correspondant fait l'objet d'une refacturation (**109 mDT HT** au titre de 2017) ,
- La BTK a accordé en 2014 à la « STPI »de 2 crédits à moyen terme de **4 000 mDT** chacun
- En 2016, un crédit report de **2 364 mDT**.
- L'encours de l'ensemble des engagements à la « STPI » s'élève au 31/12/2017 à **6 146 mDT**.

Avec la MEDAI (filiale de la banque détenue directement à hauteur de 30%) :

- Les comptes de la BTK comprennent
 - Un dépôt à terme d'un montant de **900 mDT** souscrit le 05/01/2016 à échéance le 21/03/2017 au taux de 5,7 %
 - Un dépôt à terme d'un montant de **900 mDT** souscrit le 22/03/2017 à échéance le 22/09/2017 au taux de 6,29 %
 - Un dépôt à terme d'un montant de **950 mDT** souscrit le 28/09/2017 à échéance le 28/03/2018 au taux de 7,19 %.
 - Ces dépôts ont généré en 2017, des charges d'intérêts d'un montant de **60 mDT**.
 - des dépôts à vue de pour un montant de **78 mDT**.

- La Banque a affecté, au profit de la « MEDAI », un cadre salarié qui occupe le poste de Directeur Général. Le coût correspondant refacturé par BTK s'élève au 31 décembre 2017 à **15 mDT HT**.

Avec UNIVERS OBLIGATIONS SICAV :

- La BTK assure les fonctions de dépositaire des avoirs de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Elle est chargée à ce titre :
 - de la conservation des titres de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.
 - de l'encaissement des coupons échus des titres revenant à la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV,

En contrepartie de ses services, La BTK perçoit une rémunération annuelle forfaitaire égale à **3 mDT HT** payable trimestriellement

Avec NATIXIS- Groupe BPCE :

- En 2016, la Banque a conclu avec Natixis une convention d'hébergement des flux Swift, de service de messagerie bancaire sécurisée, bureau Plasnet et filtrage. La charge estimée de 2017 est de **220 mDT**

Accord cadre de partenariat avec « PRAMEX INTERNATIONAL » - Groupe BPCE :

- La BTK a conclu le 15 Novembre 2012 un accord avec le cabinet de conseil « PRAMEX INTERNATIONAL » - Groupe BPCE pour une durée d'1 an renouvelable par tacite reconduction, par lequel
 - La Banque apporte directement à « PRAMEX INTERNATIONAL » ses clients et prospects souhaitant bénéficier des prestations de conseil, d'assistance et d'accompagnement de « PRAMEX INTERNATIONAL » relevant de l'offre de celle-ci sur des opérations en Tunisie,
 - La Banque apporte directement à « PRAMEX INTERNATIONAL » ses clients et prospects souhaitant bénéficier des prestations de conseil, d'assistance et d'accompagnement de « PRAMEX INTERNATIONAL » via son réseau d'implantations dans le monde. En contrepartie, « PRAMEX INTERNATIONAL » présente à la Banque ses clients et prospects susceptibles d'être intéressés par l'offre de la Banque dans le cadre de leurs projets en Tunisie.

En vertu des stipulations de cet accord, tout contrat conclu entre « PRAMEX INTERNATIONAL » et un client ou prospect apporté par la BTK, relatif à un projet relevant du conseil en finance d'entreprises en Tunisie, donnera lieu à la rétrocession d'une commission de 10% au profit de la BTK sur la base du Chiffre d'Affaires H.T. hors frais encaissés par « PRAMEX INTERNATIONAL » dans le cadre des contrats signés entre « PRAMEX INTERNATIONAL » et les clients prescrits par la BTK. Cet accord a été autorisé par le conseil d'administration réuni en date du 21/12/2012.

Banque Tuniso-Koweitienne

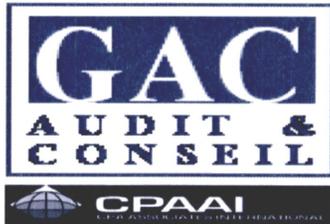


البنك التونسي الكويتي

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2017

Avril 2018



Société inscrite à POECT
Membre de CPA International
9, Place Ibn Hafs, Mutuelle ville
1002 Tunis – Tunisie
Tél. : 00 216 71 282 730
Fax. : 00 216 71 289 827
E-mail : gac.audit@gnet.tn



Ennour Building 3^{ème} étage
Centre Urbain Nord
1082 Tunis - Tunisie
Tel: +216 71 754 903
Fax: +216 71 753 153
www.bdo.com.tn

SOMMAIRE

	Page
I. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	3
II. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017	
1. BILAN	10
2. ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN	11
3. ETAT DE RESULTAT	12
4. ETAT DES FLUX DE TRESORERIE	13
5. NOTES AUX ETATS FINANCIERS	14

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
CONSOLIDES**



Société inscrite à POECT
Membre de CPA International
9, Place Ibn Hafis, Mutuelle ville
1002 Tunis – Tunisie
Tél. : 00 216 71 282 730
Fax. : 00 216 71 289 827
E-mail : gac.audit@gnet.tn



Ennour Building 3^{ème} étage
Centre Urbain Nord
1082 Tunis - Tunisie
Tel: +216 71 754 903
Fax: +216 71 753 153
www.bdo.com.tn

RAPPORT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

*Mesdames, Messieurs les Actionnaires
de la Banque Tuniso-Koweïtienne BTK-Groupe BPCE*

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe Banque Tuniso-Koweïtienne BTK-Groupe BPCE, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers consolidés font ressortir un total bilan de 1 803 822 KDT et un résultat déficitaire s'élevant à 74 691 KDT.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe Banque Tuniso-Koweïtienne-Groupe BPCE au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit

3. Observations

Nous attirons l'attention sur les points suivants

- A la date d'élaboration du présent rapport, nous avons disposé des rapports des commissaires aux comptes des filiales à l'exception de la société AIL. Dès lors, et en se référant aux dispositions de l'article 471 du code des sociétés commerciales, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'impact éventuel des anomalies, que pourraient comporter les états financiers individuels de la dite société, sur les états financiers consolidés du groupe Banque Tuniso-Koweïtienne-Groupe BPCE relatifs à l'exercice 2017
- Compte tenu de la perte enregistrée en 2016 et jusqu'à l'augmentation du capital réalisée en décembre 2017, la banque n'a pas respecté les ratios de solvabilité et les normes de concentration et de division des risques prévus par la circulaire 91-24 de la Banque Centrale de Tunisie, ce qui l'exposerait à des sanctions pécuniaires non provisionnées dans les états financiers clos le 31 décembre 2017, car non encore arrêtées et signifiées par la Banque Centrale de Tunisie à la date du présent rapport. Suite à l'augmentation de son capital pour 100 millions de dinars, la banque respecte actuellement ces ratios
- Comme il a été mentionné au niveau de la note 5.5.4 aux états financiers consolidés, les travaux de classification des créances de la BTK au 31 Décembre 2017 ont été établis compte tenu des dispositions de la circulaire BCT n°2015-12 du 22 juillet 2015 prévoyant des mesures exceptionnelles de soutien aux entreprises exerçant dans le secteur touristique, tel que modifiée par les dispositions de la circulaire BCT n° 2017-05 du 24 Juillet 2017. L'application de cette circulaire par la Banque a eu pour effet la non constatation de dotations complémentaires aux provisions pour un montant de l'ordre de 6,6 MDT
- La banque a reçu, le 10 janvier 2017, une notification de vérification fiscale approfondie couvrant les exercices 2013, 2014 et 2015. Les résultats de cette notification ont été notifiés à la banque le 25 Septembre 2017 réclamant une taxation de 7,7 MDT dont 2,1 MDT de pénalités de retard. Après l'étude des différents chefs de redressement, la banque a constitué à fin Décembre 2017 une provision pour un montant égal à 4,1 MDT pour couvrir ce risque fiscal. Les procédures liées à ce contrôle étant en cours, l'impact final ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport
- En date du 08 février 2017, l'AIL a reçu une notification des résultats de la vérification approfondie de sa situation fiscale. Les impôts réclamés par l'administration fiscale s'élèvent à un total de 3,1 MDT dont un principal de 2 MDT et des pénalités de retard de 1,1 MDT. Cette notification a fait l'objet d'une réponse motivée par la société rejetant certains chefs de redressement. Le 13 mars 2017, une réponse a été envoyée par l'administration fiscale rejetant partiellement l'opposition de la société. En date du 28 mars 2017, la société a reformulé son opposition quant à cette réponse. Au 31/12/2017, une provision pour 0,5 MDT est constatée en couverture de ce risque
- Courant l'exercice 2017, la société Tunis Center a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie couvrant les exercices 2012, 2013, 2014 et 2015. Cette vérification a donné

lieu à la suppression du crédit d'impôt sur les sociétés qui s'élève à 858 KDT et du crédit de TVA qui s'élève à 3 KDT, ainsi qu'à la réclamation d'une taxation de 495 KDT pénalités de retard comprises. La société s'est opposée aux résultats de cette vérification dans les délais légaux définis à cet objet.

Courant le mois de Mars 2018, les services de l'administration fiscale ont répondu à l'opposition de la société en maintenant tous les points objet des résultats de la vérification. Cette réponse a fait aussi l'objet d'une opposition de la part de Tunis Center dans les délais impartis.

- Le risque encouru sur la relation « CARTHAGE CEMENT », dont les participations publiques s'élèvent à 50,52%, s'établit au 31 Décembre 2017 à 33 MDT. La situation de cette relation a connu une dégradation importante, l'ayant empêchée d'honorer ses engagements envers le secteur financier. Au 31 Décembre 2017, l'appréciation du risque de crédit sur cette relation a été effectuée compte tenu des perspectives d'activité et de rentabilité futures prévues dans son business plan 2017-2024.
- Au cours de l'exercice 2017, la BTK a fait appel à un cabinet externe pour procéder à un inventaire physique de ses immobilisations. Le rapport de synthèse des travaux de rapprochement de l'inventaire physique des immobilisations avec la situation comptable de la Banque fait ressortir, après les efforts de justification entrepris par la banque, un écart par rapport à la valeur nette comptable de 1 9 MDT dont 1 5 MDT représentant des installations et aménagements. Les travaux de justification dudit écart par la Banque sont en cours et de ce fait le risque final sur les comptes est largement tributaire de l'achèvement de ces travaux. Nous ne sommes pas en mesure au stade actuel de ces travaux d'estimer avec certitude l'impact sur les immobilisations, résultats et capitaux propres de la banque au 31 décembre 2017.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

4. Rapport de gestion du groupe

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe à la direction de la société mère. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 471 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion du groupe par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

A l'exception des points notés dans les paragraphes ci-dessus, nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

Tunis, le 30 Avril 2018

Les Commissaires aux Comptes

P/ La Générale d'Audit et Conseil

Mr Chiheb GHANMI

P/ BDO Tunisie

Mr Adnène ZGHIDI



ETATS FINANCIERS

AU 31 DECEMBRE 2017

COMPTES CONSOLIDES « GROUPE BTK - BPCE »

(SELON LES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES)

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

AU 31 DECEMBRE 2017

	<u>Pages</u>
• <u>BILAN</u>	<u>11</u>
• <u>ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN</u>	<u>12</u>
• <u>ETAT DE RESULTAT</u>	<u>13</u>
• <u>ETAT DES FLUX DE TRESORERIE</u>	<u>14</u>
• <u>NOTES AUX ETATS FINANCIERS</u>	<u>15</u>

**BILAN CONSOLIDE AU 31/12/2017
DU GROUPE BTK-GCE**

(En mDT)

	Notes	Bilan A Fin 2017	Bilan A Fin 2016	Variation	
ACTIF					
AC1	Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & 'IGI'	8 1	36 636	37 625	-989
AC2	Créances sur les établissements bancaires & financiers	8 2	43 509	37 045	6 464
AC3	Créances sur la clientèle	8 3	1 293 645	1 368 931	-75 286
AC3	Opérations de leasing	8 4	193 355	202 283	-8 928
AC4	Portefeuille titres commercial	8 5	114 969	112 325	2 644
AC5	Portefeuille titre d'investissement	8 6	9 552	10 083	-532
AC5	Titres mis en équivalence	8 7	1 376	1 595	-219
AC6	Valeurs immobilisées	8 8	50 974	53 548	-2 574
AC7	Autres actifs	8 9	59 806	77 125	-17 319
	TOTAL ACTIF		1 803 822	1 900 560	-96 738
PASSIF					
	Banque centrale et CCP		45 000	15 000	30 000
PA2	Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	8 10	185 547	169 133	16 414
PA3	Dépôt & avoirs de la clientèle	8 11	846 841	866 901	-20 060
PA4	Emprunts & ressources spéciales	8 12	465 258	599 919	-134 661
PA5	Autres passifs	8 13	110 603	94 633	15 970
	TOTAL PASSIF		1 653 249	1 745 586	(92 337)
INTERETS MINORITAIRES					
	Part des intérêts minoritaires dans les réserves		16 778	16 424	354
	Part des intérêts minoritaires dans le résultat de l'exercice		1 911	1 238	673
	Total des intérêts des minoritaires	8 14	18 689	17 662	1 027
CAPITAUX PROPRES					
	Capital		180 000	100 000	80 000
	Réserves consolidées		26 575	99 148	-72 573
	Résultat consolidé de l'exercice		-74 691	-61 836	-12 855
	Total capitaux propres	8 15	131 885	137 312	-5 427
	TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES		1 803 822	1 900 560	-96 738

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
Arrêté au 31 décembre 2017
(Unité : milliers de dinars)

	Notes	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
				Montant	%
	PASSIFS EVENTUELS				
HB-1	Cautions, avals & autres garanties données	9 1	126 631	153 673	-27 042 -18%
HB-2	Crédits Documentaire		44 499	54 111	-9 612 -18%
	TOTAL PASSIFS EVENTUELS		171 130	207 784	-36 654 -18%
	ENGAGEMENTS DONNES				
HB-4	Engagements de financement donnés	9 2	31 544	30 287	1 257 4%
HB-4	Engagements de financement donnés sur découvert Mobilisé	9 2	450	860	-410 -48%
HB-5	Engagements sur titres		176	296	-120 -41%
	Garantes données		19 100	15 000	4 100 27%
	TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		51 270	46 443	4 827 10%
	ENGAGEMENTS RECUS				
HB-6	Engagements de financement recus	9 3		1 212	-1 212 ns
HB-7	Garanties du remboursement du credit	9 3	11 397	5 471	5 926 108%
	TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		11 397	6 683	4 714 ns

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31/12/2017

DU GROUPE BTK-GCE

(En mDT)

	Notes	Exercice 2017	Exercice 2016	Variation(*)		
				Montant	%	
Produits d'exploitation bancaire						
PR1	Intérêts et revenus assimilés	101	91 191	95 705	-4 514	-5%
PR1	Intérêts et revenus assimilés de l'activité leasing	101	20 297	20 736	-439	-2%
PR2	Commissions	102	20 852	22 270	-1 418	-6%
PR3	Gains sur portefeuille commercial et op financières	103	12 000	8 692	3 308	38%
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	104	1 880	2 205	-325	-15%
	Total produits d'exploitation bancaire		146 220	149 608	-3 388	-2%
Charges d'exploitation bancaire						
CH1	Intérêts encourus et charges assimilés	105	-75 617	-72 956	-2 661	4%
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées liés à l'activité leasing	105	-9 702	-11 657	1 956	-17%
CH2	Commissions encourues	106	-933	-1 106	173	-16%
	Total charges d'exploitation bancaire		-86 252	-85 719	-533	1%
	PRODUIT NET BANCAIRE		59 969	63 889	-3 920	-6%
PR5/CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur	107	-47 135	-89 232	42 097	-47%
PR6/CH5	Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		-164	1 390	-1 554	-112%
PR7	Autres produits d'exploitation	108	5 326	5 409	-83	-2%
CH6	Frais de personnel	109	-35 400	-33 493	-1 907	6%
CH7	Charges générales d'exploitation	1010	-19 461	-17 145	-2 316	14%
CH8	Dotations aux amortissements sur immobilisations		-8 082	-7 775	-307	4%
	Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		-219	-233	14	-6%
	RESULTAT D'EXPLOITATION		-45 166	-77 190	32 024	-41%
PR8/CH9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		-4 524	-9 462	4 938	-52%
CH11	Impôt sur les bénéfices	1011	-23 091	26 054	-49 145	-189%
	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (*)		-72 781	-60 598	-12 183	20%
	PART DES INTERETS MINORITAIRES		-1 911	-1 238	-672	54%
	RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		-74 691	-61 836	-12 855	21%

(*) Le résultat net déficitaire en 2017 est impacté par le retraitement d'actif d'impôt différé constaté en 2016.

ETAT DES FLUX CONSOLIDES DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

	Notes	31/12/2017	31/12/2016
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaisses		129 860	157 993
Charges d'exploitation bancaire decaissées		-111 342	-103 117
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle		100 231	-9 623
Depôts/retrait de dépôts de la clientèle		-20 060	-62 895
Titres de placement		-2 644	934
Sommes versées au personnel & créanciers divers		-35 329	-33 493
Autres flux de trésorerie		-6 010	82 453
Impôt sur les sociétés			
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		54 706	32 252
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		-7 393	2 174
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		752	2 118
Acquisitions/cessions sur immobilisations		-3 591	-8 367
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		-10 232	-4 075
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Augmentation du capital		80 000	
Emission d'emprunts (tirage sur emprunt)			
Remboursement d'emprunts		-67 044	-2 599
Augmentation/diminution ressources spéciales		-33 347	0
Flux de trésorerie net affecté des activités de financement		-20 391	-2 599
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		24 083	25 578
Liquidités et équivalents en début d'exercice		-72 977	-98 555
Liquidités et équivalents en fin d'exercice	23	-48 894	-72 977

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2017

1. DATE DE CLOTURE :

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2017

2. PRESENTATION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION :

Le périmètre de consolidation comprend toutes les sociétés sur lesquelles la BTK exerce un contrôle exclusif, ainsi que les sociétés sur lesquelles elle exerce une influence notable
Le périmètre de consolidation du groupe BTK et les méthodes de consolidation utilisées se présentent ainsi

Dénomination	Secteur	Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Méthode de consolidation
BTK	Financier	100%	100%	Intégration globale
EL ISTIFA	Financier	100%	100%	
SCIF	Financier	80%	80%	
Univers Invest SICAR	Financier	87%	87 34%	
AIL	Financier	95%	95%	
Univers participations SICAF	Financier	100%	99 79%	
Tunis Center	Immobilier	22 75%	22 75%	Mise en équivalence
STPI	Immobilier	30%	30%	
MEDAI	Immobilier	30%	30%	

Toutes les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation, ont pour pays de résidence la Tunisie

3. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES :

Les états financiers consolidés du groupe BTK-BPCE sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment

- La norme comptable générale n°1 du 30 décembre 1996 ,
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ,
- Les normes comptables tunisiennes de consolidation (NCT 35 à 37) ,
- La norme comptable n°38 relative aux regroupements d'entreprises , et
- Les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12

4. PRINCIPES ET MODALITES DE CONSOLIDATION :

4.1. METHODES DE CONSOLIDATION :

- INTEGRATION GLOBALE

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive par la BTK Elle requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat

- MISE EN EQUIVALENCE

Les sociétés sur lesquelles la BTK-BPCE exerce une influence notable, sont consolidées par mise en équivalence Selon cette méthode, la participation qui est initialement enregistrée au coût historique est reclassée en Titres mise en équivalence Ce coût est ajusté afin de tenir compte des variations de la quote-part de la mère dans l'actif net de l'entreprise associée

4.2. REGLES DE CONSOLIDATION :

- Traitement des écarts de première consolidation :

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le goodwill comme suit

- L'écart d'évaluation :

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition

- Le Goodwill :

Le Goodwill correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la part de la BTK dans la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables acquis à la date d'opération d'échange

Le Goodwill est inscrit à l'actif du Bilan Consolidé Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans

Le Goodwill négatif est inscrit en résultat

- Opérations réciproques :

Les comptes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale

Lorsque ces opérations sont conclues avec des entreprises associées et que leur élimination génère un impact sur le résultat consolidé, il a été procédé à leur élimination

- **Traitement de l'impôt :**

Les états financiers consolidés sont établis en application de la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode, il est tenu compte des impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passés ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles pourraient être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

En absence d'une forte probabilité qu'un bénéfice imposable sur lequel les différences temporelles pourraient être imputées pour les futurs exercices et par prudence les impôts différés actifs calculés seulement sur la partie des pertes reportables indéfiniment (**Les amortissements différés**) en se référant au PMT 2017-2020 validé par le conseil mai 2017.

- **Réserves consolidées :**

Les réserves consolidées incluent les réserves de la BTK ainsi que sa quote-part dans les réserves des autres sociétés consolidées sur la base des pourcentages d'intérêts du Groupe et ce après homogénéisation et élimination des opérations réciproques.

- **Résultat consolidé :**

Le résultat consolidé comprend le résultat de la BTK ainsi que la contribution des sociétés consolidées après homogénéisation et élimination des opérations réciproques.

4.3. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES SUR LES COMPTES CONSOLIDES :

- **Homogénéisation des méthodes comptables :**

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du groupe. Il en a été ainsi de :

- Le non prise en compte des réserves spéciales de réévaluation au niveau des sociétés mises en équivalence
- L'application de la méthode d'impôt différé pour la comptabilisation de l'impôt sur le bénéfice

- **Elimination des soldes et transactions intragroupes :**

Les opérations et transactions internes sont éliminées afin de neutraliser leurs effets. Ces éliminations ont porté principalement sur :

- Les comptes courants entre sociétés du groupe,
- Les commissions entre sociétés du groupe,
- Les provisions constituées sur les titres des sociétés du périmètre,

- Les frais d'émission d'emprunts obligataires de la BTK et de l'AIL facturés par la SCIF
- Les dividendes et jetons de présence servis par les sociétés consolidées au profit de la BTK,
- Les cessions de créances par la BTK à la société EL ISTIFA
- Les cessions de titres par la BTK à la société Univers Participations SICAF

5. AUTRES PRINCIPES COMPTABLES DE PRESENTATION ET D'EVALUATION :

5.1. COMPTABILISATION DES PRETS ET REVENUS Y AFFERENTS :

Les engagements de financement sont inscrits en Hors Bilan à mesure qu'ils sont contractés , et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloques de fonds pour leur valeur nominale

Les créances cédées par la BTK à la société ISTIFA sont reprises au niveau du bilan consolidé pour leur valeur brute avant l'opération de cession

Les commissions d'étude et de gestion sont prises en compte en totalité dans le résultat à l'issue du premier déblocage

Les commissions d'aval sont prises en compte en résultat dans la mesure où elles sont encourues sur la durée de l'engagement

Les revenus des prêts à intérêt précomptés, contractés par le Groupe sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de régularisation " créance rattachée" et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable

Les revenus des prêts à intérêts post composés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les "actifs courants" (classe A) ou parmi les " actifs nécessitant un suivi particulier " (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus

Les intérêts relatifs aux prêts classés parmi les " actifs incertains " (classe B2), les " actifs préoccupants " (classe B3) ou parmi les " actifs compromis " (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste " agios réservés "

5.2. COMPTABILISATION DES BIENS DONNES EN LEASING :

Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA Ils sont assimilés à des prêts à la clientèle selon l'approche économique et non patrimoniale et sont de ce fait portés au niveau du poste "opérations de leasing" conformément aux principes comptables retenus par la norme comptable n° 41

Les loyers facturés sont répartis entre la fraction du capital et la fraction des intérêts

Les contrats de leasing conclus et non encore mis en force à la date d'arrêté figurent parmi les engagements Hors Bilan donnés

5.3. COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE TITRES ET REVENUS Y AFFERENTS :

Le portefeuille titres détenu par le Groupe est classé dans les catégories suivantes le portefeuille titres commercial et le portefeuille titres d'investissement
Les titres mis en équivalence sont en outre identifiés à l'actif du bilan consolidé

(i) Le portefeuille titres commercial :

- (a) Titres de transaction Ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité
- (b) Titres de placement Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement

(ii) Le portefeuille d'investissement :

Le portefeuille d'investissement comprend

- (a) Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque (titres de participation à caractère durable) titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ,
- (b) Les titres représentant des participations financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés

Comptabilisation et évaluation à la date d'arrêté

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement

Les titres de participation cédés à Univers Participation SICAF sont repris au niveau du bilan consolidé pour la valeur minimale entre leurs coûts historiques et leurs valeurs mathématiques

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement Hors Bilan pour leurs valeurs de souscription

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit

- Les titres de transaction ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré) La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat
- Les titres de placement ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution d'une provision, contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées

- Les titres d'investissement Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur qui correspond à leur valeur mathématique intrinsèque calculée sur la base de la situation nette de la société émettrice la plus récente, pour les titres non cotés

Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement Les moins-values latentes font l'objet de provision

Comptabilisation des revenus sur portefeuille titres :

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée Les intérêts courus sur les participations en rétrocession dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain sont constatés en produits

(iii) Les titres mis en équivalence :

Les participations mises en équivalence sont comptabilisées à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique " Titres mis en équivalence " pour la quote-part du groupe dans la situation nette de l'entreprise

Dans le cas où la quote-part du Groupe dans les résultats déficitaires des sociétés mises en équivalence est égale ou supérieure à la valeur comptable des titres, le Groupe cesse de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir Les titres mis en équivalence sont alors présentés pour une valeur nulle

5.4. COMPTABILISATION DES RESSOURCES ET CHARGES Y AFFERENTES :

Les engagements de financement reçus sont portés en Hors Bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure que les tirages sont effectués

Les intérêts et les commissions de couverture de change des emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus

5.5. EVALUATION DES RISQUES ET COUVERTURE DES ENGAGEMENTS :

5.5.1. PROVISION POUR RISQUE SUR PRET :

Les provisions pour risque sur prêts sont déterminées sur la base des taux suivants arrêtés par classe de risque conformément aux normes de division de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24, appliqués aux risques encourus (soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues)

- **Actif incertains (classe B2) : 20 %**
- **Actif préoccupants (classe B3) : 50 %**
- **Actif compromis (classe B4) : 100 %**

Dans le cadre de l'homogénéisation des traitements comptables, cette méthode a été également appliquée au niveau consolidé à la filiale EL ESTIFA (Société de recouvrement)

5.5.2. PROVISIONS COLLECTIVES

En application de la circulaire n°2012-02 du 11 janvier 2012 relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques, la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures précitées, ainsi que la circulaire n°2012-20 du 6 décembre 2012 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, une provision collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier

À ce titre, les provisions constituées par le groupe jusqu'au 31 décembre 2017 s'élèvent à 13 919 mDT. Les dotations aux provisions au titre de l'exercice 2017 totalisent le montant de 1 210mDT

5.5.3. PROVISIONS ADDITIONNELLES

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°2013-21 du 30 décembre 2013, le groupe a constitué des provisions additionnelles en couverture du risque net sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ,
- 70% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ,
- 100% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans

Il est entendu par risque net, le montant de l'engagement après déduction

- Des agios réservés ,
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ,
- Des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ,
- Des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24

A ce titre, les provisions additionnelles constituées par le groupe jusqu'au 31 décembre 2017 s'élèvent à 47 305mDT, soit une reprise de provisions au titre de l'exercice 2017 d'un montant de 6 643 mDT

5.5.4. PROVISIONS SUR LE SECTEUR TOURISTIQUE

Les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2017 ont été établis compte tenu des dispositions de la circulaire de la BCT n°2015-12 du 22 juillet 2015 prévoyant des mesures exceptionnelles de soutien aux entreprises exerçant dans le secteur touristique, tel que modifiée par les dispositions de la circulaire BCT n° 2017-05 du 24 Juillet 2017. L'application

de cette circulaire par la BTK a eu pour effet la non constatation de provisions additionnelles pour un montant de **6 593 mDT**

5.6. IMMOBILISATIONS ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS :

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants

Élément d'immobilisation	%	Durée
	Amortissement	
- Mobilier et matériel de bureaux	10 %	10 ans
- Matériel de transport	20 %	5 ans
- Matériel informatique	15 %	7 ans
- Logiciel	33 %	3 ans
- A A et installations	10 %	10 ans
- Immeuble d'exploitation et travaux s'y rattachant	2 %	50 ans
- Baies vitrées et carrelages	5 %	20 ans
- Boiserie, quincaillerie et ameublements fixes	5 %	20 ans
- Installations d'éclairage et de climatisation	10 %	10 ans
- Ascenseurs et installations diverses	10 %	10 ans
- Système d'information « DELTA »	20%	5 ans

Dans ce cadre, un traitement d'homogénéisation des méthodes comptables a été appliqué au niveau consolidé à la filiale Tunis Centre

Les charges à répartir sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs

6. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

6.1. En 2017, le coût du risque de la société consolidante, la BTK, s'est élevé à 32 602 mDT impactant significativement la performance de la Banque qui a enregistré une perte s'élevant à 39 696mDT

6.2. La BTK a reçu une notification des résultats d'un contrôle fiscal approfondie faisant ressortir un redressement total de 7 734 mDT Les impôts et taxes concernés par cette vérification sont présentés au niveau du tableau suivant

Impôts / Taxes objets du contrôle	Période couverte
Impôts sur les sociétés	Du 01/01/2013 au 31/12/2015
Acomptes prévisionnels	Du 01/01/2013 au 31/12/2015
Retenues à la source	Du 01/01/2013 au 31/12/2015
TVA	Du 01/01/2013 au 31/12/2015
TFP	Du 01/01/2013 au 31/12/2015
FOPROLOS	Du 01/01/2013 au 31/12/2015
TCL	Du 01/01/2013 au 31/12/2015
Contribution conjoncturelle	Du 01/09/2014 au 31/12/2014

Taxes au profit de la caisse de compensation Du 01/01/2013 au 31/12/2015
 Droit d'enregistrement des jugements Du 01/01/2013 au 31/12/2015

Cette notification a fait l'objet d'une réponse motivée par la société. A la date d'arrêtés des états financiers consolidés, aucune réponse écrite de l'administration fiscale n'a encore été reçue par la société et par conséquent, les procédures sont toujours en cours.

Cette vérification a donné lieu à une notification préliminaire de 7 734 mDT provisionnée à hauteur de 4 100 mDT.

6.3. La Société AIL a fait l'objet d'une vérification approfondie de sa situation fiscale portant sur les impôts et taxes suivants

Impôts	Période
Impôts sur les sociétés	Allant du 01/01/2012 au 31/12/2014
Acomptes provisionnels	Allant du 01/01/2012 au 31/12/2014
Taxes sur la valeur ajoutée	Allant du 01/01/2012 au 31/12/2014
Retenues à la source	Allant du 01/01/2012 au 31/12/2014
Taxes de formation professionnelle	Allant du 01/01/2012 au 31/12/2014
FOPROLOS	Allant du 01/01/2012 au 31/12/2014
Contribution conjoncturelle	Allant du 01/01/2012 au 31/12/2014

En date du 08 février 2017, la société a reçu une notification des résultats de la vérification approfondie de sa situation fiscale. Les impôts réclamés par l'administration fiscale s'élèvent à un total de 3 144 mDT dont un principal de 2 071 mDT et des pénalités de retard de 1 073 mDT.

Cette notification a fait l'objet d'une réponse motivée par la société rejetant certains chefs de redressement. Le 13 mars 2017, une réponse a été envoyée par l'administration fiscale rejetant partiellement l'opposition de la société. En date du 28 mars 2017, la société a reformulé son opposition quant à cette réponse. Au 31/12/2017, une provision pour 500 mDT est constatée en couverture de ce risque.

7. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

La Banque n'a pas relevé des événements significatifs pouvant affecter les états financiers arrêtés au 31 décembre 2017.

NOTES EXPLICATIVES (Les chiffres sont exprimés en mDT : milliers de Dinars)**ACTIFS :****Note 8.1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, TGT**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2017 à 36 636 mDT contre à 37 625 mDT au 31 décembre 2016 enregistrant ainsi une diminution de 989 mDT Ce solde est détaillé ainsi

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
- Caisse	7 417	6 430	987	15%
- Avoirs en dinars & en devises à la BCT	29 219	31 195	-1 976	-6%
Total	36 636	37 625	-989	-3%

Note 8.2 - Avoirs et créances sur les établissements bancaires et financiers

Les avoirs et créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 décembre 2017 à 43 509 mDT contre 37 045 mDT au 31 décembre 2016 soit une augmentation 6 464mDT se détaillant ainsi :

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
- Créances sur les établissements bancaires	43 509	37 045	6 464	17%
Total	43 509	37 045	6 464	17%

Note 8.3 - Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2017 un solde net de 1293 645 mDT contre un solde 1 368 931 mDT au 31 décembre 2016, soit une diminution de 75 286 mDT, se détaillant comme suit

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
- Crédits à la clientèle non échus	1 188 654	1 245 219	- 56 565	-5%
- Créances impayées	514 568	512 693	1 875	0%
- Principal impayés	278 629	291 763	- 13 134	-5%
- Intérêts impayés	30 078	63 647	- 33 569	-53%
- Intérêts de retard & autres impayés	205 861	157 283	48 578	31%
- Intérêts & com courus & non échus	9 316	9 726	- 410	-4%
- Autres comptes débiteurs (c/c & cc associés)	152 547	180 582	- 28 035	-16%
- Produits d'intérêts perçus d'avance	- 1 883	-1 762	- 121	7%
Total brut des créances sur la clientèle	1 863 202	1 946 458	- 83 256	-4%
A déduire couverture	- 569 558	-577 527	7 969	-1%
- Provisions a base individuelle	- 280 978	-294 178	13 200	-4%
- Provisions a base collective	- 12 095	-11 115	- 980	9%
- Agios réservés	- 276 485	-272 234	- 4 251	2%
Total net des créances sur la clientèle	1 293 645	1 368 931	- 75 286	-5%

Note 8.4 - Opérations de leasing

Les opérations de crédit-bail et assimilées présentent au 31 décembre 2017, un solde net de 193 355mDT contre 202 283 mDT au 31 décembre 2016, enregistrant ainsi une diminution de 8 928 mDT

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
- Crédits à la clientèle non échus	193 964	198 007	-4 043	-2%
- Créances impayées	29 186	26 606	2 580	10%
Total brut des créances sur la clientèle	223 150	224 613	-1 463	-1%
A déduire couverture	-29 795	-22 330	-7 465	33%
- Provisions individuelles	- 23 910	-17 948	-5 962	33%
- Provisions collectives	- 1 824	-1 594	-230	14%
- Agios réservés	- 4 061	-2 788	-1 273	46%
Total net des créances sur la clientèle	193 355	202 283	-8 928	-4%

Note 8.5 - Portefeuille titres commercial

Le solde net de cette rubrique a atteint à fin 2017 un montant de 114 969mDT contre 112 325 mDT à fin 2016, enregistrant une augmentation nette de 2 644 mDT. Ce solde se détaille ainsi :

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
- Obligations	4 600	5 269	-669	-13%
- Actions	15 123	13 729	1 394	10%
- Bons de trésors	82 200	77 516	4 684	6%
- Emprunt national 2014	9 056	11 588	-2 532	-22%
- Créances rattachées	3 990	4 223	-233	-6%
Total net du portefeuille titres commercial	114 969	112 325	2 644	2%

Note 8.6 - Portefeuille titres d'investissement :

Le solde net du portefeuille titres d'investissement s'élève à fin 2017 à 9 552 mDT contre 10 083 mDT à fin 2016, enregistrant une baisse nette de 532 mDT détaillée comme suit

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
- Titres de participation	13 855	37 700	- 23 846	-63%
- A déduire Provisions	- 4 303	- 27 617	23 314	-84%
Total net du portefeuille titres d'investissement	9 552	10 083	-532	-5%

Note 8.7 - Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence présentent au 31 décembre 2017 un solde 1 376 mDT contre un solde de 1 595 mDT au 31 décembre 2016, enregistrant une diminution 219mDT. Le détail des titres par société se présente comme suit .

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
-Participations STPI	1 049	1 275	-226	-18%
-Participations MEDAI	327	320	7	2%
Total	1 376	1 595	-219	-14%

Note 8.8 - Valeurs Immobilisées

Le solde net des valeurs immobilisées à fin 2017 s'élève à 50 974 mDT contre 53 548mDT à fin 2016, soit une diminution de 2 574mDT, se détaillant ainsi

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
-Fonds de commerce	954	954	0	0%
logiciels	21 501	18 794	2 707	14%
-Terrain	5 953	5 953	0	0%
-Siège social	4 149	4 149	0	0%
Constructions	12 322	12 309	13	0%
-Bâtiments loués	23 834	23 834	0	0%
-Matériel de transport	1 547	1 616	-69	-4%
-Matériels de bureau et informatique	9 575	6 999	2 576	37%
-Mobilier de bureau	140	2 371	-2 231	-94%
-Autres agencements et installations	28 101	26 491	1 610	6%
-Autres Immobilisations corporelles & incorporelles	402	368	34	9%
-ecart d'acquisition	4 989	4 989	0	0%
Valeur brute des immobilisations	113 467	108 827	4 640	4%
A déduire Amortissements	- 60 647	-53 283	-7 364	14%
A déduire Amortissements ecart d'acquisition	- 1 494	-1 245	-249	20%
A déduire Provisions /avances	- 351	-751	400	-53%
Valeur comptable nette des immobilisations	50 974	53 548	-2 574	-5%

Note 8.9- Autres Actifs

Le solde net de la rubrique "Autres Actifs " s'élève à fin 2017 à 59 806 mDT contre 77 125 mDT à fin 2016, soit une baisse de 17 319mDT détaillée comme suit

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
-Dépôt et cautionnement	258	289	-31	-11%
Comptes d'Etat, collectivités locales	36 394	57 539	-21 145	-37%
Autres comptes d'actif	36 422	31 929	4 493	14%
-A déduire provisions sur autres actifs	-13 268	-12 632	-636	5%
Total	59 806	77 125	-17 319	-22%

PASSIFS :

Note 8.10- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers :

Ce poste totalise au 31 décembre 2017 la somme de 185 547mDT contre 169 133 mDT au 31 décembre 2016, soit une augmentation de 16 414 mDT se détaillant ainsi :

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Dépôts et avoirs des Etab bancaires & Financiers	185 547	169 133	16 414	10%
Total brut	185 547	169 133	16 414	10%

Note 8.11- Dépôts et avoirs de la clientèle :

Le solde des comptes de la clientèle créditeurs totalise au 31 décembre 2017 la somme de 846 841 mDT contre 866 901 mDT au 31 décembre 2016, enregistrant ainsi une diminution de 20 060 mDT détaillée ainsi .

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Depots a vue	212 462	203 344	9 118	4%
Comptes à terme, bons de caisse et certificats de dépôt	612 259	647 040	-34 781	-5%
Autres sommes dues à la clientèle	24 457	17 486	6 971	40%
Charges d'interets percus d'avance	- 2 337	-969	-1 368	141%
Total brut	846 841	866 901	-20 060	-2%

Note 8.12- Emprunts & ressources spéciales :

Les emprunts et ressources spéciales ont atteint au 31 décembre 2017 la somme de 465 258 mDT contre 599 919 mDT au 31 décembre 2016, soit une baisse de 134 661 mDT, ainsi détaillée .

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Emprunts représentés par des titres	90 148	148 098	-57 950	-39%
Ressources spéciales	369 560	442 957	-73 397	-17%
Dettes rattachées	5 550	8 864	-3 314	-37%
Total	465 258	599 919	-134 661	-22%

Note 8.13- Autres passifs

Les autres comptes de passif ont atteint 110 603 mDT à fin 2017 contre 94 633 mDT à fin 2016, soit une augmentation de 15 970 mDT, ils sont ainsi détaillés :

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Fournisseurs	7 390	5 716	1 674	29%
Dettes sociales et fiscales	8 815	2 411	6 404	266%
Comptes de régularisation passifs	25 807	27 958	-2 151	-8%
Autres dettes	30 678	46 717	-16 039	-34%
Passifs d'impôt différés	27 836	2 668	25 168	943%
Provisions et réajustements	10 077	9 163	914	10%
Total brut	110 603	94 633	15 970	17%

INTERETS MINORITAIRES & CAPITAUX PROPRES

Note 8.14- Intérêts Minoritaires

La part des minoritaires dans les fonds propres totalise à fin 2017 la somme de 18 689 mDT contre de 17 662 mDT à fin 2016, détaillée par société comme suit .

Groupe BTK	A Fin 2016	Dist des dividen	Ajust des états fina individuels + Fond	Résultat Exercice 2017	A Fin 2017
Intérêts minoritaires AIL	1 398		58	18	1 474
Intérêts minoritaires EL ISTIFA	-	-	-	-	-
Intérêts minoritaires UNIVERS INVEST	324	-	0	- 37	287
Intérêts minoritaires SCIF	73	-	11	- 78	6
Intérêts min U P "SICAF"	1	-	- 0	- 0	1
Intérêts min TUNIS CENTER	15 867	- 1 159	206	2 008	16 922
TOTAL INT. MINORITAIRES	17 662	- 1 159	276	1 911	18 689

Note 8.15- Capitaux Propres :

A la date du 31 décembre 2017, le capital social s'élève à 180 000 mDT composé de 1 800 000 actions d'une valeur nominale de 100 DT libérées en totalité

L'AGE du 07 Novembre 2017 a décidé une augmentation du capital en numéraire de 100 000 mDT

La partie souscrit et libérée est à hauteur de 80% (Soit 80 000 mDT) Le reliquat de 20 000 mDT a été libéré le 02 janvier 2018

Les fonds propres avant affectation du résultat de l'exercice ont atteint 131 885 mDT à fin 2017 ainsi détaillée

Groupe BTK	Solde à fin 2016	Affectation fonds social	Distribution des dividend	Aug. Capital	Retraitement	Ajustements	Résultat de l'exercice	Solde à fin 2017
BTK	166 364	-977	0	80 000		-4 790	-64 775	175 822
AIL	4 590	-82	0			-3 784	338	1 062
EL ISTIFA	-36 092	-28	0			-842	-10 048	-47 010
UNIVERS INVEST	168	-3	0			-2	-257	-93
SCIF	-512	0	0			46	-311	-777
UNIVERS PART "SICAF"	303	0	0			3	-10	296
TUNIS CENTER	2 397	-12	-341			73	591	2 709
STPI	74	0	0			1	-226	-151
MEDAI	20	0	0			0	7	27
TOTAL GROUPE	137 312	-1 101	-341	80 000	0	-9 294	-74 691	131 885

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 9.1 – Cautions, avals et autres garanties données

Cette rubrique se détaille comme suit

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Avals, cautions & autres garanties	126 631	153 673	-27 042	-18%
Total	126 631	153 673	-27 042	-18%

Note 9.2 – Engagements donnés

Cette rubrique se détaille comme suit :

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Engagements de financements donnés	31 544	30 287	1 257	4%
Engagements de financements donnés	450	860	-410	-48%
Engagements sur titres	176	296	-120	-40%
Total	32 170	31 443	727	2%

Note 9.3 – Engagements reçus

Cette rubrique se détaille comme suit

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Garantie de remboursement des crédits	11 397	5 471	5 926	108%
Garanties reçues de la clientèle	0	1 212	-1 212	ns
Total	11 397	6 683	4 714	ns

Par ailleurs, il est à noter que les garanties sous forme d'hypothèques immobilières inscrites au profit de la banque et constituées sur les engagements à la clientèle ne sont pas comprises dans les engagements reçus

ETAT DE RESULTAT**Note 10.1 - Intérêts & revenus assimilés :**

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 111 488mDT au titre de l'exercice 2017 contre 116 441 mDT au titre de l'exercice 2016, soit une augmentation de 4 953 mDT représentant 4% se détaillant comme suit .

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Commissions d'engagement	165	308	- 143	-47%
Commissions sur cautions & avals	2 893	3 355	- 462	-14%
Report net sur operation de change	- 1 147	764	- 1 911	-250%
Intérêts des placements au marché monétaire	533	269	264	98%
Intérêts des comptes débiteurs	13 583	16 580	- 2 997	-18%
Intérêts des crédits à court terme	19 702	20 905	- 1 203	-6%
Intérêts des crédits à moyen & long terme	75 759	74 260	1 499	2%
Total	111 488	116 441	- 4 953	-4%

Note 10.2 - Commissions :

Les commissions totalisent au 31 décembre 2017 la somme de 20 852 mDT contre 22 270 mDT en 2016, enregistrant ainsi une diminution de 1 418mDT se détaillant comme suit .

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Commissions d'études & gestion	3 787	3 723	64	2%
Commissions sur opérations d'intermédiation en bourse	364	301	63	21%
Commissions sur opérations bancaires dinars	14 344	15 283	- 939	-6%
Commissions sur opérations de commerce extérieur	2 356	2 963	- 607	-20%
Total	20 852	22 270	- 1 418	-6%

Note 10.3 - Gain sur portefeuille titre commercial :

Cette rubrique totalise à fin 2017 la somme de 12 000 mDT contre 8 692 mDT en 2016, soit une augmentation de 3 308 mDT et se détaille comme suit

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Dividendes du portefeuille - titres commercial	16	6	10	167%
Gains sur opérations financières	6 064	3 825	2 239	59%
Plus ou moins value de cession titres commercial		- 687	687	-100%
Intérêts sur bons de trésor	5 920	5 548	372	7%
Total	12 000	8 692	3 308	38%

Note 10.4- Revenus du portefeuille d'investissement :

Cette rubrique totalise à fin 2017 la somme de 1 880 mDT contre 2 205 mDT en 2016 soit une diminution de 325 mDT (-15%) et se détaille comme suit .

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Dividendes	1 781	1 527	254	17%
Autres revenus	99	678	-579	-85%
Total	1 880	2 205	-325	-15%

Note 10.5 - Intérêts encourus et charges assimilées :

Les intérêts encourus et charges assimilées ont enregistré un montant de 85 319 mDT au titre de l'exercice 2017 contre un montant de 84 613 mDT en 2016 soit une augmentation de 706 mDT se détaillant ainsi

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Intérêts des emprunts sur le marché monétaire	5 806	5 042	764	15%
Intérêts des emprunts locaux à moyen & long terme	13 296	16 418	-3 122	-19%
Intérêts des emprunts extérieurs moyens & long terme	9 693	8 525	1 168	14%
Commissions encourues sur emprunts extérieurs	14 989	14 428	561	4%
Intérêts des comptes courants créditeurs des clients	41 535	40 200	1 335	3%
Total	85 319	84 613	706	1%

Note 10.6- Commissions encourues :

Les commissions encourues au cours de l'exercice 2017 s'élèvent à 933 mDT contre 1 106 mDT à fin 2016, soit une diminution de 173 mDT se détaillant ainsi :

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Commissions encourues sur emprunts locaux	748	879	-131	-15%
Commissions sur op de titres & de changes	185	227	-42	-19%
Total	933	1 106	-173	-16%

Note 10.7 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif au 31 décembre 2017 s'élèvent à 47 135 mDT contre 89 232 mDT à fin 2016, soit une diminution de 42 097 mDT (-47%), se détaillant ainsi :

Intitulé	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Provisions sur les créances classées	27 923	96 658	-68 735	ns
Provisions collectives	980	1 533	-553	-36%
Pertes sur créances couvertes par des provisions	53 919	359	53 560	ns
Total des provisions affectées	82 822	98 550	-15 728	-16%
Reprise des provisions sur créances	35 687	-9 318	-26 369	283%
Total	47 135	89 232	-42 097	-47%

Note 10.8 - Autres produits d'exploitation :

Ce poste totalise au 31 décembre 2017 un montant de 5 326mDT contre un montant de 5 409 mDT en 2016 soit en hausse de 83 mDT et se détaille comme suit

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Revenus des activités non financières	16	410	-394	ns
Revenus des loyers des bâtiments	5 310	4 999	311	6%
Total	5 326	5 409	-83	-2%

Note 10.9 – Frais du personnel :

Les frais du personnel totalisent au titre de l'exercice 2017 un montant de 35 400 mDT contre 33 493 mDT en 2016 soit une augmentation de 1 907mDT et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Salaires & appointements	26 908	26 675	233	1%
Charges sociales	8 492	6 818	1 674	25%
Total	35 400	33 493	1 907	5%

Note 10.10 – Charges générales d’exploitation

Les charges générales d’exploitation ont enregistré à fin 2017 un montant de 19 461mDT contre un montant de 17 145 mDT à fin 2016 soit une augmentation de 2 316 mDT se détaillant comme suit :

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Impôts & taxes	1 463	2 099	-636	-30%
Travaux, fournitures & services extérieurs	16 842	13 524	3 318	25%
Transport & déplacements	966	1 002	-36	-4%
Frais divers de gestion	190	520	-330	-63%
Total	19 461	17 145	2 316	14%

Note 10.11 – Impôt sur les bénéfices

La rubrique « Impôt sur les bénéfices » présente un solde négatif 23 091 mDT au titre de l’exercice 2017 contre un montant positif de 26 054 mDT pour l’exercice 2016 et se détaille comme suit :

Désignations	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
Impot exigible	- 1 119	-1 146	28	-2%
Impot différé	- 21 972	27 200	-49 172	ns
Total	- 23 091	26 054	-49 145	ns